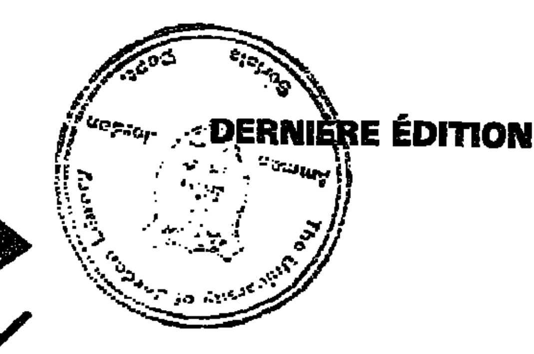


DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE — Nº 13496 — 6 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — DIMANCHE 19-LUNDI 20 JUIN 1988

Epreuve de force en Haïti

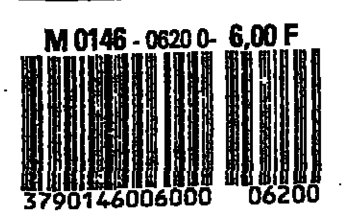
Le président haïtien Leslie Manigat vient de lancer un défi aux militaires. En limogeant, le vendredi 17 juin, le général Henri Namphy, commandant en chef de l'armée et ancien président du Conseil national de gouvernement (CNG), M. Manigat entend affirmer la prépondérance du pouvoir civil, dont il a la charge depuis son élection à la tête du pays — dans des conditions contestées — le 17 janvier dernier. Cette décision spectaculaire a été prise trois jours après la première crise importante qui avait opposé les deux hommes.

Le général Namphy avait procédé à des mutations d'officiers, écartant des hommes jugés trop favorables au chef de l'Etat, sans en informer ce dernier. Dans un premier temps, le président Manigat et le commandant en chef des forces armées étaient convenus de geler ces nominations. Dans le communiqué annonçant la mise à la retraite du général Namphy, le chef de l'Etat précise pourtant que les mesures qu'il avait ordonné de rapporter avaient connu un commencement d'exécution qui constituait un acte d'« insubordination » de la part des autorités militaires envers le chef constitutionnel des forces armées haïtiennes.

Cette crise majeure intervient — par un de ces hasards de l'histoire — le jour même où, dans la République dominicaine voisine, le président Joaquim Balaguer procède au limogeage de son ministre de la défense, après des rumeurs de coup d'Etat. Dans le plus lointain Brésil, le chef d'état-major des armées a aussi été démis de ses fonctions par le président Sarney, en raison de ses déclarations hostiles à la politique économique du gouvernement. Les militaires du sous-continent latino-américain n'ont donc pas fini de faire parler d'eux, alors qu'ils ont pour la plupart abandonné depuis deux ans — sous la contrainte ou après des négociations — la charge des affaires de l'Etat, qu'ils assumaient jusque-là.

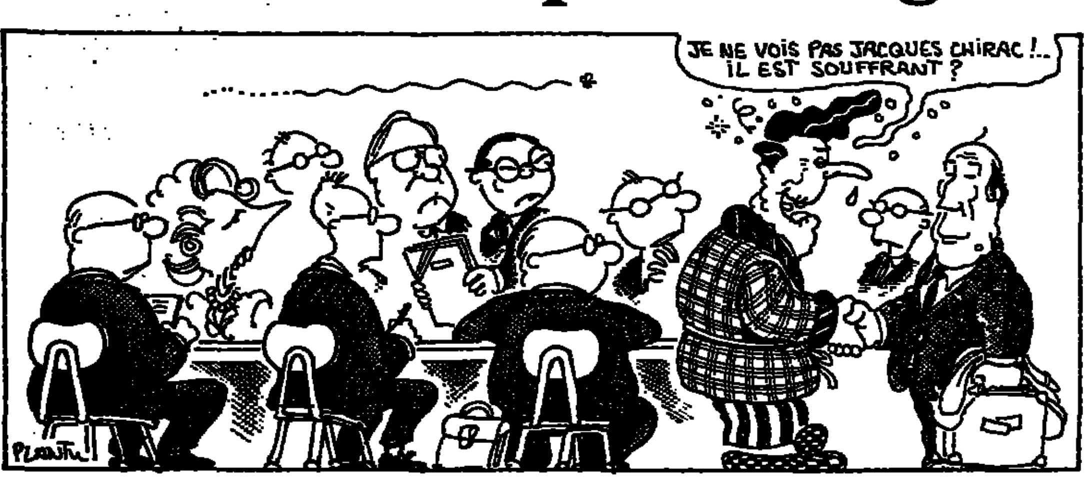
En Haïti, cependant, c'est une véritable épreuve de force qu'a engagée le président civil, en raison de la personnalité du militaire limogé. Pendant deux ans, le général Namphy a en effet dirigé le gouvernement de transition, et l'organisation des élections, à la fin de son mandat, avait donné lieu à de nombreuses violences et irrégularités, provoquées par les partisans de Jean-Claude Duvalier. Deux ans après le départ de l'ancien dictateur, lors de la passation de pouvoir entre le général Namphy et le nouveau président élu, Leslie Manigat, ce dernier remarquait dans son discours que, pour Haïti, « la voie est étroite ».

On mesure aujourd'hui la pertinence d'un tel propos. La décision énergique du chef de l'Etat peut provoquer de nombreux remous dans un pays instable, d'autant que l'armée, après son bref passage au pouvoir, n'est pas prête à abandonner ses prérogatives. M. Manigat tente de clarifier la situation. Toute la question est de savoir s'il possède déjà une assise suffisante pour rallier à sa cause les militaires respectueux du pouvoir civil et marginaliser les autres. L'affrontement était certes inévitable, mais il est parfois dangereux d'avoir raison trop tôt.



Dette, agriculture, relations Est-Ouest, au sommet de Toronto

Les sept pays industrialisés attendent l'après-Reagan



Le 14e sommet des pays industrialisés devait débuter, le dimanche 19 juin, à Toronto, par un dîner réunissant les sept chefs d'Etat et de gouvernement ainsi que M. Delors, président de la Commission européenne. Les ministres de l'économie et des finances et les ministres des affaires étrangères des sept pays se réuniront de leur côté. Ce sera le dernier sommet pour M. Reagan.

Le sommet de Toronto, affirme-t-on dans la plupart des capitales concernées, devrait être aussi calme que l'est habituellement ce lac Ontario au bord duquel il se déroule. L'heure n'est pas aux récriminations, et cela pour deux raisons : même si l'inflation menace à nouveau et si le chômage perdure en Europe, la situation économique internationale a rarement été aussi satisfaisante, nonobstant le krach boursier de l'automne dernier ; à quoi bon, par ailleurs, repartir en guerre contre le déficit budgétaire américain et relancer les hostilités à propos des subventions agricoles, alors que M. Reagan est à quelques mois de la passation de ses pouvoirs à une nouvelle équipe qu'il ne peut en rien engager ?

Telles sont les conclusions auxquelles sont arrivés les « sherpas », ces préparateurs des sommets, toujours proches des chefs d'Etat et de gouvernement qu'ils servent, et qui se réunissent discrètement à l'avance pour « baliser » la rencontre de leurs maîtres.

JACQUES AMALRIC et PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 3.)

La célébration en France du millénaire de l'Eglise russe

Trois générations d'orthodoxes

La communauté russe orthodoxe de France — environ quatre-vingts mille fidèles — s'est jointe aux célébrations qui se déroulent à Moscou, à Kiev, à Leningrad et à Minsk pour le millième anniversaire de l'évangélisation de la Russie. Un Te Deum solennel a été chanté à la cathédrale orthodoxe de la rue Daru (Paris-8e), avec la participation du cardinal Lustiger de plusieurs pasteurs protestants et de Mgr Jérémie, nouvel exarque du patriarcat de Constantinople en France.

Un buisson de cierges surgit d'un épais bouquet d'œillets. Les mains jointes autour de lui sont celles d'une fidèle en corsage blanc et en robe bleue et rouge, aux couleurs du drapeau national russe. Une larme coule au coin de son œil quand l'archevêque George, dans la cathédrale Alexandre-Nevski de la rue Daru, retrace l'histoire millénaire de la Sainte Russie et celle de ses glorieux martyrs. L'émotion est à son comble quand le chœur entonne des chants d'action de grâces. Les cierges et les lustres font briller l'or des mitres et des aubes de tout un clergé pressé au pied de l'iconostase.

La cérémonie est ordonnée par les scouts et les « vitiaz » (« chevaliers ») en chemise kaki ou bleue. Trop dense, la foule endimanchée et recueillie doit rester dehors près des haut-parleurs. Trois générations sont rassemblées ici pour témoigner de leur fidélité au baptême orthodoxe et à leur patrie d'origine.

La première, qui n'est plus très nombreuse, est celle qui avait toujours « *la main sur la valise* », dit Vladimir S., une génération prête à retourner au pays. « *La moitié de l'usine Renault, c'était nous* », ajoute-t-il, évoquant les années 20, où les Russes émigrés n'étaient guère mieux lotis que les Maghrébins d'aujourd'hui.

HENRI TINCQ.

(Lire la suite page 7.)

Le premier Salon international de l'architecture

L'œil du grand public

Le premier Salon international de l'architecture ouvre ses portes au public, mardi 21 juin, pour six jours, à la Grande Halle de La Villette. L'idée est ambitieuse : l'architecture est pendant longtemps restée du domaine des spécialistes, à la rigueur, des amateurs éclairés.

Les organisateurs du Salon comptent sur une audience beaucoup plus large. Pour cela, ils ont associés les maîtres d'ouvrage et les architectes.

Le gouvernement fera donc valoir ses « grands travaux », les régions et les villes présenteront leurs notables réussites, avec l'espoir de faire venir à eux projets et entreprises. Les promoteurs et les constructeurs prendront le risque de laisser apprécier leurs réalisations par un public inévitablement critique.

Mais à cette carte commerciale s'ajoute un atout culturel. Le désir d'architecture des Français commence à se manifester. Ce n'est pas un hasard si les jeunes talents de la profession ont, dans notre pays, le vent en poupe.

Il est grand temps, car ils doivent, de plus en plus, se confronter à la concurrence étrangère, présente elle aussi au Salon.

(Lire pages 9, 10, 11 et 12.)

La légitime défense en question à Washington

Un Noir, un Blanc et une piscine

Depuis plusieurs jours, un fait divers, en apparence banal, défraie la chronique à Washington. Les personnages impliqués et les circonstances de l'incident expliquent l'intérêt médiatique.

Difficile, en apparence, d'imaginer incident plus banal. Dans un quartier aisé de Washington, un propriétaire blesse d'un coup de pistolet un jeune homme qui s'était introduit, au milieu de la nuit, dans son jardin. Que le but de cette intrusion ait été de batifoler avec des amis dans la piscine dudit propriétaire ajoute à peine à l'intérêt du fait divers : les nuits sont chaudes et moites en ce mois de juin, et ce genre de distraction nullement exceptionnel.

Mais, et c'est le plus curieux, le propriétaire est noir, et c'est l'intrus qui est blanc — dans ce quartier presque exclusivement blanc du nord-ouest de Washington, avec ses arbres, ses maisons entourées de jardins (la ville est par ailleurs aux trois quarts noire). Et puis le maître des lieux et de la piscine n'est pas n'importe qui : c'est Carl Rowan, un journaliste renommé qui, il y a quelques semaines à peine, déjeunait en tête à tête avec le président Reagan. Enfin, il est connu pour être un partisan déterminé du contrôle des armes à feu — l'un des sujets qui divise l'Amérique en deux camps farouchement opposés.

C'est pourtant lui, cette nuit-là, qui est allé prendre dans sa chambre à coucher un pistolet pour lequel il ne possédait aucun permis (il lui avait été laissé par son fils, ancien employé du FBI). Alors qu'il n'avait jamais utilisé d'arme de sa vie, il a visé « *aux jambes* », et atteint au poignet, le jeune homme en slip qui, d'après lui, refusait de quitter les lieux et s'approchait d'un air menaçant. Immédiatement, la National Rifle Association (NRA), le fameux lobby des armuriers, a déclenché un gigantesque vacarme sur le thème : même Rowan, qui a consacré pas moins de quinze de ses feuilletons à dénoncer la dissimination des armes à feu dans le public, a dû se rendre à l'évidence et utiliser un pistolet pour se défendre lui-même.

L'affaire ne pouvait mieux tomber pour le redoutable lobby, *au moment où sa puissance*, appuyée entre autres sur les attentions qu'il dispense aux membres du Congrès, semble esquisser un certain vacillement. Carl Rowan a d'ailleurs immédiatement reçu une carte de membre d'honneur de la NRA, tandis que tous les partisans de l'autodéfense pavoisaient et rappelaient le vieil adage : « *Un conservateur est un libéral qui s'est fait agresser.* »

JAN KRAUZE.

(Lire la suite page 4.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 175 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 180 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL : Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 13 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 14 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Imprimerie
du « Monde »
7, r. des Italiens
PARIS-IX



Commission paritaire des journaux
et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037



Il y a quarante ans...

Le blocus de Berlin

« *A la suite d'un incident technique sur la voie ferrée, l'office des transports de l'administration militaire soviétique en Allemagne a été contrainte de suspendre dans la nuit du 24 juin 1948 le trafic voyageurs et marchandises dans les deux sens sur le parcours Berlin-Helmstedt.* » C'est par une dépêche de l'agence de presse ADN que le monde, saisi de peur, apprend l'instauration du blocus de Berlin par l'URSS. Personne n'imagine alors que ce blocus va durer presque un an.

Jusqu'en mai 1949, l'ancienne capitale du Reich est isolée au milieu de la zone d'occupation soviétique en Allemagne : les routes, les voies ferrées et les canaux reliant les trois secteurs occidentaux de Berlin aux trois zones occidentales d'Allemagne sont coupés et impraticables. En même temps, l'URSS suspend les livraisons de courant électrique à Berlin-Ouest, ce qui entraîne une réduction draconienne du trafic des transports en commun. Mais, pour aussi sévère qu'il soit, le blocus n'est pas hermétique. Il reste en effet la voie des airs, qui va sauver Berlin d'une asphyxie certaine.

Contrairement aux accès terrestres et fluviaux, les liaisons aériennes entre Berlin et l'Ouest sont garanties par des accords interalliés conclus en 1945 et 1946. Ceux-ci vont rendre possible l'établissement d'un pont aérien unique dans l'histoire de l'aéronautique.

La première crise de Berlin dure plus longtemps que le blocus, car elle commence en vérité six mois plus tôt. Après trois semaines de vains travaux, la sixième session du conseil des ministres des affaires étrangères, qui a pour mission de préparer un traité de paix avec l'Allemagne, s'ajourne le 15 décembre 1947.

A la suite de l'échec de cette « *conférence de la dernière chance* », le secrétaire d'Etat américain, le général Marshall, persuade ses collègues français et britannique, Bidault et Bevin, que la division de l'Allemagne est un fait accompli et qu'il faut par conséquent se soucier d'organiser au plus vite les zones placées sous leur autorité. Dans ce but, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France tiennent à Londres, à partir de février 1948, une conférence chargée de lancer le processus de création d'un Etat ouest-allemand.

Avertissement

L'URSS ne reste pas inactive devant l'initiative occidentale, qui vise à empêcher la réalisation de l'objectif suprême de Staline : obtenir pour son pays une sécurité absolue en disposant d'un contrôle étroit sur la totalité de l'Allemagne. Afin de contraindre les Occidentaux à abandonner leur projet, Staline exerce une pression de plus en plus forte sur Berlin, où les Alliés se trouvent en position de faiblesse, dans la mesure où la ville est profondément enclavée dans la zone russe.

Les Soviétiques adressent tout d'abord aux Occidentaux des avertissements. Le 20 mars, leur commandant en chef en Allemagne, le maréchal Sokolovsky, quitte définitivement le conseil de contrôle, principal organisme interallié. Afin de prouver sa détermination, Moscou commence, à partir du 1er avril, à perturber le trafic ferroviaire et routier entre l'Ouest et l'ancienne capitale allemande. A ce « *petit blocus* », le général Clay, gouverneur militaire et commandant en chef des forces américaines en Allemagne, réplique par un « *petit pont aérien* ». Dans un cas comme dans l'autre, il ne s'agit que d'une répétition. Les choses sérieuses ne commencent vraiment qu'en juin.

A la suite de la conférence de Londres, qui s'achève au début de ce mois, les gouvernements français, anglais et américain adoptent des « recommandations » devant conduire à brève échéance à la fondation d'une République fédérale d'Allemagne. Décidant avant tout de doter le futur Etat d'une monnaie solide et stable, ils introduisent le 8 juin dans leurs zones le deutschemark. Les Soviétiques prennent aussitôt des contre-mesures : tout d'abord, ils quittent la Kommandatura interalliée – organisme quadripartite spécifique à Berlin, – ensuite, ils appliquent eux aussi une réforme monétaire dans leur zone, enfin, ils bloquent tous les accès terrestres des secteurs occidentaux de Berlin.

S'engage alors une épreuve de force dont l'issue paraît longtemps incertaine. Elle ne débouche cependant pas sur une conflagration générale, car les uns et les autres font preuve d'une certaine modération que peuvent expliquer le monopole atomique dissuasif des Etats-Unis et l'écrasante supériorité militaire conventionnelle de l'URSS. Quoi qu'il en soit, les Soviétiques ne tenteront pas de fermer la route des airs et les Américains, malgré les objurgations répétées du général Clay, n'essayeront pas de franchir *manu militari* les barrages édifiés sur les autostrades, les voies ferrées et les canaux. Les Etats-Unis adoptent néanmoins tout de suite une position ferme résumée par le président Truman : « *Nous sommes à Berlin et nous y resterons !* »

Mais cette fermeté de principe s'accompagne du souci d'éviter tout affrontement direct. Dans cette optique, le pont aérien se révèle comme la solution idéale,



Dessin de ROUIL.

d'autant qu'il laisse à l'URSS la responsabilité de l'escalade, tout en permettant aux Occidentaux de se maintenir à Berlin, au moins provisoirement.

Le gouvernement britannique suit lui aussi une « *ligne dure* ». Bevin déclare à la Chambre des communes : « *We must stay!* » (*Nous devons rester!*). Les Français se montrent beaucoup plus circonspects. Après avoir envisagé froidement l'abandon de Berlin, qui symbolise tout ce qu'ils détestent en Allemagne (le centralisme, le militarisme, le prussianisme), ils recommandent le calme et surtout la concertation, car ils redoutent d'être entraînés dans un engrenage sanglant déclenché par l'impulsivité du général Clay.

Provisoire et totalement improvisé

Pendant tout le blocus, la France joue d'ailleurs un rôle modérateur qui influe cependant peu sur le cours des événements, dans la mesure où, d'une part, elle traverse durant l'été 1948 une longue crise ministérielle, et, d'autre part où, elle ne participe pas du tout au pont aérien, les quelques avions de transport qu'elle possède étant engagés dans la guerre d'Indochine. La France ne croit pas d'ailleurs à l'efficacité du pont aérien.

A vrai dire, au début, personne ne croit au succès du ravitaillement par air de deux millions d'habitants. Dans l'esprit des responsables américains et britanniques, à l'origine, le pont aérien fait figure de palliatif qui a pour but de gagner du temps et de permettre de trouver une solution négociée à la crise berlinoise. Mais, en quelques mois, ce remède technique imposé par les circonstances va devenir un moyen politique très efficace.

Initialement, le pont aérien n'est pas seulement provisoire, il est surtout totalement improvisé. Bien que la menace d'un blocus pèse sur Berlin depuis plusieurs mois, aucune riposte commune n'a été prévue par les Occidentaux. Les premiers avions se posent certes à Berlin dès le 25 juin, mais ils n'apportent que le trentième des besoins de la ville, qui tourne déjà au ralenti, vivant sur des réserves qui n'excèdent pas un mois. Quelques jours après l'US Air Force, la RAF commence sa propre opération de ravitaillement. Les Américains et les Anglais possèdent dans leurs secteurs berlinois leur propre aérodrome : Tempelhof pour les premiers, Gatow pour les seconds. Pendant le blocus, ces deux aérodromes sont agrandis, et un troisième, à l'initiative des Etats-Unis, est construit en à peine trois mois en secteur français, à Tegel.

Sous l'impulsion du général Clay, l'*airlift* devient très vite une grosse entreprise, employant 50 000 personnes, dont la moitié d'Allemands. En octobre, l'ensemble est placé sous commandement américain. A cette date, le pont aérien est déjà un grand succès : au lieu des 700 tonnes du début, il en transporte plus de 5 000 par jour – et le double six mois plus tard ! Le charbon représente les 2/3 du fret, les vivres le reste. La vie à Berlin pendant le blocus est loin d'être facile. Les habitants des secteurs occidentaux souffrent de la faim et du froid. L'activité économique se ralentit et le chômage progresse de 250 % en un an !

Face à cette situation précaire, les Berlinois font preuve d'un grand courage et démontrent une farouche volonté de résistance qu'incarne Ernst Reuter, le maire élu l'année précédente par l'Assemblée municipale mais invalidé par les Soviétiques. Lors d'une immense manifestation devant le Reichstag en ruine, Reuter galvanise la foule en s'adressant aux « *peuples du monde* » et en leur citant Berlin en exemple. Pour se convaincre de la ferme résolution des Berlinois de l'Ouest, il suffit de savoir que moins de 5 % d'entre eux souscrivent à l'offre soviétique de venir se ravitailler à l'Est.

Seul le pont aérien semble capable de briser l'encerclement de Berlin. Mais, à l'été 1948, il ne s'agit encore que d'un espoir. Aussi les chancelleries occidentales décident-elles de chercher un règlement de la crise. En juillet, Paris, Londres et Washington adressent à Moscou des notes proposant l'ouverture de discussions quadripartites. Celles-ci se déroulent dans la capitale soviétique pendant tout le mois d'août. Les trois représentants occidentaux rencontrent même Staline à deux reprises. Ces pourparlers ne débouchent sur aucun accord car les Soviétiques espèrent encore faire renoncer les Occidentaux à leur projet politique en Allemagne de l'Ouest. Or ils doivent déchanter, puisque, à partir du 1er septembre, le Conseil parlementaire, chargé d'élaborer la constition d'une RFA, commence à Bonn ses délibérations.

Partition

A la suite de l'échec de ces discussions quadripartites, les Occidentaux portent à l'automne l'affaire de Berlin devant les Nations unies. Cette initiative échoue elle aussi ; elle bute sur le veto soviétique. Si l'URSS rejette le recours à l'ONU, c'est, certes, parce qu'elle estime que la question de Berlin relève, en vertu des accords de Potsdam, de la compétence exclusive des quatre alliés, mais c'est aussi et surtout parce qu'elle pense encore pouvoir remporter la partie. Elle mise pour cela sur la défaite électorale de Truman et sur la mauvaise saison qui devrait perturber le pont aérien. Ces deux hypothèses sont vite levées : d'une part, Truman gagne à la surprise générale et poursuit donc une politique de fermeté qui lui a réussi ; d'autre part, les avions anglais et américains continuent sans relâche de ravitailler Berlin, malgré les intempéries. Dès lors, les jeux sont faits. A l'automne 1948, le blocus est effectivement vaincu, mais cette victoire se solde par la division de Berlin.

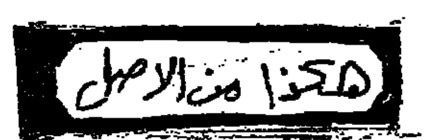
A la pression externe sur la ville, les Soviétiques avaient ajouté dès le début une tension interne, en entretenant avec l'aide des communistes allemands une agitation permanente, notamment à l'hôtel de ville, situé en secteur oriental. Les troubles atteignent un tel degré en septembre que la mairie est obligée de se transférer en secteur anglais. De virtuelle, la partition devient effective le 30 novembre, quand l'Est se dote de sa propre municipalité. Cinq jours plus tard, les élections prévues par la Constitution ont lieu dans les secteurs occidentaux : le SPD remporte un succès historique avec près des deux tiers des voix. Reuter est réélu maire à l'unanimité, et il peut enfin entrer en fonctions.

La levée du blocus n'est plus qu'une question de temps. Dès le début de l'année 1949, les Soviétiques semblent même désireux de mettre fin rapidement à la crise. Mais, cette fois, ce sont les Occidentaux qui freinent le mouvement, car ils redoutent une nouvelle manœuvre soviétique. Assurés de leur succès final à Berlin, ils tiennent, avant de négocier, à parachever la construction de leur Allemagne. Ce n'est donc qu'après la conclusion des accords de Washington et l'adoption par le Conseil parlementaire de la Loi fondamentale de RFA qu'intervient la levée du blocus. Il a duré plus de onze mois.

Le 12 mai 1949 à 0 heure, les Soviétiques rendent à la circulation les routes, les voies ferrées et les canaux reliant Berlin à l'Ouest. La levée du blocus donne lieu à une joyeuse pagaille. Comme le relate *le Monde*, « *sur l'autostrade, journalistes, militaires et civils participent au* derby du blocus *entre Helmstedt et Berlin* ». L'ancienne capitale vibre de la joie populaire. Les habitants ont l'impression de vivre une véritable « *libération* ». Par précaution, le pont aérien continue jusqu'au 30 septembre. Au total, il aura coûté 200 millions de dollars et surtout la vie à soixante-seize personnes : cinq Allemands, trente et un Américains et quarante Britanniques.

Dix ans après le blocus, une nouvelle crise éclate à Berlin à l'initiative de Khrouchtchev, qui veut procéder à l'ablation de la « *tumeur cancéreuse* » berlinoise plantée au cœur de la RDA. La crise s'achève en 1961 avec la construction du mur qui matérialise la coupure de la ville, effective depuis 1948.

CYRIL BUFFET.



Le sommet de Toronto

Les sept pays industrialisés attendent l'après-Reagan

(Suite de la première page.)

Les textes dont ils ont préparé les brouillons évitent donc les sujets de discorde et mettent au contraire en lumière les motifs de satisfaction, comme la nouvelle stabilité du dollar et les progrès effectués sur la voie de la coordination des politiques économiques.

La question de la dette des pays les plus pauvres soulevée, il y a moins d'un mois par M. Mitterrand, a également toutes les chances d'être privilégiée par ceux qui ont pour tâche de façonner l'image du sommet, même si aucune décision formelle ne peut en résulter. Comme on aime à le rappeler régulièrement du côté français, le sommet des Sept ne constitue pas un directoire du monde occidental, mais une rencontre informelle de ses principaux responsables, qui apprennent ainsi à mieux se connaître, à échanger leur expérience, et tentent de dégager quelques grandes lignes d'action. Cette année, deux « nouveaux » vont subir leur examen de passage : M. De Mita pour l'Italie et M. Takeshita pour le Japon.

Mais c'est sans doute M. Reagan qui va, pour une nouvelle et dernière fois, tenir la vedette : le temps est effet venu pour lui de faire ses adieux, mais il entend le faire avec éclat, en mettant en avant la plus importante réalisation que l'Histoire, espère-t-il, retiendra à son actif : l'amélioration, pour ne pas dire le changement de nature des relations avec l'Union soviétique. Pas étonnant, dans ces conditions, que les « sherpas » aient planché sur une déclaration politique consacrée au sujet, et qui saluera cette évolution rendue possible par la volonté réformiste de M. Gorbatchev.

Ironie du sort : c'est non loin de Toronto, à Ottawa, que les Sept, il y a sept ans, mettaient en garde la planète contre le danger soviétique, à la demande expresse de M. Reagan. Bon nombre d'Européens n'avaient alors suivi qu'en traînant les pieds. Il est à parier qu'ils suivront encore, mais en gardant pour eux pas mal d'arrière-pensées : le malaise devant le condominium qui s'ébauche entre les deux superpuissances remplacera les réticences d'hier devant les appels à la croisade contre ce qui était encore l'« empire du mal ». Ils n'en devront pas moins écouter les comptes rendus inspirés que leur servira M. Reagan à propos de son récent voyage à Moscou.

Tout en approuvant la démarche, M. Mitterrand veillera, quant à lui, à ce que l'avenir de la force de dissuasion ne soit pas compromis par le processus de désarmement qui s'amorce et insistera pour que les négociations sur la réduction des armes conventionnelles en Europe soit bien une affaire d'Européens, et non une simple question américano-soviétique.

Une inconnue : parlera-t-on de la reprise des échanges commerciaux Est-Ouest ? Tout le monde y pense et lorgne déjà vers les potentialités d'un marché soviétique encore peu prometteur. Mais chaque Occidental voit dans l'autre un concurrent, et tous soupçonnent les Etats-Unis de vouloir garder le gâteau pour eux.

Autre sujet que M. Reagan veut voir aborder à Toronto : la lutte conte la drogue et contre le blanchissage des bénéfices qu'elle produit (ils sont évalués à 300 milliards de dollars par an). Mais la démarche, qui est surtout destinée à la consommation intérieure américaine, risque fort de rester dans le domaine de la rhétorique, puisque les Nations unies sont déjà saisies du problème et travaillent à la mise au point d'une convention internationale sur le sujet.

Un thème « vendeur » sera soulevé par Mme Thatcher : la lutte contre le terrorisme aérien. La « Dame de fer », qui met un point d'honneur à soigner son image de femme intraitable, voudrait obtenir un engagement des Sept à s'opposer au décollage de leur territoire de tout appareil faisant l'objet d'un détournement. Cette préoccupation s'explique par la récente saga du Boeing des Kuwait Airlines, qui vit indirectement l'Algérie soupçonnée d'avoir rendu la liberté aux pirates de l'air. La « Dame de fer » est soutenue par M. Reagan, mais ne soulève guère l'enthousiasme des autres Européens, de la France en particulier, qui fera remarquer que la question relève de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI).

D'autres questions d'ordre politique pourraient être évoquées, comme celle du Proche-Orient, qui ne fera pas forcément l'objet d'un texte, ou celle de l'aide à apporter au régime philippin (c'est une préoccupation américano-japonaise) et à la réinsertion des cinq millions de réfugiés afghans.

De l'utilité des sommets

Les Sept ne manqueront pas de se livrer à un exercice d'autosatisfaction à propos de la situation économique. Ils vanteront la réussite de leurs efforts sur le plan national, mais aussi les bienfaits de la coordination des politiques qu'ils mettent en œuvre depuis le sommet de Tokyo, en juin 1986. Pourquoi se priver du plaisir d'imputer à cette amorce de gestion collective de l'économie industrialisée les performances encourageantes que l'on peut aujourd'hui constater au niveau de la croissance, de l'investissement, de la stabilité des prix, et surtout cette capacité de réaction et de résistance à la crise qu'à la surprise générale ont manifestée les pays de l'OCDE après le krach d'octobre 1987 ? La réunion de Toronto apparaît à cet égard comme la consécration de la politique des sommets et la démonstration de son utilité.

Il n'y a pas lieu d'en attendre d'innovation majeure en matière de coopération économique. La recette s'étant révélée bonne, les Sept recommanderont de poursuivre et d'amplifier les efforts entrepris afin de réduire les principaux déséquilibres extérieurs – le déficit américain, les excédents allemands et japonais, – mais aussi de stabiliser les taux de change. *« Toute chute supplémentaire du dollar ou toute hausse de nature à remettre en cause le processus d'ajustement pourraient être préjudiciables aux perspectives de croissance »*, peut-on lire dans le projet de communiqué, comme si les relations de change actuelles entre le dollar et les autres grandes monnaies, intervenant après de si vives fluctuations, étaient condidérées comme proches de l'idéal.

Pour améliorer la surveillance collective opérée par le groupe des Sept – le fameux « G 7 » créé à Tokyo en 1986, – les chefs d'Etat et de gouvernement décideront sans doute d'enrichir la batterie d'indicateurs grâce auxquels ils prennent le pouls de l'économie mondiale, et qui reflètent l'évolution des prix des matières premières. Cependant un tel instrument, dont le but est de détecter les risques d'inflation, ne fait pas l'unanimité. Ainsi, M. Jacques Delors, président de la Commission européenne, estime qu'il est beaucoup plus difficile aujourd'hui qu'il y a deux ans d'interpréter l'évolution des cours des matières premières.

L'agriculture, la dette

Les Sept souligneront la nécessité d'associer davantage les nouveaux pays industrialisés (NPI) d'Asie aux efforts entrepris pour réduire les déséquilibres extérieurs.

Une bonne gestion macroéconomique ne suffit pas, elle doit être complétée, insisteront les Sept, par des réformes structurelles. Parmi celles-ci, le principal sujet de préoccupation, et peut-être la pomme de discorde de ce sommet, est l'agriculture. Le président Reagan s'apprête à déclencher une offensive en règle contre la politique agricole commune (PAC), alors que la sécheresse qui sévit aux Etats-Unis et la menace qu'elle fait peser sur les récoltes rappellent à point nommé que la pénurie n'est jamais un danger complètement écarté.

Le projet de communiqué tente apparemment de concilier les thèses en présence. Les réformes des politiques agricoles, dont l'objet est de mieux adapter l'offre à la demande, doivent être entreprises par l'ensemble des pays du sommet, peut-on y lire. Allusion au fait que les Etats-Unis protestent contre la politique européenne mais ne font rien pour balayer devant leur porte. Les Américains, les Européens et les Japonais sont invités à trouver un compromis qui permettrait d'aller de l'avant lors de la session ministérielle, « à mi-parcours » de l'Uruguay Round qui se tiendra en décembre à Montréal. Le plus grand danger pour les Européens dans ce débat est certainement d'apparaître divisés. Mme Thatcher prendra-t-elle le risque politique, comme certaine déclaration de dernière heure pouvait le laisser entendre, de défendre une position plus proche de celle du président Reagan que de ses partenaires de la Communauté ?

L'aide aux pays endettés, et en particulier aux plus pauvres d'entre eux, sera longuement évoquée. Chacun rivalise dans la générosité ; ce foisonnement – qui n'en est conscient ? – serait plus utile s'il était coordonné.

JACQUES AMALRIC et PHILIPPE LEMAITRE.

Les précédents sommets

– Rambouillet, 15-16 novembre 1975 (Ford, Giscard d'Estaing, Schmidt, Wilson, Miki, Moro).

– Porto-Rico, 27-28 juin 1976 (Ford, Giscard d'Estaing, Schmidt, Callaghan, Moro, Miki, Trudeau).

– Londres, 7-8 mai 1977 (Schmidt, Trudeau, Carter, Giscard d'Estaing, Callaghan, Andreotti, Fukuda).

– Bonn, 16-17 juillet 1978 (Carter, Fukuda, Trudeau, Schmidt, Giscard d'Estaing, Callaghan, Andreotti).

– Tokyo, 28-29 juin 1979 (Clark, Schmidt, Giscard d'Estaing, Andreotti, Ohira, Thatcher, Carter).

– Venise, 22-23 juin 1980 (Carter, Trudeau, Thatcher, Schmidt, Cossiga, Okita).

– Ottawa, 20-21 juillet 1981 (Reagan, Trudeau, Thatcher, Schmidt, Mitterrand, Spadolini, Suzuki).

– Versailles, 4-6 juin 1982 (Schmidt, Trudeau, Reagan, Mitterrand, Thatcher, Spadolini, Suzuki, Thorn, Martens).

– Williamsburg, 28-30 mai 1983 (Kohl, Trudeau, Reagan, Mitterrand, Thatcher, Fanfani, Nakasone, Thorn).

– Londres, 7-9 juin 1984 (Kohl, Trudeau, Reagan, Mitterrand, Thatcher, Craxi, Nakasone, Thorn).

– Bonn, 2-4 mai 1985 (Kohl, Mulroney, Reagan, Mitterrand, Thatcher, Craxi, Nakasone, Delors).

– Tokyo, 4-6 mai 1986 (Reagan, Craxi, Mulroney, Thatcher, Nakasone, Kohl, Mitterrand, Delors, Lubbers).

– Venise, 8-10 juin 1987 (Reagan, Nakasone, Mulroney, Mitterrand, Kohl, Thatcher, Fanfani, Delors).

Consécration pour la capitale de l'Ontario

MONTRÉAL
de notre correspondante

Le sommet des sept pays les plus industrialisés est pour Toronto (*« lieu de rencontre »* en langue iroquoise) une consécration. Qui songera ensuite à lui contester ses titres, qui osera *mentionner le nom de « l'autre »*, Montréal ?

Entre ces deux villes, fondées par des Français (Toronto, l'ancien Fort-Rouillé, doit, il est vrai, son essor à des royalistes anglais chassés des Etats-Unis après la guerre d'indépendance), la rivalité dure depuis des siècles. La reine Victoria avait déjà dû jouer les arbitres à la fin du dix-neuvième siècle en choisissant d'établir la capitale du Canada en terrain neutre (Ottawa), presque à mi-chemin entre les concurrentes.

Profitant au maximum de sa situation géographique au bord des grands lacs canado-américains, Toronto, capitale incontestée de l'Ontario, a progressivement accéléré le rythme de son développement jusqu'à *devenir – comme son enfant* adoptif, Ben Johnnson – la plus rapide.

Elle a d'abord enlevé à Montréal une partie de ses organes économiques vitaux : les banques et les grandes sociétés. Près de la moitié des compagnies canadiennes y ont aujourd'hui leur siège social. Montréal n'en a gardé que le quart. La grande majorité des banques étrangères sont basées à Toronto, dont la Bourse des valeurs (la huitième au monde après Paris) est deux *fois plus importante que celle de* Montréal.

Le tournant décisif est peut-être à situer en 1976, date de l'arrivée au pouvoir des « indépendantistes » du parti québécois dans la province francophone. *Fuyant les remous politiques, des* centaines d'hommes d'affaires anglophones, peu disposés à parler « buriness » en français, ont alors quitté le Saint-Laurent pour les rives calmes du lac Ontario.

En 1976 justement, Toronto affichait ouvertement toutes ses prétentions en inaugurant la tour de la société Canadian National, *la plus haute structure du monde* (556 mètres, près de deux fois la tour Eiffel) avec à son sommet un restaurant baptisé *« Top of the world »*. Rien de moins. Après tout, le World Trade Center de New-York n'était-il pas battu en hauteur ?

Autrefois baptisé *« capitale canadienne de l'ennui mortel »*, Toronto la puritaine – la loi y interdit toujours la consommation d'alcool après 1 heure du matin – a ensuite tenté de rattraper son retard culturel sur *Montréal en encourageant ses* musées, ses universités et ses festivals.

La métropole québécoise gardait toutefois, en 1981, l'avantage du nombre avec ses 3 millions d'habitants. Elle vient, là encore, de se faire « doubler » par Toronto, qui compte maintenant dans sa grande région 400 000 personnes de plus que sa rivale. La moitié de tous les immigrés qui arrivent au Canada mettent le cap sur l'Ontario. Toronto, qui a attiré près de 500 000 Italiens (autant qu'à Florence) est d'ailleurs devenue une des villes les plus cosmopolites du Canada. On y a recensé pas moins de cinquante-huit langues.

Montréal peut encore se vanter *d'avoir accueilli les Jeux* olympiques d'été en 1976. Pas pour longtemps, peut-être. Toronto compte profiter du prochain sommet pour promouvoir sa candidature aux Jeux de 1996.

MARTINE JACOT.

Europe

TURQUIE

Une interview du chef du Parti des travailleurs du Kurdistan entraîne la saisie du quotidien « Milliyet »

ISTANBUL
de notre correspondant

L'incroyable n'aura donc pas lieu : la police est intervenue, dans la nuit du jeudi 16 au vendredi 17 juin, aux imprimeries du quotidien *Milliyet* (centre gauche) pour empêcher, au nom de l'article du code pénal qui réprime l'*« affaiblissement des sentiments nationaux »* la publication d'une interview d'Abdullah Ocalan, le dirigeant du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK, marxiste-léniniste). Le reportage avait été réalisé dans la plaine de la Bekaa, au Liban, sous contrôle syrien, par l'un des journalistes turcs les plus célèbres, Mehmet Ali Birand.

Cette saisie d'un journal dont le tirage quotidien est d'environ 300 000 exemplaires intervient alors que la position gouvernementale sur la question kurde, traditionnellement niée dans sa dimension culturelle et réduite à un problème de développement économique, semblait donner, depuis quelques mois, des signes d'assouplissement : le premier ministre, M. Turgut Ozal, avait donné satisfaction aux grévistes de la faim de la prison de Diyarbakir en leur permettant, pour la première fois officiellement, de parler kurde pendant les heures de visite ; la diffusion d'une cassette folklorique en kurde avait été, officiellement aussi, autorisée ; les tribunaux abandonnaient les poursuites contre les parents donnant des prénoms kurdes à leurs enfants. La semaine dernière, un des historiens turcs les plus connus démontait dans le quotidien *Cumhuriyet* la thèse officielle selon laquelle les Kurdes seraient ethniquement et linguistiquement un rameau des Turcs.

Au même moment, le procès continuait contre les publications qui, comme l'hebdomadaire *Vers l'an 2000*, osaient aller plus loin dans la destruction des tabous en parlant de *« peuple »* ou de *« nation »* kurde. La tolérance cessait à la frontière entre le culturel et le politique, et elle disparaissait dès qu'il s'agissait du PKK. Après les massacres de civils, perpétrés sans interruption depuis l'année dernière, le Parti des travailleurs du Kurdistan reste, pour le gouvernement comme pour l'opinion, une bande de tueurs, manipulés de l'extérieur contre l'intégrité de l'Etat turc.

Pourtant, la publication, voici trois semaines d'un communiqué commun signé par le PKK et l'Union des patriotes du Kurdistan, active dans le nord de l'Irak, avait suscité un intérêt nouveau : sous l'influence de cette deuxième organisation, dirigée par Jalal Talabani, le PKK semblait faire sienne la *« condamnation des massacres de civils »*. L'entretien accordé la semaine dernière à M. Talabani par des responsables du département d'Etat américain avait déclenché les foudres d'Ankara, inquiète de la respectabilité internationale qui pourrait ainsi rejaillir sur le PKK.

Un éventuel changement de tactique du PKK ôterait aux autorités un prétexte pour éluder un débat démocratique sur le problème kurde, dont la nécessité est soulignée par de nombreux commentateurs. Lorsqu'il a aperçu, dans l'avion qui le ramenait d'Athènes, le numéro du quotidien *Milliyet*, annonçant pour le lendemain le début de la série d'interviews, c'est M. Ozal lui-même, pourtant réputé être une « colombe » sur la question, qui a le premier parlé de saisie : la manchette du journal était d'autant plus spectaculaire qu'elle annonçait : *« Le PKK a quelque chose à proposer. »* L'interview a été censurée et l'opinion devra attendre pour connaître la teneur de ces propositions.

MICHEL FARRÈRE.

URSS : les conflits nationaux

Le rattachement du Haut-Karabakh à l'Arménie est exclu

Moscou *(AFP)*. – Le Soviet suprême (Parlement) d'Azerbaïdjan a voté, comme prévu, le vendredi 17 juin, une résolution contre le rattachament de la région du Haut-Karabakh – peuplé à 75 % d'Arméniens – à la République voisine d'Arménie.

Les députés azerbaïdjanais, à l'unanimité, selon une source officielle à Bakou, ont ainsi suivi la décision prise lundi par le présidium du Soviet suprême de l'Azerbaïdjan. Les députés du Nagorny-Karabakh, toujours selon cette source, n'étaient pas présents au moment du scrutin.

Annonçant ce vote, l'agence Tass a observé que les députés azerbaïdjanais ont pris en considération les décisions du comité central du PCUS, du conseil des ministres de l'URSS, visant à l' *« accélération du développement du Nagorny-Karabakh pour 1988-1995 »*. Ils ont également souligné, selon Tass, que *« les mesures prises »* par le PC d'Azerbaïdjan et le conseil des ministres de cette République *« créent les conditions favorables au développement et pour la satisfaction des exigences économiques et culturelles des populations arméniennes et azerbaïdjanaises, comme des autres nationalités »* de l'Azerbaïdjan.

Le 15 juin, les députés arméniens avaient voté une résolution en faveur du rattachement du Nagorny-Karabakh à leur République. Ils avaient exprimé l'espoir que cette résolution ne nuirait pas aux *« relations de bon voisinage entre les deux Républiques et serait accueillie avec compréhension par les peuples azerbaïdjanais »*.

A Moscou, le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, M. Guennadi Guerassimov, a commenté la situation en Azerbaïdjan en indiquant que le présidium de cette République avait dénoncé les *« graves erreurs »* dans la gestion des anciens dirigeants du Nagorny-Karabakh

Le présidium a également souligné, selon M. Guerassimov, que les dispositions constitutionnelles existant en Azerbaïdjan coïncidaient avec *« les intérêts pratiques de tous les peuples de la région »*.

YOUGOSLAVIE

Des milliers d'ouvriers en colère manifestent dans les rues de Belgrade

Plusieurs milliers de personnes – dix mille selon la police – ont manifesté, le vendredi 17 juin, devant le Parlement fédéral à Belgrade, aux cris de *« Nous voulions du pain et des changements ! »*. Cette manifestation était la plus importante organisée dans les rues de la capitale yougoslave. Elle a été provoquée par les réductions de salaires et les diverses mesures d'austérité économique décidées récemment par le gouvernement. Le nom du premier ministre, M. Branko Mikulic, a été hué par la foule, tout comme ceux de MM. Dusan Popovski, président de l'Assemblée nationale, et Janez Zemljaric, vice-ministre du gouvernement.

Dans un premier temps, les quelque cinq mille ouvriers en grève depuis mercredi de l'usine de tracteurs Zmaj ont défilé dans les rues de Belgrade en agitant des banderoles rouges ainsi que des drapeaux et des portraits du maréchal Tito. *« Nous sommes venus devant le Parlement parce que nous avons faim et parce que nous ne savons pas comment nourrir nos enfants avec 180000 dinars* [environ 480 F] *par mois »*, a déclaré le porte-parole de la section syndicale de Zmaj.

Plusieurs milliers de personnes sortant de leur travail se sont ensuite jointes au cortège. Organisées par les syndicats officiels, la grève et la manifestation étaient considérées comme légales par la police, qui n'est pas intervenue.

Le taux annuel d'inflation en Yougoslave était de l'ordre de *150 %* au mois de mai, mais les prix d'un grand nombre d'articles de consommation courant ont doublé en juin à la suite de la levée du gel des prix décrétée par le gouvernement fédéral. – *(Reuter-AFP.)*

Asie

CHINE

Peines de prison pour les responsables d'un gigantesque incendie de forêt

Pékin (AFP). — Le procès des responsables du plus grave incendie de forêt jamais survenu en Chine depuis 1949 s'est achevé avec la condamnation à des peines allant jusqu'à sept ans de prison pour les onze inculpés, la plupart des cadres locaux, a annoncé, le samedi 18 juin, l'agence Chine nouvelle.

Certains ouvriers agricoles ont été condamnés à sept ans de prison. Sept cadres locaux, dont deux responsables du Parti communiste, ont été condamnés à des peines allant de trois à cinq ans de prison, ajoute l'agence.

L'incendie, déclenché le 6 mai 1987, avait pris les proportions d'une catastrophe nationale et dévoré plus de 1 million d'hectares dans la province forestière du Heilongjiang (nord-est), causant la mort de 193 personnes. Il n'avait pu être éteint définitivement que le 2 juin suivant, après avoir réduit en cendres trois villes, dont une de 20 000 habitants, Xilinji ; 50 000 personnes étaient demeurées sans abri, tandis que 40 000 soldats et civils avaient dû être mobilisés.

Un cadre, ex-policier et vice-directeur de la section de lutte contre le feu d'un des districts touchés, avait reçu l'ordre, au lendemain du déclenchement de l'incendie, de faire protéger les stocks de grain et des réservoirs d'essence. Il avait préféré à la place envoyer trois autopompes protéger sa propre habitation et a été condamné à cinq ans de prison. La négligence d'un autre cadre, ex-directeur du bureau des forêts d'un autre district, qui avait déserté les lieux au début de l'incendie et provoqué la mort de 43 personnes, a été condamné à trois ans de prison. Un responsable local du PC a été condamné également à trois ans de prison pour n'avoir pas transmis les instructions voulues, attitude conduisant à une reprise des foyers après une semaine.

Les ouvriers agricoles avaient provoqué l'incendie avec des mégots mal éteints pour certains, ou par de l'huile brûlante tombée de leurs tronçonneuses mécaniques, avait précisé l'an dernier l'agence Chine nouvelle. La catastrophe avait coûté son poste au ministre des forêts, M. Yang Zhong, et donné le signal du lancement d'une campagne contre la bureaucratie et les négligences, à l'origine d'innombrables désastres en Chine.

INDE : élections partielles

Sérieux revers pour M. Gandhi

M. Rajiv Gandhi et son parti, le Congrès-I, viennent de subir un sérieux revers à l'occasion d'une élection partielle à Allahabad (Uttar-Pradesh), sur le Gange. La principale figure de l'opposition, M. Wishwanath Pratap Singh, ancien ministre des finances, puis de la défense, a infligé une lourde défaite au candidat du Congrès-I. Le samedi 18 juin, en milieu de journée, alors que la moitié des bulletins avaient été dépouillés, M. Singh avait recueilli près de 100 000 voix contre 45 000 au candidat du pouvoir.

Dix-sept autres élections partielles étaient organisées vendredi et marquent, une progression de l'opposition, selon les premières tendances, une progression de l'opposition, sans toutefois annoncer un raz de marée. Sur 7 sièges à pourvoir au Parlement fédéral (qui en compte 544), et qui tous étaient détenus par le Congrès-I, trois résultats sont déjà connus : 2 sont conquis par l'opposition et 1 reste au Congrès-I. Sur 11 sièges à pourvoir dans les assemblées d'Etat, 9 sont acquis : le Congrès-I en a rapporté 5, soit déjà autant que le nombre de sièges qu'il détenait avant le scrutin.

Après avoir été l'un des plus proches collaborateurs de M. Rajiv Gandhi, M. Singh est devenu son adversaire le plus déterminé. Il a estimé que sa victoire à Allahabad constituait « *une condamnation du gouvernement corrompu de New-Delhi* ». Ce résultat n'affectera cependant pas la composition de la Chambre basse, où le Congrès-I conserve une très confortable majorité en raison d'une victoire massive lors des dernières élections générales en 1984.

M. Singh, qui a été expulsé du Congrès-I l'an dernier pour avoir mis en cause l'intégrité personnelle du premier ministre, ainsi que celle du gouvernement, semble la seule personnalité capable de cimenter une opposition divisée. Ce succès électoral devrait, en tout cas, lui permettre de poursuivre sa campagne contre le premier ministre. Un échec à Allahabad aurait sans doute mis fin à cette ambition. Enfin, les résultats de vendredi pourraient inviter M. Gandhi à renoncer à des élections législatives anticipées. — *(AFP, UPI.)*

Amériques

ÉTATS-UNIS

La légitime défense en question à Washington

(suite de la première page.)

Naturellement, les commentateurs de la presse se sont enflammés — l'affaire n'a pas quitté depuis quatre jours la « une » du *Washington Post*, — certains pour ironiser, d'autres pour manifester leur sympathie à leur collègue tout en tirant la morale de l'histoire : le simple fait de posséder une arme à feu pousse à agir inconsidérément.

Mais l'incident a aussi suscité d'aigres réactions de certains Noirs, qui ont bien vite détecté dans tout cela des éléments de racisme. Pourquoi aucune poursuite n'a-t-elle été engagée contre les jeunes intrus, alors que Carl Rowan devra répondre de la possession illégale d'une arme ? Et aurait-on fait tant d'histoires si un propriétaire blanc avait tiré sur de jeunes Noirs venus des quartiers pauvres ? Même le pasteur Jesse Jackson a mêlé, discrètement, sa voix au concert.

Quant à Carl Rowan lui-même, un homme d'âge mûr à la silhouette avantageuse, il a justifié en ces termes son comportement : « *Tout individu qui menace ma famille devient mon ennemi, qu'il soit noir, blanc, bleu ou vert.* » Couleurs de peau, couleurs de piscines, tout se brouille, dès que les rôles sont renversés.

JAN KRAUZE.

● **JAMAIQUE : le meurtrier de Peter Tosh condamné à la pendaison.** — Dennis Lobban, âgé de trente ans, a été condamné à la peine de mort par pendaison, le vendredi 17 juin, pour le meurtre en septembre dernier du poète et chanteur de reggae Peter Tosh et de deux autres personnes. — *(Reuter.)*

BRÉSIL

Destitution du chef d'état-major des armées

Brasilia. — Le président Sarney a démis de ses fonctions le chef d'état-major des armées, le jeudi 16 juin, dans la soirée. Le général de brigade Paulo Roberto Camarinha, l'un des six militaires à avoir rang de ministre au sein du gouvernement brésilien, avait sévèrement critiqué la politique économique du gouvernement, et particulièrement le blocage des salaires des fonctionnaires et des militaires. Dans un entretien avec l'agence de presse EBN, il s'en était aussi pris au pouvoir législatif et judiciaire, où il dénonçait des salaires, selon lui, scandaleusement élevés.

C'est la première fois depuis le retour des civils au pouvoir en mars 1985 que le président Sarney démet un ministre militaire. Un geste d'autant plus marquant que dans toutes les batailles politiques, notamment face à l'Assemblée constituante qui désirait réduire la durée du mandat du chef de l'Etat, M. Sarney a toujours trouvé un appui sans faille auprès de la hiérarchie de l'armée. Les hommes politiques de droite comme de gauche, réagissant à la destitution du général Camarinha, se sont dans l'ensemble déclarés opposés vendredi à l'intervention du général dans la politique économique du pays.

L'amiral Valbert Lisieux Medeiros de Figueiredo, âgé de soixante ans et jusqu'à présent commandant des opérations navales de la marine brésilienne, a été nommé chef d'état-major, une fonction qui est occupée alternativement par des officiers supérieurs des trois armes en service actif. L'ancien chef d'état-major pourrait, lui, encourir les rigueurs de la justice militaire. Toute revendication salariale d'un membre des forces armées est en effet passible de prison. — *(AFP.)*

● **ARGENTINE : démission des principaux chefs de la police.** — Les principaux chefs de la police de Buenos-Aires ont remis, le vendredi 17 juin, leur démission après l'ouverture d'une enquête judiciaire sur de possibles cas de corruption dans leurs services. Depuis décembre 1987, plus de cinquante officiers et environ une centaine de sous-officiers de la police de Buenos-Aires ont été mis à la retraite ou en disponibilité pour avoir été impliqués dans de telles affaires. — *(AFP.)*

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Limogeage du ministre de la défense

SAINT-DOMINGUE
correspondance

Le président dominicain, M. Joaquim Balaguer, a limogé, le vendredi 17 juin, son ministre des forces armées, le général Antonio Imbert Barrera, alors que des rumeurs insistantes annonçaient depuis vingt-quatre heures un coup d'Etat militaire dans la République caraïbe. La présidence de la République a par ailleurs publié, jeudi, un communiqué pour tenter de mettre un terme aux « fausses rumeurs » concernant des problèmes de santé du chef de l'Etat.

Seul survivant du commando qui avait assassiné le dictateur Rafael Leonidas Trujillo en 1961, le général Imbert Barrera a été remplacé à la tête des armées par un autre personnage-clé de l'histoire dominicaine contemporaine, le général Elias Wessin y Wessin. A la tête des officiers putschistes qui renversèrent le gouvernement du président Juan Bosch en septembre 1963, le général Wessin y Wessin allait diriger, dix-huit mois plus tard, la brutale répression du mouvement populaire en faveur du respect de la Constitution, avec l'appui des « marines » nord-américains dont il avait sollicité l'envoi.

Agé de quatre-vingts ans, aveugle, de plus en plus isolé, le président Balaguer traverse l'une des passes les plus délicates de sa longue carrière publique. Depuis son retour à la tête de l'Etat il y a deux ans, la situation économique et sociale s'est détériorée au rythme de la rapide dévaluation du peso dominicain. Le recours à la planche à billets pour financer un ambitieux programme de construction a accéléré l'inflation et le mécontentement de la population dont le pouvoir d'achat ne cesse de s'effriter.

Autre motif d'exaspération, l'effondrement des services publics essentiels, notamment l'électricité et l'eau, dont la distribution est de plus en plus précaire. Après la vague d'agitation qui avait fait six morts parmi les manifestants aux mois de février et mars de cette année, l'influente Eglise catholique s'était efforcée de calmer les esprits en convoquant un dialogue tripartite — gouvernement, patrons, syndicats — pour trouver des solutions à la crise. Mais ce dialogue n'a pas résisté à l'accélération du coût de la vie et les principales centrales syndicales viennent d'annoncer la relance de mouvements de grève et de manifestations.

JEAN-MICHEL CAROIT.

Afrique

TCHAD : un geste de M. Kadhafi à l'égard de N'Djamena ?

Le chef d'une fraction de l'opposition a été arrêté à Tripoli

Ouagadougou. — Le Conseil démocratique révolutionnaire (CDR, une des composantes du Front national de libération du Tchad — FROLINAT, — opposé au régime tchadien) a dénoncé, le vendredi 17 juin, l'arrestation à Tripoli par les autorités libyennes de son chef, M. Acheikh Ibn Oumar, et de plusieurs de ses compagnons.

Le CDR, dans un communiqué remis au correspondant de l'AFP à Ouagadougou, adresse une mise en garde aux autorités libyennes « *quant aux conséquences fâcheuses* » qui peuvent découler de ces mesures.

Les dirigeants libyens, affirmes un porte-parole, M. Youssouf Maina, ont décidé d'arrêter ces militants « *pour les troquer contre les prisonniers libyens détenus au Tchad* ». Le chef du CDR a été arrêté parce qu'il a « *refusé de cautionner des pratiques antirévolutionnaires qui s'inscrivent dans un plan diabolique de liquidation des forces nationalistes et patriotiques* », déclare M. Maina.

[Pendant longtemps, les opposants tchadiens, même les moins représentatifs, ont bénéficié de l'hospitalité du colonel Kadhafi, qui présentait le conflit tchadien comme une « *guerre civile* ». Le numéro un libyen a déclaré, à l'occasion du récent sommet de l'Organisation de l'unité africaine, qu'il « *reconnaissait* » le régime de M. Hissène Habré. Les mesures prises contre le CDR sont peut-être un geste de bonne volonté en direction de N'Djamena alors qu'on parle dans certains milieux diplomatiques de la possibilité d'une rencontre entre M. Hissène Habré et M. Kadhafi à Tunis. — J.-L.G.]

A TRAVERS LE MONDE

Philippines

Procès de cent trente anciens putchistes

Le procès de cent trente militaires accusés d'avoir participé à la tentative de coup d'Etat manqué contre le gouvernement de la présidente Aquino en août 1987 s'est ouvert, le vendredi 17 juin, devant un tribunal militaire à Manille. Cependant, la mise en accusation des suspects a été reportée au 1er juillet, certains d'entre eux ayant demandé de disposer d'un temps suffisant pour trouver des avocats.

Les 130 militaires, dont 65 seulement étaient présents à l'ouverture du procès, sont accusés de mutinerie, assassinat, tentative d'assassinat et comportement préjudiciable à la sécurité de l'Etat pour participation présumée à la tentative de coup d'Etat qui avait fait 53 morts et environ 300 blessés. Le principal organisateur de cette mutinerie, le colonel Gregorio Honasan, toujours en fuite après s'être échappé en avril dernier du bateau dans lequel il était détenu, ne figurait pas parmi les accusés. — *(AFP.)*

Roumanie

Ministres limogés ou blâmés

Le ministre du commerce extérieur, M. Ilie Vaduva, et le président du Comité d'Etat des plans (avec rang de ministre), M. Stefan Birlea, ont été limogés et exclus du bureau politique du Parti communiste, pour avoir autorisé le dépôt de produits chimiques toxiques dans un port roumain, apprend-on de source officielle à Bucarest.

Le secrétaire d'Etat au commerce extérieur, M. Constantin Stanca, a également été démis de ses fonctions. Le premier vice-premier ministre, M. Gheorghe Oprea, le vice-premier ministre, M. Stefan Andrei, et le ministre de l'industrie chimique, M. Ion Nicolae, ont été, quant à eux, « blâmés ». — *(AFP.)*

Tchécoslovaquie

Coup de filet de la police contre la Charte 77

La police tchécoslovaque a interpellé, le vendredi 17 juin à Prague, onze membres dirigeants de la Charte 77, a-t-on appris dans les milieux dissidents. Ces arrestations ont eu lieu à la veille de l'ouverture d'un séminaire international non officiel sur les droits de l'homme et le pacifisme, qui devait se tenir samedi et dimanche dans la capitale tchécoslovaque.

Parmi les onze dissidents arrêtés figurent les trois porte-parole actuels de la Charte — MM. Stanislav Devaty, Milos Hajek et Bohumir Janat, — ainsi que M. Jaroslav Sabata, ancien doyen de la faculté de Brno, MM. Jan Urban, Martin Palous, Petr Uhl, Herman Chromy, Jan Stern et Jiri Pavlicek, un des fondateurs d'une association pacifiste indépendante, Initiative pour la démilitarisation de la société, créée le 16 avril dernier, et qui avait déjà été interpellé la veille. — *(AFP.)*

Proche-Orient

En Cisjordanie

Violents heurts dans un village proche de Naplouse

Des soldats israéliens ont tué un Palestinien de vingt-quatre ans et blessé dix-huit autres personnes au cours d'un affrontement qui a eu lieu, dans la nuit du jeudi 16 juin au vendredi 17 juin, dans le village de Beit-Furik, à huit kilomètres au sud-est de Naplouse, principale ville de Cisjordanie.

Les heurts ont commencé lorsqu'une patrouille de soldats israéliens a pénétré dans Beit-Furik avant l'aube, dans le but de détruire la maison de M. Ahmed Hanani, considéré comme l'un des assassins du maire de Naplouse, M. Zafer El Masri, tué en mars 1986. Les Palestiniens chargés de faire le guet ont vu approcher la patrouille et ont donné l'alerte. Aussitôt, sept cents Palestiniens se sont rassemblés dans les rues du village, jetant des pierres à la centaine de soldats qui, s'estimant menacés, ont ouvert le feu sur la foule « *pour se dégager* ».

Selon un des villageois blessés au cours de l'accrochage, les soldats ont finalement fait sauter la maison deux heures après avoir pénétré dans le village. « *J'ai vu un énorme nuage s'élever dans les airs* », a-t-il raconté. « *Après l'explosion, les affrontements ont redoublé de violence.* »

Vingt-quatre maisons au total ont été détruites ou murées, jeudi et vendredi, dans le nord de la Cisjordanie, dans les villages de Kfar-Haris, Anabta, Salfit, ainsi qu'à Tulkarem et au camp de Jenine. Huit autres ont été murées dans la nuit de jeudi à vendredi à Jéricho. De sources militaires israéliennes, on précise que ces mesures — héritées de l'administration coloniale britannique — ont été prises à la suite du démantèlement, par les services de sécurité israéliens, de réseaux « *terroristes* » palestiniens impliqués dans des attaques à la bouteille incendiaire dans ces secteurs.

A Bagdad, le président de l'OLP, M. Yasser Arafat, a déclaré vendredi que les incendies de forêt et les attaques aux engins incendiaires en Israël et dans les territoires occupés « *faisaient partie du soulèvement palestinien* », ajoutant que « *la révolte en Cisjordanie et dans la bande de Gaza s'intensifierait* ». Selon les responsables israéliens, les incendies de forêt ont ravagé, en cinq semaines, plus de 10 000 hectares.

Les récentes déclarations de M. Bassam Abou Charif, l'un des proches conseillers de M. Arafat, selon lesquelles l'OLP serait disposée à engager des négociations directes avec Israël « *dans le cadre d'une conférence internationale* », sont de la « *poudre aux yeux* », a estimé vendredi M. Yossi Ahimeïr, porte-parole du premier ministre Itzhak Shamir. « *Notre position est claire*, a-t-il ajouté, *nous ne considérons pas l'OLP comme un partenaire possible à des négociations et nous n'engagerons des pourparlers de paix que sur la base des accords de Camp David.* »

Les propos de M. Bassam Abou Charif ont été également critiqués par le secrétaire général du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), M. Georges Habache, qui a dénié à tout responsable de l'OLP le droit d'exprimer des idées différentes de celles approuvées par le Conseil national palestinien (CNP, Parlement en exil). Il a en particulier critiqué l'affirmation de M. Abou Charif selon laquelle l'OLP est disposée à accepter de céder la place à toute autre direction qui serait choisie, si la population de Cisjordanie et de Gaza désignait un autre groupe de Palestiniens que l'OLP comme l'interlocuteur d'Israël. « *L'OLP est le représentant légal et unique du peuple palestinien et ceci est approuvé tant par le peuple palestinien que par les pays de la Ligue arabe* », a affirmé M. Habache, dont l'organisation fait partie de la centrale palestinienne. — *(AP, AFP.)*

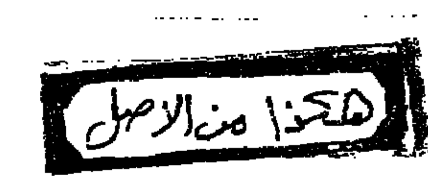
● **LIBAN : libération de trois enfants enlevés à Beyrouth-Ouest.** — Les trois enfants d'un homme d'affaires libanais, enlevés le mardi 14 juin à Beyrouth-Ouest, sous contrôle syrien, ont été libérés vendredi à l'aube. Dounia Ariss, douze ans, et ses deux frères, Samer et Ramzi, onze et huit ans, ont été retrouvés grâce à des perquisitions effectuées par le parti Hezbollah pro-iranien dans le quartier de Haret-Hreik, dans la banlieue sud de Beyrouth, où l'armée syrienne est déployée depuis trois semaines. Ils ont été remis au général Ali Hammoud, chef des observateurs syriens à Beyrouth, et ont regagné ensuite leur domicile.

Les trois enfants, dont le père est un important changeur de Beyrouth, avaient été enlevés en plein cœur de Hamra, le quartier commerçant du secteur musulman de la capitale, alors qu'ils étaient accompagnés de leur chauffeur et d'une escorte de trois gendarmes libanais. — *(AFP.)*

● **Une photographe américaine rouée de coups à Jérusalem-Ouest.** — Une photographe américaine a été rouée de coups jeudi à Jérusalem-Ouest par un chauffeur de taxi israélien, qui refusait de la conduire à un hôtel de Jérusalem-Est, fréquenté par des journalistes étrangers.

Mme Stormi Greener, reporter du *Minneapolis Star Tribune*, a indiqué qu'elle avait été « *copieusement injuriée* » en sa qualité de journaliste puis « *assommée* » dans l'altercation qui s'en est suivie.

« *Quand j'ai pris en photo le numéro d'immatriculation du taxi, le chauffeur est sorti du véhicule et m'a frappée. Un second conducteur est venu alors lui prêter main forte* », a précisé Mme Greener, qui a eu une dent cassée et porte des traces de coups. — *(AFP.)*



La semaine du centre

LA semaine qui s'achève restera probablement dans l'histoire de la vie politique française comme celle « du centre et de l'ouverture ». Au lendemain du second tour des élections législatives, qui ont permis aux socialistes de disposer d'une majorité relative, mais non de la majorité absolue qu'ils espéraient, les centristes ont constitué un groupe parlementaire autonome à l'Assemblée nationale, baptisé Groupe de l'union du centre. Ils ont dû, pour y parvenir, résister aux fortes pressions exercées sur eux par M. Valéry Giscard d'Estaing et M. François Léotard, qui cherchaient à maintenir leur ascendant sur l'UDF (dont le Parti républicain et le CDS sont les principaux partenaires).

La recomposition de la droite passe aussi par le RPR : le « rassemblement » de M. Chirac doit aujourd'hui compter sur le mouvement de contestation de ses « rénovateurs ».

Ces derniers, animés notamment par MM. Michel Noir, Alain Carignon, Michel Barnier, soutiennent la candidature de M. Philippe Séguin à la présidence du groupe RPR à l'Assemblée nationale, alors que les caciques du rassemblement préfèrent M. Bernard Pons.

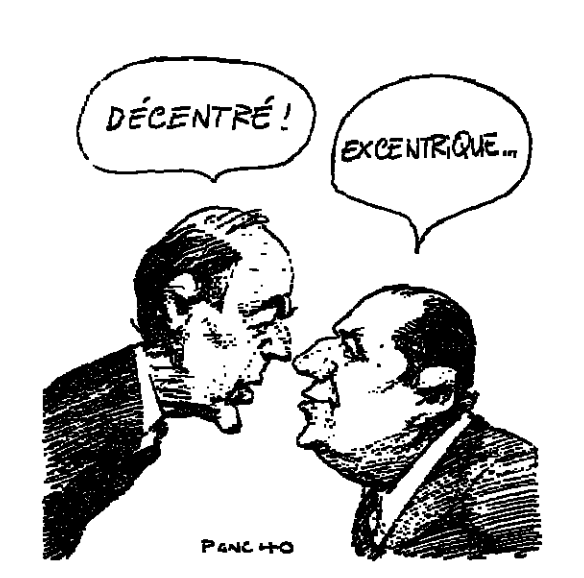
Malgré ce qui apparaît comme un éparpillement de la droite traditionnelle, M. Balladur continue de prêcher le rapprochement entre l'UDF et le RPR. Il se donne six mois pour transformer l'alliance électorale des législatives en une « véritable union » et il souhaite des candidatures uniques à toutes les élections, y compris pour la prochaine présidentielle.

La constitution du centre — autonome, — bien que ses promoteurs promettent de rester fidèles à leur camp, va de pair, dans la symbolique politique, avec l'« ouverture » souhaitée par les socialistes. Cette dernière s'est plutôt traduite, jusqu'à présent, par une « décrispation » de la vie politique française, selon le mot utilisé naguère par M. Valéry Giscard d'Estaing.

La décrispation est aujourd'hui l'œuvre de MM. Mitterrand, Rocard et Barre. Le premier ministre et M. Barre se sont rencontrés le lundi 13 juin afin d'échanger leurs réflexions sur le dossier néo-calédonien.

L'un des collaborateurs de M. Barre, M. Steinmetz, est membre de la mission de conciliation envoyée par M. Michel Rocard en Nouvelle-Calédonie et qui a permis l'organisation, le mercredi 15 juin, d'une rencontre entre deux adversaires irréductibles, MM. Jacques Lafleur (RPCR) et Jean-Marie Tjibaou, chef de file des indépendantistes. En revanche, on dément dans l'entourage de M. Barre qu'une rencontre — pourtant vraisemblable — ait eu lieu entre ce dernier et M. Mitterrand, information publiée par *le Figaro Magazine*.

Le centre et l'ouverture sont tellement à la mode que le Parti communiste lui-même y résiste mal... dans son vocabulaire : ainsi M. André Lajoinie a-t-il déclaré, le vendredi 17 juin, que le PCF a l'ambition de se situer « au « *centre de la vie politique* ».



Après le scrutin législatif

Et si c'était la proportionnelle ?

par Roland Cayrol, Pierre-Olivier Flavigny et Irène Fournier
respectivement directeur de recherche à la Fondation nationale des sciences politiques et ingénieurs d'études au CNRS.

Les résultats des élections législatives ont relancé la querelle du mode de scrutin. Les communistes et les dirigeants du Front national sur un mode majeur, les centristes *mezzo vocce*, ont commencé à s'en prendre à « l'injustice » du scrutin majoritaire.

En face, un argument, le plus *fort pourtant* de la panoplie des tenants du système majoritaire, fait désormais défaut : le scrutin majoritaire — dont les partisans reconnaissent qu'il « biaise » l'exacte représentation du corps électoral — est normalement censé permettre une majorité claire de gouvernement. Or cette fois, il n'y aboutit point... Dès lors, le scrutin majoritaire a-t-il une quelconque justification ? Tant qu'à faire de ne pas avoir de majorité absolue, n'aurait-on pas dû garder la loi électorale proportionnaliste utilisée pour la consultation de 1986, qui, au moins, assurait une représentation fidèle de l'opinion au Parlement ?

Pour essayer d'y voir plus clair, calculons ce qu'auraient été les résultats de ces élections législatives, si elles avaient été organisées à la proportionnelle. Avant de livrer les chiffres, empressons-nous de dire que rien n'est jamais totalement scientifique en la matière, parce que, si les citoyens avaient eu à se prononcer à la proportionnelle, peut-être auraient-ils eu un comportement électoral légèrement différent.

Faisons *l'impasse sur cet impondérable*, et prenons les chiffres du 5 juin comme base de calcul : le premier tour est, en effet, le seul *où toutes les forces politiques* étaient présentes. C'est celui où l'on « choisit », alors qu'au second on « élimine ».

Imaginons donc que, ce 5 juin, sans changement dans les résultats, les Français aient voté à la proportionnelle ; précisons encore : à la proportionnelle dans le cadre des départements, comme cela fut le cas en 1986 (d'ailleurs aucun parti ne propose la proportionnelle nationale intégrale, faisant fi des limites départementales), et avec les *mêmes règles qu'en 1986 (un seul* tour, règle des 5 %, même système de répartition des restes).

Les résultats auraient dès lors *été* les suivants, pour les 575 sièges de métropole et d'outre-mer (à l'exception des deux sièges polynésiens encore à pourvoir le 26 juin) :

— PC = 43 sièges (au lieu de 27), dont 40 en métropole.

— PS et majorité présidentielle = 233 sièges (au lieu de 276), dont 228 en métropole.

— URC et divers droite = 267 sièges (au lieu de 271), dont 255 en métropole.

— Front national = 32 sièges (au lieu de 1), tous en métropole.

On ne peut qu'être frappé par une ressemblance et deux différences avec le résultat de dimanche dernier. La ressemblance, c'est évidemment l'absence de majorité absolue dans les deux cas de figure. Les deux différences s'analysent, d'une part, dans une représentation accrue des « extrêmes » — mais c'est pour l'essentiel le Front national qui en profiterait —, et, d'autre part, dans le fait que la droite modérée (et non plus le PS) *serait le groupe parlementaire* le plus important. Le problème politique serait purement et simplement inversé : on se demanderait si *l'UDF et le RPR solliciteraient* l'appui du Front national, ou si... ils chercheraient « l'ouverture ». *En tout état de cause, le PS, lui*, serait mis dans l'impossibilité de gouverner.

Même si le résultat paraît insatisfaisant à ses militants, le Parti socialiste a donc bénéficié au plus haut point du système majoritaire mis en place par ses adversaires.

Toujours pas de majorité absolue !

Ce système a, de surcroît, l'avantage de « débarrasser » les forces modérées de la présence du FN au Palais-Bourbon. Avec la proportionnelle départementale, version *1986*, M. Le Pen aurait des élus dans vingt-quatre départements : les Bouches-du-Rhône (4 députés), les Alpes-Maritimes, le Nord, le Rhône, Paris, la Seine-Saint-Denis (2 élus chacun), la Gironde, l'Hérault, l'Isère, la Loire, la Moselle, le Pas-de-Calais, les Pyrénées-Orientales, le Bas-Rhin, le Haut-Rhin, la Seine-Maritime, la Seine-et-Marne, les Yvelines, le Var, le Vaucluse, l'Essonne, les Hauts-de-Seine, le Val-de-Marne et le Val d'Oise (1 élu dans chaque). Nul doute que le Front national aurait trouvé là de nouvelles forces pour partir à *l'assaut des municipalités en mars* prochain.

Sans doute, dira-t-on. Et l'on entend des voix, ici ou là, chez les socialistes ou dans la droite modérée, pour plaider non plus le retour à la proportionnelle, mode 1986, mais la mise en place d'un système mixte, où les départements ruraux voteraient, eux, au scrutin majoritaire, cependant que seuls les départements plus peuplés auraient « droit » à la proportionnelle.

A titre d'exemple, nous avons effectué les calculs, toujours sur la *base des résultats du 5 juin*, en gardant la proportionnelle partout, sauf dans les départements élisant *deux députés seulement (où nous* avons pris en compte les résultats des 5 et 12 juin). Les résultats *seraient alors les suivants :*

— PC : 43 sièges.

— *PS et majorité présidentielle* : 238 sièges.

— URC et divers droite : 262 sièges.

— Front national : 32 sièges.

On le voit : rien de bien différent, et toujours pas de majorité absolue !

Sans entrer dans le vif du débat, où les politiques ont la parole, contentons-nous de mettre en garde certains « proportionnalistes » maximalistes, qu'ils se trouvent dans les rangs communistes, socialistes ou centristes : non seulement l'Assemblée de 1988, élue à la proportionnelle, serait plus ingouvernable que l'actuelle. Mais le seul vrai gagant serait le Front national...

L'attitude de M. Barre est diversement appréciée au PR

La *Lettre du Parti républicain* a violemment réagi, le vendredi 17 juin, à l'annonce de la rencontre entre M. Raymond Barre et M. Michel Rocard : « *Depuis un mois, on nous joue* Monsieur Le Trouhabarre saisi par la débauche *politicienne.* » « *Jusqu'où cela ira-t-il ?* », s'interroge, sous le pseudonyme de *Constant*, la lettre quotidienne du PR, qui ajoute : « *La presse nous informe que Raymond Barre se propose de jouer les supplétifs, en apportant avec lui les voix qui manquent au PS pour avoir la majorité absolue* ». « *Après tout, pourquoi pas*, poursuit ce texte, *simplement était-ce bien la peine, hier, de faire tout ce tintouin pour en arriver là aujourd'hui ?* »

Enfonçant le clou, la lettre du PR conclut : « *Au fil des majorités de circonstance, il y aura peut-être moyen ici et là, de glaner un secrétariat d'Etat à la mer, un ministère délégué à la formation, voire peut-être un ministère de l'équipement : il n'y a pas de doute, voilà qui est motivant.* »

En revanche, M. François d'Aubert (UDF-PR), député barriste de la Mayenne, a estimé, le même jour sur la Cinq, que la rencontre, lundi, entre M. Barre et M. Rocard sur le dossier néo-calédonien, constitue « *le type même d'opposition constructive* », que l'UDF entend mener. « *Il ne s'agit pas d'aller faire des petites magouilles avec le président de la République* », a souligné M. d'Aubert. Cette rencontre lui a paru « *tout à fait légitime* » car il est selon lui, « *important, si l'on veut une opposition constructive, de pouvoir discuter de vrais sujets* ».

Enfin M. Charles Millon (UDF-PR), député barriste de l'Ain, s'est déclaré, vendredi sur Europe 1, « *pas du tout choqué* » de l'existence de cette rencontre, à condition, a-t-il souligné, « *que de telles initiatives soient publiques* », afin d'éviter « *toutes ces rumeurs qu'on est en train de développer* ». « *Personnellement, totalement opposé à l'établissement d'une confusion entre la majorité et l'opposition* », M. Millon s'est également prononcé en faveur d'« *une opposition constructive et intelligente* » qui tienne compte de « *la réalité des choses* ».

LIVRES POLITIQUES, par André Laurens

Nouveaux liens sociaux, nouvelle Europe

IL sera question dans cette chronique de deux ouvrages distribués par les circuits commerciaux de l'édition, qui procèdent de deux rapports, l'un concernant la modernisation de l'Etat, l'autre l'ouverture des frontières européennes. Souvent les rapports ne vivent que le temps de « l'effet d'annonce », ou celui de l'utilisation spectaculaire, s'il y a lieu, de certaines de leurs conclusions, puis ils sont classés dans d'obscurs rayonnages. Il arrive qu'ils aient un meilleur sort.

Ainsi, dans le cadre des travaux *sur la modernisation* de l'Etat — mission que le président de la République avait confiée à *Mme Blandine Barret-Kriegel*, — des colloques ont été organisés à Grenoble, sur les corporatismes *et l'Etat, à Bordeaux, sur les utilisations* sociales du droit. Sous le titre *l'Etat et les corporatismes*, un ouvrage *rassemble certaines* des contributions présentées à ces colloques. Ce ne sera pas le best-seller de l'*été* mais, *dans une* période où, sous l'effet de motivations aussi louables que la modernisation, la créativité *par la* concurrence, la suppression des privilèges et des rigidités, on dénonce volontiers *les rentes de* situation, les blocages, les égoïsmes, les pesanteurs et les conservatismes de la *société* française, ce recueil d'études austères mérite d'être pris en compte dans un procès sain et *salutaire* dans son principe mais qui risque de devenir unilatéral et démagogique dans son exploitation.

La notion de corporatisme n'est-elle pas désormais suspecte au regard de l'intérêt général ? Encore faudrait-il la cerner avec précision. Les corporatismes ont une histoire en France, et Christian de Rumillat et Jean Marcou la retracent. Bruno Jobert décrit la version française du corporatisme par rapport aux systèmes comparables dans les pays de tradition sociale-démocrate. Au lieu d'être le moyen global et centralisateur de la négociation sociale qu'il est ailleurs, le corporatisme est en France sectoriel : une superposition de compromis institutionnalisés. Il est envisagé comme un moyen de régulation partielle avec ses avantages et ses inconvénients. Parmi ces derniers, le moindre n'est sans doute pas celui qui le conduit à s'adapter plutôt mal aux situations de réaménagement structurel en période de faible croissance. En effet, lorsque les modifications de la division du travail, qu'engendrent les mutations et les crises, remettent en cause les délimitations des territoires corporatistes, il y a crispation.

Yves Barel définit le corporatisme *comme l'une des formes de* territorialisation de l'action et de la pensée humaines. La corporation *est un territoire social* et, au-delà, de cette acception géographique, « *une part de la substance du corps social* ». Opposer le corporatisme au marché est, selon Yves Barel, « *une plaisanterie ou une naïveté* », puisqu'il est l'une des manifestations de l'économie, *pas nécessairement synonyme de* protectionnisme.

Au moment où l'économie se repolitise, Yves Barel s'interroge sur un nouveau corporatisme qui, à la recherche de territoires eux aussi renouvelés, contribuerait à la prise en charge de questions qui ne peuvent se régler au niveau de l'individu ou du microgroupe.

L'horizon européen de 1992 domine les grands choix politiques des pays concernés et, tous les sondages le confirment, intéresse au plus haut point les électeurs en France. Un petit livre, issu d'une initiative institutionnelle de la Commission européenne, recense sous le titre, *1992, le défi*, les nouvelles données économiques de l'Europe sans frontières. Ce travail, présenté avec une préface de Jacques Delors, a été réalisé sous la direction de Paolo Cecchini.

C'est un ouvrage démonstratif *rédigé dans un style alerte* : un rapport chaleureux et convaincant. L'originalité de l'entreprise tient à *la manière* dont elle a été envisagée : et si l'Europe ne se faisait pas ? Quel serait le coût de la non-Europe ?

Il serait celui que nous payons actuellement dans bien des secteurs *d'activité et* l'absurdité de la situation n'en apparaît qu'avec plus de force. A l'opposé de cette *version négative*, les promesses de « l'Europe sans frontières » sont alléchantes.

★ *L'Etat et les corporatismes*, sous la direction de Dominique Colas. PUF, 216 p., 110 F.

★ *1992, le défi*, préface de Jacques Delors. Flammarion, 247 p., 59 F.

Politique

Les députés se soumettent à la loi limitant le cumul des mandats

Ile-de-France

La succession de M. Giraud s'annonce complexe

Tombant sous le coup de la loi contre le cumul, M. Michel Giraud (RPR), qui vient d'être élu député dans le Val-de-Marne, a décidé d'abandonner prochainement son mandat de conseiller régional d'Ile-de-France et la présidence de cette assemblée.

La subtile procédure à laquelle il a recours pour quitter en douceur la présidence du conseil régional s'explique à la fois par sa situation personnelle et par la complexité du paysage politique qui prévaut dans cette assemblée de cent quatre-vingt-dix-sept membres.

Pas question de renoncer en lui préférant le Sénat à la fonction de député à laquelle il vient d'accéder. Attaché à l'enracinement local, il n'a pas pu, non plus, sacrifier la mairie du Perreux. Restait donc le conseil régional, qu'il préside activement depuis douze ans. Sans doute nourrissait-il encore pour cette assemblée des ambitions et des projets (il l'avait montré en révélant il y a quelques mois l'esquisse de l'Ile-de-France à l'horizon 2000), mais il donnait l'impression de se sentir à l'étroit, voire mal à l'aise, dans un cadre trop restreint (la région) ou trop confortable (le Sénat). Le fait de n'avoir pas été choisi par M. Chirac comme ministre il y a deux ans lui a laissé une profonde amertume.

La situation politique du conseil régional est complexe et fragile et aucun chef de parti ne pourrait admettre que la succession de M. Giraud à un poste éminemment important (l'Ile-de-France a un budget de plus de 6 milliards) s'effectue dans la précipitation.

Avec soixante-cinq membres, dont quelques vedettes comme M. Rocard, le PS est le groupe le plus important devant le RPR (cinquante-huit), l'UDF (trente et un), le PC (vingt). Mais l'assemblée compte aussi deux non-inscrits et surtout vingt et un élus du Front national, qui ne manifestent aucune sympathie à l'égard de M. Giraud... et réciproquement. Quant au groupe PS, il est lui-même sinon divisé du moins contrasté, comme on l'a vu à la fin de l'an dernier à propos du vote du budget, quand cinquante-six socialistes et radicaux de gauche ont décidé de ne pas prendre part au vote pour permettre à M. Giraud et à sa majorité de ne pas être les otages du Front national.

De Mme Barzach à M. Fourcade

A la demande de M. Chirac et en attendant que les reclassements s'opèrent, M. Giraud a décidé de se mettre provisoirement en congé de la fonction de maire du Perreux (tout en restant conseiller municipal) au profit du doyen des maires adjoints de la ville. Ce faisant il n'est pas contraint d'abandonner la présidence de l'Association des maires de France (AMF), une fonction à laquelle il tient, car cet organisme œcuménique regroupe des élus de toutes tendances. Pendant quelques semaines, c'est le bureau de l'AMF qui devrait assurer collégialement la conduite de l'association, M. Giraud reprenant officiellement le 1er octobre à la fois ses fonctions de maire et de président de l'AMF en même temps qu'il quittera le conseil régional. Alors sera organisée l'élection de son successeur.

Comme on voit mal le RPR renoncer à ce poste prestigieux, on cite parmi les possibles candidats deux anciens ministres, Mme Michèle Barzach et M. Alain Devaquet, ainsi que M. Pierre-Charles Krieg. Beaucoup – et lui peut-être le premier – regrettent que M. Charles Pasqua ait renoncé à son mandat régional lorsqu'il fut nommé ministre de l'intérieur.

L'UDF est minoritaire, mais elle a dans ses rangs, avec M. Jean-Pierre Fourcade, le meilleur candidat possible. L'ancien ministre de M. Giscard d'Estaing a démontré son sens des responsabilités, sa rigueur financière et sa volonté de mettre l'Ile-de-France au rang des plus grandes métropoles mondiales.

Les conseillers régionaux doivent se réunir le 28 juin pour examiner un projet de budget rectificatif qui ne comprend pas moins de 730 millions de francs d'autorisations de programmes nouvelles pour les lycées et le réaménagement de la dette. M. Giraud soumettra aussi à ses collègues un projet de modification de la fiscalité locale relatif à la taxe d'habitation. Une belle répétition générale avant l'automne, où chacun pourra compter ses amis, nouer des alliances, prêcher l'ouverture, esquisser des compromis, flatter ou rejeter les deux extrêmes, c'est-à-dire le PC et le Front national, qui, avec vingt et un membres chacun, pèsent quasiment le même poids.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

● **Les rénovateurs sont pour la participation gouvernementale des communistes.** – Réuni à Paris, le bureau national du Mouvement des rénovateurs communistes (MRC), composante qui se situe en dehors du PCF, a récemment adopté une déclaration favorable à *« la participation des communistes »* au gouvernement. *« En pratiquant une politique d'ouverture à droite, le PS a échoué »*, indique ce texte qui souligne que *« simultanément, le PC a abandonné l'objectif d'un gouvernement de progrès à participation communiste, ce qui le prive de tout débouché politique, de toute crédibilité et le renvoie à sa marginalité »*. Le MRC met en garde contre *« ces comportements politiques »* pouvant conduire *« à terme à l'entrée au gouvernement de forces de droite »*. Il se prononce, en conséquence, *« pour un gouvernement d'ouverture à gauche mettant en œuvre des orientations progressistes »*.

M. Durafour répond à M. Rossinot

Le ministre de la fonction publique et des réformes administratives, M. Durafour, « exclu » du Parti radical par M. André Rossinot, lui a répondu, vendredi 17 juin : *« M. Rossinot a dépassé les limites de la décence. D'abord, lors des dernières élections législatives, il a été incapable d'obtenir de ses alliés RPR et UDF aucune autre investiture utile que la sienne, ce qui n'est pas convenable : en effet, MM. Rossi et Merli doivent leur succès à leur seule notoriété. Dans le même temps, les radicaux de gauche négociaient avec le PS et obtenaient neuf sièges de députés.*

» Un président de parti, confronté à un tel échec, aurait dû démissionner de ses fonctions sur-le-champ.

» Au lieu de cela, M. Rossinot, indifférent à l'effacement de son parti, consacre le plus clair de son activité à exclure des radicaux souvent plus anciens que lui, sans respecter aucune des règles en usage, en convoquant quelques membres du bureau soigneusement sélectionnés et en tenant à l'écart les principaux intéressés. »

Aquitaine

M. Chaban-Delmas ne veut pas être « un fantôme encombrant »

BORDEAUX
de notre correspondante

Jacques Chaban-Delmas ne préside plus la région Aquitaine. Le maire de Bordeaux, réélu député, s'est démis de ses fonctions le vendredi 17 juin pour se plier à la loi sur le cumul des mandats électoraux.

M. Jean François-Poncet, premier vice-président, assure l'intérim jusqu'au 11 juillet, date à laquelle aura lieu l'élection, non seulement d'un nouveau président, mais aussi d'un nouveau bureau régional. Trois autres conseillers ont à ce jour choisi d'abandonner leur mandat régional : MM. Michel Inchauspe, député RPR des Pyrénées-Atlantiques, Bernard Madrelle, député socialiste de Gironde, et Henri Emmanuelli, député PS. et président du conseil général des Landes. M. Chaban-Delmas a présidé l'Aquitaine de 1974 à 1979. Il a ensuite reconquis son poste en avril 1985. Enfin, le 22 mars 1986, il a dû son élection à la présidence au second tour de scrutin, à trois des quatre voix du Front national.

Avec trente-neuf sièges sur quatre-vingt-trois, l'UDF et le RPR ne disposent, en effet, que d'une *« minorité de gestion »* au conseil régional, ce qui place le Front national en position d'arbitre. Le PS détient trente-deux sièges et le PCF huit sièges.

Le président démissionnaire s'est bien gardé de désigner un dauphin. *« Quand on est parti on n'est plus là et l'on a intérêt à ne pas y être »* a-t-il signifié. Il ne reviendra pas *« rôder comme un fantôme encombrant »*. Dans son propre camp, les candidats n'ont pas attendu la démission officielle pour se manifester. En vertu d'une alternance tacite entre les deux composantes de la droite, l'UDF entend bien imposer un candidat à ses partenaires RPR. M. Jean-François Pintat, sénateur (RI) de la Gironde a le premier fait acte de candidature. Le CDS a également pris rang, avec M. Didier Borotra élu des Pyrénées-Atlantiques. Les centristes aquitains se déclarent cependant favorables à une candidature unique de l'Union des démocrates d'Aquitaine. Mais ils refusent catégoriquement *« toute discussion avec le Front national »* pour monnayer les voix de l'extrême droite contre, par exemple, une vice-présidence régionale.

Le groupe PS-MRG désignera son candidat début juillet.

GINETTE DE MATHA.

Midi-Pyrénées

La « vigilance » de M. Baudis

M. Dominique Baudis, maire (UDF-CDS) de Toulouse (Haute-Garonne), a annoncé, le vendredi 17 juin, son intention de quitter la présidence du conseil régional de Midi-Pyrénées. Afin de se plier à la loi limitant le cumul des mandats, M. Baudis, également député européen et conseiller général, élu député dans la première circonscription, devait se démettre de deux de ses mandats. Ayant déjà renoncé à son siège à l'Assemblée des Communautés européennes, le nouveau député a justifié sa décision d'abandonner la région, *« compte tenu de la nouvelle représentation départementale à l'Assemblée nationale »*, qui compte sept élus socialistes sur huit. Il a de surcroît *« le sentiment que le Parti socialiste a déjà ouvert la campagne électorale pour les municipales »*. Il entend donc se montrer *« vigilant »*, car *« il se pourrait que nous ayons des difficultés avec le gouvernement »*.

M. Lionel Jospin, ministre d'Etat chargé de l'éducation nationale, de la recherche et des sports, réélu député dans la septième circonscription de la Haute-Garonne, a, pour sa part, interprété la décision de M. Baudis comme *« l'aveu de son échec à la présidence en Midi-Pyrénées »*. Il *« craint que la situation de la région ne s'améliore pas »*, car *« il n'y avait jusqu'ici »*, selon lui, *« pas de vraie politique régionale de la droite, et désormais celle-ci n'a plus de chef de file »*.

Haute-Vienne

Les choix des nouveaux élus

En Haute-Vienne, les quatre députés, élus le 12 juin, ont choisi les mandats qu'ils doivent abandonner pour se mettre en conformité avec la loi du 30 décembre 1985. M. Robert Savy (PS), président du conseil régional du Limousin, élu dans la première circonscription, va se démettre de son siège au conseil général où il représentait le canton de Limoges-Landouge et de sa fonction d'ajoint au maire de Limoges, tout en demeurant conseiller municipal. De même, M. Alain Rodet (PS), réélu dans la quatrième circonscription, conseiller régional, abandonne son mandat de conseiller général de Limoges-Cité et sa fonction d'adjoint au maire de Limoges, dont il reste, lui aussi, conseiller municipal.

MM. Jean-Claude Peyronnet (PS), président du conseil général de la Haute-Vienne, et Marcel Mocœur (PS), élu du canton de Châteauponsac, respectivement élus dans les deuxième et troisième circonscriptions, quittent le conseil régional du Limousin. Ils seront remplacés au groupe socialiste par Mme Madeleine Gérald et M. Jean-Jacques Besse.

Pas de socialistes chez les démocrates de progrès

M. Jean-Michel Belorgey, député (PS) de l'Allier, nous a fait savoir, samedi 19 juin, que s'il *« regarde avec beaucoup de sympathie l'idée de la création d'un groupe de démocrates de progrès à l'Assemblée nationale, il est membre, pour sa part, du Parti socialiste et entend le rester »*. M. Belorgey répond ainsi à l'article publié dans nos éditions du 18 juin qui le citait comme possible adhérent d'un tel groupe. Mme Frédérique Bredin, élue le 12 juin en Seine-Maritime, nous précise également qu'elle est membre du groupe socialiste et n'en changera pas. Elle n'a, nous a-t-elle déclaré, *« jamais pensé »* à adhérer à un groupe des *« démocrates de progrès »*.

A la Réunion

La gauche se déchire

SAINT-DENIS
de notre correspondant

Pour la troisième fois depuis 1981, le Parti communiste réunionnais (PCR) et la fédération socialiste locale sont engagés dans une vive polémique à la suite de l'échec de la gauche, le 12 juin, dans trois des quatre circonscriptions en ballottage alors qu'elle y était majoritaire. M. Paul Vergès, secrétaire général du PCR, et M. Jean-Claude Fruteau, premier secrétaire de la fédération socialiste, s'accusent mutuellement de *« trahison »* et se renvoient, par presse interposée, la responsabilité de *« l'immense gâchis »*.

Pour le dirigeant communiste, c'est M. Fruteau qui a pris la responsabilité de la défaite en ne se désistant pas en sa faveur dans la cinquième circonscription, face à M. Jean-Paul Virapoullé (CDS). Les socialistes avaient perçu la venue du dirigeant communiste dans la circonscription de Saint-Benoît, dont M. Fruteau est le maire, comme une *« agression »*, et le responsable de la fédération socialiste dénonce la *« traîtrise de M. Vergès »*.

Avant les élections, au moment même où les deux formations se rencontraient pour définir une attitude commune au second tour, dit M. Fruteau, les communistes décidaient de ne pas faire voter une partie de leurs électeurs dans la circonscription de Saint-Denis afin de mettre le candidat socialiste en position de ballottage difficile. Il est vrai que le PCR a réalisé au premier tour un score exceptionnellement faible dans le chef-lieu, au regard des scrutins antérieurs.

Différences sociologiques

Selon les socialistes, deux mille à deux mille cinq cents communistes n'ont pas voté, sur ordre de la direction du PCR. C'est essentiellement pour cette raison, souligne M. Fruteau, qu'il n'a pas lui-même appelé à voter pour M. Vergès au second tour. Quant au retrait de sa candidature – la commission exécutive de la fédération était favorable au maintien –, le maire de Saint-Benoît explique qu'il a agi ainsi à la suite d'un entretien avec des collaborateurs du ministre de l'intérieur qui lui firent part, le 6 juin, du risque de voir la majorité présidentielle privée de majorité parlementaire. *« Je me suis retiré pour sauver M. Vergès »*, a précisé M. Fruteau.

Au PCR, on fustige les dirigeants socialistes auxquels on reproche d'avoir fait battre les communistes pour mieux préparer l'ouverture avec les centristes locaux. Un thème que le quotidien du PCR avait présenté dans ses éditions dès le lendemain de la victoire de M. Mitterrand. M. Vergès déplore que le mauvais report de voix à gauche ait facilité l'élection de trois députés de droite à la Réunion, privant ainsi les DOM d'une large majorité d'élus de gauche au Palais-Bourbon. Le secrétaire général du PCR ambitionnait, en effet, sinon de conduire, du moins d'animer un front parlementaire « domien » à l'Assemblée nationale, pouvant peser efficacement sur la politique outre-mer du nouveau gouvernement.

Selon M. Fruteau, M. Vergès a pris la responsabilité du gâchis car il préparait ni plus ni moins l'effacement des socialistes de l'échiquier politique réunionnais, pour mieux se placer en interlocuteur privilégié du gouvernement. Une stratégie *« diabolique »* mise en route dès 1987, estime le premier secrétaire de la fédération socialiste. *« En votant pour le président de la République dès le 24 avril, le PCR a confirmé cette stratégie en nous donnant le baiser de la mort. Mais le piège se referme sur lui »*, commente M. Fruteau.

Les deux partenaires de la gauche réunionnaise se trouvent aujourd'hui dans la même situation qu'au lendemain des sénatoriales de 1983. A la suite d'une embrouille digne de *Clochemerle*, la droite remportait deux sièges et le socialiste un, alors que les communistes pouvaient prétendre à un élu. La désunion quasi permanente de la gauche locale trouve en fait son origine dans la différence sociologique des deux électorats. Le PCR regroupe depuis sa création toutes les classes défavorisées de l'île : petits agriculteurs, ouvriers, chômeurs. Il se veut l'héritier direct des esclaves qui ont combattu pour leur liberté sous la colonie. Avec un tiers de l'électorat, le PCR occupe une position dominante à gauche.

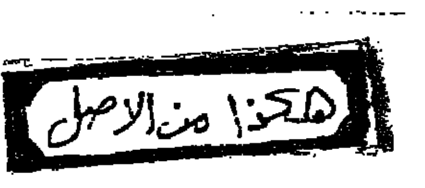
A l'inverse, la fédération socialiste puise davantage ses troupes dans les classes moyennes, dont les fonctionnaires qui bénéficient de « privilèges » hérités de la colonisation. Quelques-uns de ses dirigeants ont même combattu, aux côtés de M. Michel Debré, les revendications d'autonomie du PCR jusqu'en 1981. De plus, les socialistes réunionnais n'ont jamais caché leur volonté de rééquilibrer la gauche locale au détriment du PCR.

Cet ensemble de considérations rend l'union extrêmement difficile et aléatoire entre ces deux formations. Les deux camps ne se font d'ailleurs aucune illusion quant à leurs arrière-pensées. Il n'est pas impossible que M. Vergès puisse choisir de se présenter contre MM. Virapoullé et Fruteau pour tester une fois de plus l'état d'esprit des dirigeants socialistes à son égard. L'objectif de ceux-ci pour cette élection législative était d'abord de compter leurs voix et ensuite de freiner la progression du PCR.

A M. Vergès, qui l'accuse de satisfaire des ambitions toutes personnelles en provoquant au besoin des renversements d'alliance et en inventant la *« théorie novatrice »* du territoire réservé, M. Fruteau réplique sèchement, dénonçant la *« boulimie »* du secrétaire général du PCR. *« M. Vergès a voulu avaler le gâteau tout seul. Il lui est resté en travers de la gorge. »* Pour M. Fruteau le PCR a mis en place une stratégie suicidaire en poussant à l'extrême sa volonté d'hégémonie et son refus de laisser une place à son allié.

Depuis mardi, les deux hommes ont adopté une ligne de conduite voisine dans la polémique. M. Vergès cherche à mettre M. Fruteau en opposition avec sa fédération et M. Fruteau a focalisé l'attitude suicidaire du PCR sur la seule personne de M. Vergès. Le débat est loin d'être clos et risque de rebondir après la création d'un groupe centriste à l'Assemblée nationale. M. Virapoullé est, en effet, un élu du CDS, et M. Vergès dénonce par avance les manœuvres du député centriste et des socialistes qui chercheraient à marginaliser le PCR.

ALIX DIJOUX.



RELIGIONS

La célébration en France du millénaire de l'Eglise russe

Trois générations d'orthodoxes

(Suite de la première page.)

La foi orthodoxe est alors leur ciment. La cathédrale de la rue Daru est sur pied depuis 1861. D'autres églises russes existent déjà à Nice, à Pau, à Biarritz, à Cannes, à *Menton*, *lieux de villégiature* favoris de l'aristocratie tsariste et d'une bourgeoisie fascinée par l'Occident.

L'entre-deux-guerres est une période faste pour la vie culturelle et spirituelle de la diaspora russe en France. Celle-ci a ses paroisses, son théâtre, ses écoles, ses associations et même ses deux journaux quotidiens. Elle a ses philosophes, ses écrivains, ses théologiens, comme Nicolas Berdiaev, ami des personnalistes et de Jacques Maritain, le Père Serge Boulgakov ou Vladimir Lossky qui, après des études en Sorbonne, soutient une thèse sur maître Eckart.

Ces figures témoignent, pour la première fois en Occident, de la vigueur de la foi russe. En 1925, la colonie orthodoxe achète à Paris un ancien temple luthérien allemand dont elle va faire l'institut de théologie Saint-Serge, qui aujourd'hui encore compte parmi les principaux foyers intellectuels et spirituels de l'orthodoxie. C'est le seul établissement d'enseignement supérieur orthodoxe donnant en Europe occidentale une formation théologique complète. Vingt-cinq étudiants y sont inscrits, mais quatre cents suivent des cours très sélectifs par correspondance. Des théoligiens russes, mais aussi américains, libanais, syriens, etc., y ont été formés.

Ouverture œcuménique

La deuxième génération russe en France est matériellement plus aisée que la première. Elle a fait des études, parle de plus en plus la langue du pays et choisit la nationalité française. Elle est très présente à l'Université et dans les milieux scientifiques. La foi orthodoxe reste vivante, mais la langue liturgique change.

La majorité des paroisses à Paris et en province célèbrent encore en slavon, mais naissent aussi des paroisses entièrement françaises. Beaucoup d'églises utilisent à la fois le slavon et le français. A la crypte de la cathédrale de la rue Daru, chaque dimanche, le Père Boris Bobrinskoï préside un office en français.

Cette génération est aussi celle de l'œcuménisme. Bien qu'appartenant à des Eglises mères distinctes, voire divisées, les communautés orthodoxes en France originaires de Russie, de Serbie, de Roumanie, de Grèce, de Syrie ou du Liban commençent, dans les années 50, à se fréquenter. Les solidarités nationales s'estompent, alors que progresse l'assimilation. Une Eglise locale commence à émerger. Une Fraternité orthodoxe voit le jour en 1958. Neuf ans plus tard se crée le Comité *interépiscopal orthodoxe*, principal interlocuteur, aujourd'hui encore, des autres Eglises, catholique et protestantes, groupées désormais dans le Conseil des Eglises chrétiennes en France.

Un œcuménisme au sens large. A l'heure où celui-ci, avant le concile, n'était pas en odeur de sainteté à Rome, des théologiens catholiques comme Congar, Daniélou, de Lubac ont joué un grand rôle pour l'intégration de la communauté orthodoxe dans le christianisme français. Hier, les premiers mariages mixtes se faisaient en cachette, dans les sacristies catholiques. Aujourd'hui, pasteurs protestants et curés catholiques prêtent sans difficultés leurs locaux aux fidèles orthodoxes.

La troisième génération d'orthodoxes d'origine russe est celle des jeunes bien assimilés qui expriment, sur le plan religieux, soit la même indifférence, soit la même exigence que les Français de souche de leur âge. Jean Tchekan, universitaire, n'exclut pour l'avenir ni l'hypothèse du *« maintien de l'ouverture œcuménique »*, ni celle du *« repli sur une identité orthodoxe forte »*. Cette dernière évolution est encouragée par un mouvement de conversions à l'orthodoxie qui n'est pas mesurable, mais qui ne serait pas non plus négligeable, en raison de mariages mixtes ou de l'attitude de catholiques traditionalistes qui fuient les liturgies modernes.

Les difficultés liées à la pratique ainsi qu'à la transmission de la foi aux jeunes générations sont parmi les plus délicates. Elles sont renforcées chez les confessions très minoritaires par la « dissémination ». Si *Paris et la région parisienne* sont bien fournies en paroisses et prêtres orthodoxes, assurant des célébrations et une catéchèse régulières, les fidèles de province doivent faire parfois des dizaines de kilomètres pour pouvoir pratiquer leur foi. Dans le midi, à Rennes, à Tours, au Mans, des communautés nouvelles de disséminés naissent, au-delà des juridictions d'origine et célébrant le plus souvent en français.

Mariés pour la plupart, les prêtres exercent une activité professionnelle (enseignants chercheurs, médecins, ingénieurs, techniciens). Et l'un des traits les plus récents de la communauté russe orthodoxe en France est bien la participation d'un laïcat de plus en plus actif aux tâches d'animation des paroisses et de catéchèse des enfants.

L'accueil que reçoit la production théologique et catéchétique orthodoxe (le catéchisme *Dieu est vivant* est publié par les éditions catholiques du Cerf), la mulitiplication des ateliers d'iconographie, la progression de mouvements œcuméniques comme l'ACAT (action contre la torture) ou la CIMADE (service d'entraide), confirment l'enracinement aujourd'hui indiscuté de l'orthodoxie russe dans la société française.

HENRI TINCQ.

Des divisions héritées de l'Histoire

La communauté russe orthodoxe de France est divisée en trois juridictions : l'Eglise dépendant du patriarcat œcuménique de Constantinople, dont la cathédrale est située rue Daru à Paris ; l'Eglise restée fidèle au patriarcat de Moscou et l'Eglise « hors frontière ». Aucune célébration commune n'a pu avoir lieu en cette année du millénaire.

C'est en 1930 devant les compromissions de la hiérarchie russe avec le nouveau pouvoir soviétique, que le métropolite Euloge, premier évêque orthodoxe installé en France, s'est vu contraint de rompre tout lien avec le patriarcat de Moscou et a rejoint celui de Constantinople, dont dépendent aujourd'hui encore la très grande majorité des Russes orthodoxes en France.

Une partie du clergé n'a cependant pas suivi Euloge dans sa dissidence. Quelques centaines de fidèles et une vingtaine de prêtres, regroupés en quatre paroisses (rue Pétel et rue Saint-Victor, à Paris, Vanves dans les Hauts-de-Seine et Ugine en Savoie) représentent aujourd'hui l'exarcat du patriarcat de Moscou pour l'Europe occidentale, sous la responsabilité directe du métropolite Vladimir de Rostov.

L'Eglise « hors frontière » tire sa légitimité d'un statut canonique d'autonomie provisoire, accordée en novembre 1920 à l'émigration russe jusqu'à ce que l'Eglise soit rétablie dans ses droits antérieurs à la Révolution. Elle est restée très traditionnelle et réservée à l'égard de toute forme d'œcuménisme. Elle ne compte que quelques paroisses en France (Paris, Meudon, Lyon, Menton, Pau) dépendant d'un évêque résidant à Genève.

DÉFENSE

La France offre à l'Espagne et à la Belgique de participer au programme de l'avion Rafale

La France a proposé à l'Espagne et à la Belgique de participer, à hauteur, respectivement, de 13 % et de 10 %, aux dépenses d'études et de développement de l'avion de combat Rafale. Pour la conception de cinq prototypes et la constitution des outillages nécessaires à la production en série du Rafale, ces dépenses représentent un investissement total de 35 milliards de francs, selon les industriels concernés par ce programme d'un avion de combat biréacteur dont l'entrée en service opérationnel est prévu pour 1996.

Avec la Belgique, les discussions portent sur une participation financière et industrielle, sans préjuger la décision de l'état-major de l'armée de l'air belge qui pourrait retenir, ou non, le Rafale pour ses besoins. Mais les constructeurs français n'ignorent pas que l'aviation militaire belge devra se moderniser et qu'elle envisage, à terme, la possibilité d'une commande d'une cinquantaine d'avions d'un modèle comparable au Rafale. La participation financière de la Belgique devrait s'élever à environ 3,2 milliards à 3,5 milliards de francs français, si les discussions aboutissaient entre les différents associés.

Les conversations avec l'Espagne prévoient, dans les circonstances actuelles, une participation à hauteur de 13 % du montant global des coûts de developpement. Ce qui ferait de ce pays, en cas de réussite des discussions en cours, le principal partenaire européen du programme Rafale lancé, officiellement, en début d'année par la France.

Mais un accord avec l'Espagne serait d'autant plus important que ce pays est l'un des quatre Etats européens, avec la Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale et l'Italie, à avoir étudié l'éventualité de lancer la construction, en coopération, de l'Eurofighter, un biréacteur de combat concurrent du Rafale. A ce jour, l'Espagne n'a toujours pas signé de contrat de collaboration définitive avec ses trois autres partenaires. Cette situation incite les Français à redoubler d'efforts pour tenter d'attirer l'Espagne, déjà acquise à d'autres programmes d'armement en coopération avec la France, dans le projet d'avion Rafale. Dans cette hypothèse, l'industrie espagnole serait associée au développement et à la production en série.

D'autres pays européens ont été sollicités par la France de participer à la réalisation du Rafale, dont le « *démonstrateur* » vole depuis bientôt deux ans et va prochainement accomplir son trois centième vol de mise au point. Les constructeurs restent discrets sur ces autres éventuels partenaires. Mais on sait que la Norvège est au premier rang de la liste.

« La dénucléarisation de l'Europe est un attrape-nigaud »

estime le chef d'état-major des armées

« La dénucléarisation de l'Europe est un attrape-nigaud », estime le général Maurice Schmitt, chef d'état-major des armées françaises, dans un entretien à paraître dans l'hebdomadaire *Valeurs actuelles*, daté du 20 juin. *« Pas d'arme nucléaire en Europe, cela veut dire que l'on enlève les lanceurs d'Europe, mais que les lanceurs des autres peuvent continuer à nous frapper en toute quiétude »*, ajoute-t-il.

« En dénucléarisant, on augmente en fait les risques d'un emploi du nucléaire en Europe. La dénucléarisation, c'est exactement l'inverse de ce que nous appelons la « sanctuarisation » par la présence du nucléaire », déclare le général Schmitt, qui considère, d'autre part, que la vraie menace militaire qui pèse sur l'Europe est représentée par *« le groupe des forces soviétiques en Allemagne de l'Est et celui qui arrive derrière, en deuxième échelon, venant de Minsk et de Kiev »*. Pour ne citer qu'un exemple, ajoute-t-il, *« les Soviétiques ont produit six mille chars en 1986 et 1987, c'est-à-dire l'équivalent de la totalité des parcs français et allemand »*. Le général Schmitt rappelle que, durant les trois dernières lois françaises de programmation militaire, soit une période de quinze ans, le nombre des chars et avions français est resté constant.

Dans ce même entretien, le chef d'état-major des armées constate qu'il y a eu une baisse du niveau de vie des militaires français, qui l'acceptent *« parce qu'ils savent que nous sommes en période de difficultés économiques »*. *« Ce qui est le plus ressenti*, estime-t-il, *en raison des réductions d'effectifs, c'est une augmentation des astreintes de service qui atteint un niveau dangereux. Un certain nombre de jeunes sous-officiers n'ont pas rengagé parce que les astreintes étaient trop lourdes. »*

JUSTICE

L'affaire d'Ouvéa vue par des policiers d'extrême droite

« Dix-neuf salopards de moins »

« L'opération militaire destinée à libérer et à sauver d'une mort atroce les otages d'Ouvéa a fait deux morts ; seulement deux morts qui aient pour nous de l'importance et qui soient dignes d'être pleurés ; pas vingt et un (...). Dix-neuf rebelles au tapis, c'est, quelles que soient les conditions dans lesquelles ils ont été mis hors d'état de nuire, dix-neuf salopards de moins ; dix-neuf salopards qui ne massacreront plus personne à la hache ou à la machette ; dix-neuf salopards dont il est indigne et obscène d'associer la mort à celle de nos deux soldats. L'élimination physique de l'adversaire est le but essentiel de tout combat et ne pas se réjouir des pertes infligées à l'ennemi est un acte de traîtrise qui, au temps où la France était une nation guerrière et fière, valait douze balles dans la peau sans compter le coup de grâce. »

Récemment affichée sur les panneaux syndicaux des commissariats de police, ce texte émane de la Fédération professionnelle indépendante de la police (FPIP), syndicat minoritaire d'extrême droite représentant 5,2 % des gradés et gardiens. Extrait de l'éditorial de *Police et sécurité*, en date du 6 juin dernier, il ne semble pas qu'elle ait suscité de réactions notables au sein de la hiérarchie policière. En conclusion, l'auteur anonyme s'affirme *« étroitement solidaire des libérateurs d'Ouvéa »*, et ajoute : *« Nous avons nous aussi des solidarités naturelles qui, bien au-delà des simples déclarations de bonnes intentions, pourraient bien, au gré des événements, devenir singulièrement actives ! »*

Le même bulletin publie des articles de MM. François Romério, conseiller honoraire à la Cour de cassation, président de Légitime défense, et André Giresse, ancien président de la cour d'assises de Paris. Ces textes côtoient une caricature montrant un Africain derrière les barreaux auquel un policier tend le livre *Suicide mode d'emploi*, avec, en « bulle », ce commentaire : *« Tenez, un bon livre, un cadeau de la FPIP pour vos longues soirées d'hiver... Il paraît que Succo a beaucoup apprécié »*.

Ne faisant pas mystère de ses sympathies pour le Front national en particulier et l'extrême droite en général, la FPIP mène dans les rangs policiers une croisade tous azimuts. Le précédent numéro de *Police et sécurité*, daté du 16 mai, qualifiait M. Jacques Chirac d'*« ancien camelot du maréchal Staline »*, rappelait que M. Michel Rocard dirigeait au PSU, en mai 1968, *« les gauchistes puants, hirsutes et sales qui nous lançaient des pavés sur la gueule »*, et, enfin, mentionnait M. Olivier Stirn, ministre délégué aux DOM-TOM, en ces termes : *« petit-neveu du capitaine Dreyfus (tout un programme ! »*.

Les assassins présumés du juge Michel devant les assises des Bouches-du-Rhône

Controverse franco-suisse sur la volonté de voir déposer le principal accusateur

L'absence de François Scapula continue d'empoisonner les débats de la cour d'assises des Bouches-du-Rhône, qui juge, depuis le 15 juin, quatre personnes accusées d'avoir participé à l'assassinat du juge Pierre Michel, commis le 21 octobre 1981 à Marseille.

AIX-EN-PROVENCE
de notre envoyé spécial

Dès l'ouverture de l'audience, les avocats de la défense avaient protesté contre l'absence de François Scapula, *trafiquant de drogue*, arrêté en Suisse le 11 novembre 1985, dont les déclarations sont à l'origine de la mise en cause des accusés. Selon Scapula, le crime aurait été commandité par François Girard, trafiquant marseillais, et exécuté par François Checchi, l'un des accusés à Aix, tenu pour le tireur, et François Altieri, en fuite depuis son évasion d'une prison helvétique. Le témoignage était particulièrement important, mais l'avocat général, André Viangalli, expliquait que, malgré tous les efforts déployés par le ministère de la justice, la Suisse avait refusé de « prêter » Scapula pour la durée du procès, en invoquant les dispositions de droit interne, qui exigent le consentement de l'intéressé.

Jeudi 16 juin, M. Edgar Gilloz, de l'Office fédéral suisse de police, a vivement réagi. Evoquant les négociations entre les autorités judiciaires françaises et suisse, qui se sont déroulées il y a deux mois, M. Gilloz a affirmé à l'Agence France-Presse à Berne : *« Nous avons l'impression que les Français n'avaient pas vraiment envie de convaincre Scapula de venir au procès. »*

Ce sentiment lui serait notamment apparu lorsque la Suisse a proposé que les discussions se déroulent en territoire helvétique : selon M. Gilloz, *« les policiers français nous avaient alors répondu qu'ils ne pouvaient pas envoyer quelqu'un en Suisse en raison de la tenue de l'élection présidentielle »*. Le fonctionnaire suisse ajoute que le moyen légal de persuader Scapula de venir témoigner consistait pour la France à *« lever sa demande d'extradition en échange de sa présence au procès, lui permettant de finir sa peine aux Etats-Unis en toute légalité »*.

Brandissant cette dépêche de l'AFP, Mᵉ Jacques Vergès est donc intervenu vendredi 17 juin pour la lire intégralement, avant d'annoncer son intention de se rendre en Suisse dès le lendemain et d'y effectuer *« une enquête »*. L'avocat général André Viangalli s'est déclaré surpris des propos de M. Gilloz, avant de rappeler que toutes les démarches avaient été entreprises pour faire venir François Scapula. Il avait, le matin même, transmis une demande pressante au garde des sceaux pour qu'il intervienne une nouvelle fois auprès du gouvernement fédéral helvétique. *« La défense constate que le parquet et les défenseurs sont donc d'accord sur l'intérêt à voir éclaircir cette situation troublée »*, susurra Mᵉ Vergès.

Recherché par la France, qui souhaite lui faire exécuter une condamnation prononcée pour trafic de stupéfiants, Scapula purge actuellement une peine de vingt ans de réclusion criminelle, infligée par une juridiction suisse pour *« production de drogue »*. Il est également recherché par les autorités judiciaires américaines, qui ont formé auprès de la France une demande d'extradition. Il s'agit-là de la situation purement juridique de Scapula, qui, par ailleurs, intéresse vivement les polices européennes et le Narcotic Bureau américain pour les confidences qu'il a déjà faites et celles qu'il serait susceptible de faire encore.

Aussi le marchandage évoqué par M. Gilloz pour convaincre Scapula de venir témoigner laisse apercevoir le conflit entre deux notions d'efficacité, l'une policière, l'autre judiciaire.

Les variantes de François Checchi

Avant cet incident, les jurés avaient assisté au long défilé des témoins de l'assassinat du juge Michel, qui ont décrit, chacun à sa *manière*, comment ils avaient vu le passager d'une moto tirer sur le magistrat. Accusé d'avoir tenu ce rôle, François Checchi avait, dans un premier temps, avoué le meurtre, tout en affirmant qu'il était convaincu que sa victime était « Jo le Libanais », présenté à lui par Charles Altieri, pilote de la moto, comme un trafiquant peu régulier. Il s'était ensuite rétracté, en affirmant qu'il avait avoué pour faire libérer ses proches, placés en garde à vue.

A l'audience, Checci a choisi un nouveau système de défense. Il lui demandera beaucoup de concentration. Pour expliquer les précisions contenues dans ses aveux, il a prétendu qu'il avait fait un mélange, une confusion, entre des faits suggérés par les policiers qui l'interrogeaient et des éléments fournis à lui par Altieri, en y ajoutant des détails purement imaginaires. Bien que connu par les policiers comme l'une des « gâchettes » d'un des maîtres du milieu marseillais, Checchi affirme très sérieusement qu'il est incapable de distinguer un revolver d'un pistolet. Il est vrai qu'il n'a pas manifesté le même intérêt que les jurés lorsque l'expert en balistique a, devant la cour, manié la culasse d'une arme semblable à celle qui a tué le juge Pierre Michel en 1981.

MAURICE PEYROT.

Le crime imparfait de Myriam

Lorsque, le 18 octobre 1987, Myriam Formiragi s'était présentée en larmes à la gendarmerie d'Ostwald (Bas-Rhin) pour dire sa peine et son malheur de la mort de son compagnon Dominique Lock, *électrocuté* dans sa baignoire où il maniait imprudemment un sèche-cheveu, tout le monde l'avait crue et l'avait plainte. Trois enfants sur les bras, une situation précaire, pauvre Myriam...

Le temps passa. Myriam Formiragi apparaissait courageuse. Beaucoup lui manifestèrent de la sympathie. Cela l'incita à parler, à se confier, à faire comprendre à demi-mots que Dominique Lock n'était pas mort exactement comme elle l'avait dit et comme on l'avait admis.

Trop parler nuit. Fausses ou vraies, les confidences de Myriam vinrent nourrir une rumeur locale de plus en plus insistante. Les gendarmes ne purent l'ignorer. A la fin, ils la prirent au sérieux. Les confidences de Myriam changeaient du tout au tout ce que l'on avait cru. L'accident avait été en réalité *un crime. Ce n'est pas* Dominique Lock qui avait imprudemment usé d'un séchoir dans sa baignoire. C'est Myriam qui avait acheté l'objet et, l'ayant branché, l'avait brusquement lancé dans l'eau du bain de son ami. Elle l'a reconnu.

Puisque c'était un crime, il y *fallait un mobile. Elle l'a donné.* Quand elle avait connu Dominique Lock, elle avait déjà deux enfants. Elle en eut de lui un troisième, mais, de ce jour, il se montra brutal, violent avec les deux autres. Alors, lasse de subir... Dernier détail confessé par Myriam : elle avait « répété » le crime sur une carpe vivante dans la baignoire.

Une suite de l'affaire Jobic

Le Syndicat des policiers en civil s'inquiète des mesures judiciaires prises contre un inspecteur

M. Jean-Michel Hayat, juge d'instruction au tribunal de Nanterre (Hauts-de-Seine), qui avait inculpé en novembre 1987 de proxénétisme aggravé M. Yves Jobic, commissaire de police, mis en cause par des prostituées, vient de « récidiver » en faisant procéder, le jeudi 16 juin, à des perquisitions chez un inspecteur de la brigade des stupéfiants et du proxénétisme (BSP), qui en outre fut, sur commission rogatoire du magistrat, entendu et gardé à vue par des policiers de l'inspection générale des services.

Tout comme l'inculpation de M. Jobic avait suscité de rudes réactions, notamment du Syndicat des commissaires de police, avec manifestation devant le ministère de l'intérieur, les mesures qu'il a prises contre l'inspecteur de la BSP ont provoqué une protestation du Syndicat autonome des policiers en civil (SNAPC). Sans nommer M. Hayat, le communiqué du syndicat s'inquiète des mesures prises au reçu de dénonciations *« sur simple lettre anonyme et des déclarations de prostituées »* et exprime sa crainte de les voir *« s'appliquer à de nombreux autres policiers »*.

Pour le SNAPC, il s'agit d'un *« procédé inadmissible qui va démobiliser les policiers chargés de la lutte contre la toxicomanie et le proxénétisme, secteurs particulièrement sensibles »*. Le syndicat demande en conclusion la création d'un *« conseil supérieur de la police nationale afin de restaurer la crédibilité de celle-ci »*.

● 600 000 F de dommages et intérêts douze ans après un « accident d'anesthésie ». — Par un arrêt rendu le 15 juin, le Conseil d'Etat a retenu la responsabilité du centre hospitalier régional d'Orléans dans une affaire médicale qui entraîna de graves conséquences pour un enfant de sept ans, Fabrice Auger, opéré le 13 juillet 1976 et victime d'une anesthésie fautive. Le CHR devra verser à la victime, invalide à vie, une somme de 600 000 F avec intérêts de droit à compter du 11 mai 1979.

Société

SPORTS

FOOTBALL : Championnat d'Europe des nations

Le souci du « Kaiser »

En battant l'Espagne par 2 à 0, le vendredi 17 juin à Munich, l'Allemagne de l'Ouest s'est qualifiée pour les demi-finales du Championnat d'Europe des nations. Victorieuse sur le même score, l'Italie est l'autre qualifiée du groupe 1.

MUNICH
de notre envoyé spécial

« Kaiser Franz » peut pavoiser. Au soir de la fête de l'unité nationale, il a réconcilié le pays avec son équipe de football. Pourquoi ne pas lui accorder le bénéfice de la qualification ouest-allemande, puisque, en cas d'échec, il aurait été jugé coupable ?

La participation de la RFA aux demi-finales était le programme minimal implicitement imposé à Franz Beckenbauer. Chez elle, cette équipe avait un standing à défendre. Depuis vingt ans, elle a atteint six fois la finale de la Coupe du monde ou d'un Championnat d'Europe. *Elle a triomphé à trois reprises* (Mondial 1974, Euro 1972 et 1980) et participé une fois à une demi-finale (Euro 1976). Le seul accroc à ce palmarès exceptionnel date de 1984 : les Allemands avaient été éliminés au premier tour du Championnat d'Europe disputé en France.

A l'époque, Franz Beckenbauer était l'un des principaux opposants à Jupp Derwall, le sélectionneur d'alors. Aujourd'hui au pouvoir, il doit faire face à son tour aux critiques orchestrées par son ancien équipier Paul Breitner. Rudolf Völler s'est chargé de leur répondre. En deux temps. La première fois, le buteur allemand a exploité, d'un tir croisé du droit, une passe millimétrée de son compère d'attaque Jürgen Klinsmann (30e). La seconde fois, c'est la belle talonnade de Lothar Matthäus qui le mit sur orbite (51e). La réussite de cet avant-centre, auteur d'une saison quelconque à l'AS Roma et que l'on disait en petite forme, est à l'image de la progression de l'équipe. Pratiquant un football poussif et peu inspiré, la formation avait débuté la compétition dans les pires conditions. La vie du groupe était agitée par des querelles de personnes, largement étalées dans la presse. Les faiblesses perçues lors du match d'ouverture avaient avivé les craintes de tout un peuple. Pourtant, comme toujours, l'Allemagne est au rendez-vous. Sans briller, les hommes de Beckenbauer ont assuré le résultat.

A la recherche d'un meneur de jeu

Le sourire du « Kaiser » était de circonstance. Certes, il apprécie la victoire et les remarquables mouvements offensifs réussis par ses joueurs dans l'euphorie des deux buts marqués. Mais la joie et le soulagement n'aveuglent pas Beckenbauer. Il sait mieux que quiconque qu'il n'a pas encore trouvé la grande équipe allemande de demain. Ses soucis commencent avec la défense. Pendant les deux années de préparation, il n'a cessé d'en changer la composition. Dans le premier quart d'heure contre l'Espagne, les soixante-quinze mille spectateurs du stade olympique ont pu constater sa fragilité. A trente-deux ans, Mathias Herget n'est pas un libéro d'avenir. Malgré son expérience, il est capable des pires bévues. Bref, Beckenbauer *cherche un autre Beckenbauer*, désespérément.

Selon lui, le football moderne pourrait se passer d'un libéro dirigeant la manœuvre de l'arrière, à condition de disposer de deux ou trois fortes personnalités dans l'équipe. Justement, où sont-elles ? Depuis ses débuts en sélection nationale, à l'âge de dix-huit ans, Lothar Matthäus est promis au rôle de patron. Aujourd'hui, il a vingt-sept ans et Beckenbauer en est certain : *« Il n'y arrivera pas »*. Balle au pied, le milieu de terrain du Bayern de Munich (en partance pour l'Inter de Milan) est un merveilleux créateur. Il est à l'origine des deux buts de son équipe, mais il n'a pas le charisme d'un leader.

Olaf Thon, vingt-deux ans, tarde à confirmer, malgré ses vingt-six sélections. Alors, le futur général en chef sera-til le dernier incorporé ? Jürgen Klinsmann, le blond attaquant de Stuttgart, a déjà conquis le public. Il fut le plus applaudi à la présentation des équipes. Lorsqu'il sortit, peu avant la fin du match, il adressa un grand salut à la cantonade. A vingt-trois ans, ce débutant est déjà un personnage. Passant invariablement ses vacances sur la côte californienne, il ne craint pas d'affirmer que le foot n'est pas le plus important dans sa vie. Meilleur buteur de la Bundesliga, cette saison, avec dix-neuf buts, « Klinsi » affiche ouvertement sa sympathie pour le parti des Verts. On le rencontre dans des studios de radio et sur des plateaux de télévision, mais aussi dans des prisons pour des débats avec les détenus. Ce jeune homme libre, au physique de surfeur, sera peut-être l'homme qu'attend le sélectionneur allemand. La réplique blonde du jeune Beckenbauer qui, en 1974, n'hésitait pas à se dresser contre l'entraîneur de l'époque.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

● **Boxe : décès de Brian Baronet.** – Le boxeur sud-africain Brian Baronet, âgé de vingt-sept ans, est mort le 17 juin à Durban, des suites d'un K.O. subi le 14 juin à la dixième et dernière reprise d'un combat avec l'Américain Kenny Vice. Souffrant d'une hémorragie cérébrale, Baronet avait subi une intervention chirurgicale, mais était resté dans un état critique. Classé numéro cinq mondial des poids mi-moyens en 1985 par la World Boxing Association (WBA), il avait repris la compétition en février dernier après deux ans d'interruption. Son palmarès était de trente et une victoires pour trois défaites en trente-quatre combats.

MÉDECINE

En France et dans plusieurs pays européens

Un nouveau médicament anti-migraineux est expérimenté avec succès

Une nouvelle molécule, depuis peu expérimentée en France et dans plusieurs pays européens, semble constituer un progrès important dans le traitement de la crise de migraine. Les premiers résultats spectaculaires obtenus grâce à ce produit sont publiés dans le dernier *numéro* de l'hebdomadaire médical britannique *The Lancet* (1).

Baptisée GR 43175, elle n'a pas encore de nom commercial. Cette nouvelle molécule a d'abord été utilisée chez le chien. On a alors découvert qu'elle avait une action au niveau cardio-vasculaire : grâce à une série de mécanismes complexes, elle permet notamment de modifier le débit sanguin cérébral en mimant, au niveau carotidien, l'action de la sérotonine, une hormone à l'action vasoconstrictive.

En partant du postulat que la crise de migraine est la conséquence d'une vasodilatation des vaisseaux cérébraux et crâniens, les chercheurs du groupe pharmaceutique Glaxo ont pensé que cette substance pouvait, en théorie, avoir une action curative dans la crise de migraine, en rétablissant un débit sanguin cérébral normal chez le malade. La première étude chez des volontaires a été faite en 1986 en Grande-Bretagne. Les premiers résultats *obtenus ont été jugés suffisamment* prometteurs pour que les recherches soient très rapidement développées.

La publication de *Lancet* fait pour la première fois le point sur l'efficacité thérapeutique de cette molécule. Les auteurs expliquent avoir réussi à soigner par voie intraveineuse (2 mg du produit étaient injectés en dix minutes) 71 % des malades souffrant d'une crise sévère de migraine, la douleur disparaissant en dix à vingt minutes. *« Ce traitement est bien toléré*, expliquent-t-ils. *Les seuls effets secondaires sont des sensations passagères de lourdeur (...) surtout au niveau de la tête. Le GR 43175 peut représenter un important progrès dans le traitement de la crise migraineuse. »*

Parallèlement à cette expérience conduite dans deux hôpitaux ouest-allemands, une série d'autres études est en cours dans différents pays européens, le produit étant cette fois proposé soit sous forme d'injection sous-cutanée soit sous forme de comprimés. En France cette molécule a déjà été étudiée sur plusieurs dizaines de personnes dans différents services hospitaliers de Paris et de province, avec, confie-t-on, des taux élevés de succès. D'autres résultats seront prochainement rendus publics.

La firme productrice de cette molécule craint toutefois que la publication de résultats préliminaires apparemment très positifs puisse apparaître comme une pression sur les pouvoirs publics pour accélérer le processus de commercialisation. La demande d'autorisation de mise sur le marché français de cette molécule sera, dans la meilleure des hypothèses, faite vers la fin de l'année 1989.

JEAN-YVES NAU.

(1) *The Lancet* daté du 11 juin. Cette *« communication préliminaire »* est signée de médecins ouest-allemands de Munich et de Koenigstein, ainsi que de la division médicale du groupe Glaxo en Grande-Bretagne.

Une nouvelle forme d'insuline pour les diabétiques

Un groupe de chercheurs de l'Institut de recherches Novo (Bagsvaerd, Danemak) publie, dans le dernier numéro de l'hebdomadaire scientifique *Nature* (daté du 16 juin), les résultats d'un important travail sur la structure de l'insuline. Cette hormone hypoglycémiante naturellement produite par l'organisme est le traitement indispensable à la survie de nombreux diabétiques. Les auteurs de la publication de *Nature* expliquent avoir réussi à produire une nouvelle forme d'insuline humaine (sous forme de monomères).

Celle-ci peut, après injection sous-cutanée, être absorbée deux à trois fois plus vite par l'organisme que les insulines actuellement sur le marché. Selon ces chercheurs, les premiers résultats obtenus laissent penser que cette nouvelle forme d'insuline constitue un important progrès dans le traitement du diabète insulino-dépendant. Elle permettrait *notamment* d'avoir des concentrations sanguines plus proches de celles actuellement otenues chez les non-diabétiques.

ENVIRONNEMENT

Les orages ont provoqué d'importants dégâts en Gironde

Les orages, qui ont éclaté les 15 et 16 juin dans le sud de la France, ont fait d'importants dégâts. C'est en Gironde, et notamment dans l'arrondissement de Blaye, que les dommages apparaissent les plus sévères : ponts emportés, routes arrachées, bétail noyé. On n'en connaît pas encore l'étendue dans les vignobles – Côtes-de-blaye et Côtes-de-bourg – *mais beaucoup de jeunes pieds de* vigne ont été déchaussés par le ravinement et des séries de piquets ont été emportés avec leurs fils de fer. Le président du conseil général, M. Jacques Valade, qui a survolé la région vendredi en hélicoptère a annoncé que le département allait verser 10 millions de francs pour venir en aide aux sinistrés.

En Haute-Vienne, un agriculteur de trente-six ans est mort noyé, à Beynac, dans la banlieue de Limoges, emporté par un ruisseau en crue. Des dizaines de poteaux téléphoniques ont été arrachés en Dordogne.

Dans le Sud-Est, c'est la Savoie qui a connu les plus violents orages. La commune de La Motte-Servolex, dans la banlieue de Chambéry, a été *submergée sous cinq centimètres de* grêlons, qui ont provoqué d'importants dégâts.

● **Renflouement réussi d'un méthanier coulé en mer du Nord.** – Les grues de la Smit Tak – société néerlandaise de remorquage – ont réussi à renflouer, le 17 juin, le méthanier néerlandais *Anna-Broere*, qui avait coulé le 27 mai en mer du Nord au large d'Amsterdam, après être entré en collision avec une cargo suédois. L'*Anna-Broere* transportait 500 tonnes de gaz liquide, l'acrylonitrile, un produit hautement toxique. Aucune fuite n'a été constatée au cours des opérations de renflouement. – *(AFP, Reuter.)*

● **L'eau potable rétablie à Tours.** – L'eau courante, dont la distribution avait été rétablie à Tours dès le 14 juin, a été officiellement déclarée potable, samedi 18 juin, au terme d'examens bactériologiques qui ont montré sa conformité aux normes sanitaires. L'analyse chimique a, d'autre part, permis d'autoriser à nouveau l'abreuvement des animaux dans le cours de la Brenne, de la Cisse et de la Loire, qui avaient été pollués après l'incendie de l'usine Protex d'Auzouer-en-Touraine, le 8 juin.

La société de produits chimiques Protex a obtenu l'oscar de l'exportation 1988 pour le meilleur réseau à l'étranger décerné par *le Nouvel Economiste*. La Protex, qui emploie trois cent soixante-seize personnes en France, fait 73 % de son chiffre d'affaires à l'exportation.

Le Monde

1er SALON INTERNATIONAL D'ARCHITECTURE

L'horizon 1992

Le premier Salon international d'architecture (SIA) ouvre ses portes du mardi 21 au dimanche 26 juin à la grande halle de La Villette. L'architecture française, qui, depuis quelque temps, a le vent en poupe, y sera confrontée à ses concurrentes au moment où l'on annonce la création de l'Europan (Programme architecture nouvelle), formule française de concours qui a fait ses preuves pour révéler les jeunes talents et se déploie désormais à l'échelle de l'Europe.

UN Salon de l'architecture, international qui plus est. L'idée est ambitieuse, voire courageuse. Jusqu'à présent, en effet, c'était une affaire entendue, l'architecture était quasi inexposable et restait, pour cette raison, du domaine des spécialistes, à la rigueur d'un public restreint d'amateurs éclairés. Les organisateurs du SIA comptent, pour rentrer dans leurs frais, sur une audience beaucoup plus large. C'est supposer une évolution, presque une révolution, dans la curiosité et les habitudes des Français. Quelles cartes ont-ils en main ?

Une carte commerciale en premier lieu. Ceux que la dimension culturelle de l'architecture effraie ou qui l'imaginent réservée à une poignée d'intellectuels seront rassurés par la formule Salon, qui fait des maîtres d'ouvrage (souvent abusivement assimilés aux promoteurs par la langue populaire pour qui le terme n'est pas précisément laudatif) les véritables exposants, et non les architectes, autrement dit les maîtres d'œuvre. Chaque exposant présentera comme il l'entend ses réalisations vedettes pour les vendre. Pour se vendre.

Carte commerciale et atout culturel

Exit la dimension pédagogique au profit d'une formule plus banalement publicitaire. Le gouvernement fera mousser ses grands travaux, les régions et les villes feront valoir leurs notables réussites avec l'espoir bien naturel de faire venir à elles projets et entreprises. COGEDIM, la SARI, Dumez (Bouygues a préféré se faire porter pâle), promoteurs ou constructeurs, prendront le risque de laisser apprécier leurs œuvres par un public inévitablement critique. Comme l'est aussi celui de la FIAC ou celui du Salon de l'agriculture...

A la carte commerciale s'ajoute cependant un atout culturel. Même si le *« désir d'architecture »*, que le précédent ministre de l'équipement, M. Pierre Méhaignerie, souhaitait voir se développer dans les consciences françaises, est loin d'avoir l'intensité d'une bacchanale, l'architecture bénéficie cependant d'un début d'appétit, un petit « creux », qui n'est pas seulement un phénomène de mode.

A l'origine de ce petit creux, il y a peut-être l'action de quelques organismes qui se sont donné pour fonction d'exposer l'architecture. A moins que ce ne soit l'inverse, que tout cela n'ait finalement répondu qu'à une attente croissante du public. Ainsi, le Centre de création industrielle, au Centre Pompidou, l'Institut français d'architecture, la Maison des architectes, plus récemment fondée par l'ordre de la même profession, ou encore Arc-en-Rêve à Bordeaux, ont été, avec une Biennale itinérante et hésitante et un Festival d'automne vagabond, les lieux de présentation et de confrontation de la construction contemporaine. La demande, sinon le désir, est à l'aune de l'amélioration de la production française.

On rapprochera aussi la création du SIA de deux autres événements récents : le premier, qui n'est pas passé inaperçu, est le concours pour le parc de Passy, premier de son espèce à opposer des « couples » maître d'ouvrage-maître d'œuvre (*le Monde* du 20 avril) comme on en rencontre aujourd'hui quelques beaux exemples dans la grande halle de La Villette. Même si l'affaire a tourné court, elle a indiqué de nouvelles modalités pour les concours à venir qui pourraient éviter quelques déboires financiers aux architectes comme à leurs commanditaires, tout en préservant l'exigence de qualité.

Le deuxième événement est la vente aux enchères par Sotheby's d'une des maisons construites par Le Corbusier, vente présentée comme s'il s'agissait d'une œuvre d'art ou d'un objet mobilier. Ici, c'est la valeur marchande de l'architecture qui se trouve révélée, presque autonome de la matière. Or cette valeur autonome de l'architecture – ce *plus que les Français* réapprennent à chercher – est sans doute la même que celle théoriquement exaltée par le Salon.

En revanche, sa dimension internationale n'y est pas encore très visible, sinon par le biais d'expositions presque contraires à la notion même de Salon (Shinohara, etc.). *Mais il y a – la* simultanéité est un hasard heureux – la création de l'Europan, autrement dit Programme architecture nouvelle, formule française de concours qui a fait depuis plusieurs années ses preuves pour révéler nos jeunes talents et qui, *anticipant ainsi* 1992, se déploie désormais à l'échelle de l'Europe.

La naissance de l'Europan, sous les auspices du Salon *international d'architecture*, est un événement suffisamment heureux pour nous inciter à la patience et pour attendre, dans les années à venir, une véritable internationalisation du Salon.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

Un entretien avec Emile Biasini

Tester notre capacité d'invention

EMILE BIASINI, ancien président de l'établissement public du Grand Louvre et nouveau secrétaire d'Etat aux grands travaux, sera aux côtés de Maurice Faure, ministre de l'équipement et du logement, lundi soir 20 juin, pour l'inauguration du SIA. Il dit ici ce que représente ce nouveau secrétariat d'Etat et le rôle qu'il devrait jouer à l'égard de l'architecture française.

– Vous étiez président de l'établissement public du Grand Louvre. Vous devenez secrétaire d'Etat chargé des grands travaux. Qu'est-ce que cela implique ?

– Cette nomination a été pour moi une véritable surprise. Je mentirais si je disais qu'elle ne m'a pas apporté une profonde satisfaction. Mais l'important est dans la signification de cette installation d'un nouveau secrétaire d'Etat.

» Le président de la République a voulu par là montrer l'importance qu'il attache à ce programme de grands travaux qu'il a lui-même soit décidé, soit consolidé et poursuivi dès le début de son premier septennat. La plupart de ces opérations ont été ralenties et parfois sérieusement compromises pendant la période de cohabitation. En les situant au niveau gouvernemental, le président a voulu marquer officiellement son intérêt pour ces programmes en me chargeant de leur donner une nouvelle impulsion et de les conduire vigoureusement à leur terme.

Continuer à ouvrir des voies

» Cela, bien sûr, ne met pas en cause le travail accompli jusqu'ici par la mission interministérielle de coordination des grands travaux et son président, Yves Dauge. Bien au contraire, même, leur travail a été remarquable et toute l'équipe est mise à ma disposition pour poursuivre ma mission. Yves Dauge sera lui-même chargé par le président de missions de confiance, nouvelles et importantes, dans lesquelles il aura une *nouvelle fois à ouvrir des voies.*

» Au Grand Louvre, j'ai pu apprécier l'appui qu'il a représenté pour tous les responsables des grands travaux, singulièrement entre 1982 et 1986. Sans lui et sa mission, jamais je n'aurais pu engager aussi efficacement *mon affaire*, et *je tiens à l'en* remercier.

– La mission que vous évoquez était une mission interministérielle. Quels rapports allez-vous avoir avec les autres ministères, celui de la culture en particulier ?



Emile Biasini avec l'architecte de la pyramide du Louvre, L-M. Peï

D.R.

– Mon rôle consiste à aider et à coordonner des opérations qui concernent plusieurs ministères, aussi bien les finances que la culture ou l'éducation nationale. Il se situe donc horizontalement, dans le sens d'une compétence pratique pour une action tout à fait caractérisée : conduire la réalisation d'un programme précis. Ma compétence s'éteindra avec l'achèvement de chacun de ces travaux.

» S'agissant de la culture, en particulier (et je pense que vous évoquez ce ministère parce que la plupart des grands travaux sont aujourd'hui du domaine culturel), *il est bien évident que je n'ai à* aucun moment à empiéter sur les compétences du ministre. Je partage avec lui la tutelle de l'organisme chargé de réaliser un programme, je l'aide à le réaliser et à le mettre en fonctionnement. Au-delà, je n'ai plus de compétence.

» Mon rôle, sauf mandat particulier, est limité à la phase de réalisation. Ainsi, pour l'Opéra de la Bastille par exemple, je n'ai pas à décider ce qui va s'y passer ensuite. Je dois simplement le savoir pour justifier les crédits d'investissement que j'ai la charge de demander. J'ai besoin aussi, autre exemple avec la future Ecole du Louvre, que le ministère de la culture me donne le programme pédagogique qu'il prévoit, car le conditionnement architectural de l'établissement va en dépendre. Mon rôle est donc d'être efficace au service des ministères concernés par les opérations qu'on *me* charge de piloter. C'est à l'usage, d'ailleurs, que chacun trouvera sa place dans ce *dispositif, qui doit se traduire* par un gain d'efficacité.

Propos recueillis par
EMMANUEL DE ROUX.

(Lire la suite page 10.)

JAPON

Toutes les couleurs de lucioles

L'urbanisme japonais s'élabore hors de toute règle, de toute tradition. Dans cette jungle, les plus doués des architectes, lucioles fugaces du post-modernisme, brillent d'un vif éclat. Avant de disparaître ?

SI l'architecture, en Europe, peut encore se bercer de son importance sociale et feindre d'organiser le chaos de nos villes, la beauté du monde et le bonheur des hommes, s'il existe une culture de métier qui permet encore que de mêmes professionnels puissent aspirer à l'aménagement d'une boutique chic aux Halles, d'un ensemble de logements sociaux ou d'un quartier de ville nouvelle, que toutes les échelles du paysage soient encore maîtrisables par le corps des architectes, tout désuni qu'il soit devenu, au Japon il en va autrement.

Un stupéfiant chaos urbain

Ce ne sont pas les outils de l'architecte qui pourraient y modeler le stupéfiant chaos urbain, ces quartiers hirsutes, saisis de la frénésie des économies modernes, où tout semble provisoire, constamment labouré par les entreprises humaines, toujours fait, défait et refait. Et le bâti lui-même n'est plus le matériau principal de la ville ; il disparaît à demi derrière l'écran extraordinairement lumineux, vibrant, plein de pulsations géantes, que les enseignes, les publicités plaquent devant les façades : multitude de cris colorés, derrière lesquels l'architecture n'est plus rien. Que peut-elle encore, dans ce spectacle vidéo gigantesque qu'est devenue la nuit de Tokyo, face à cette exubérance splendide de la publicité ? Les bâtiments peuvent-ils être affiches ? Peuvent-ils crier plus fort encore que la lumière des néons ?

En tout cas, elle cesse d'être ce qu'elle est à Bourges ou Paris : elle n'a plus à s'en tenir aux vieilles bienséances, aux règles de mitoyenneté, au bon ton qui lentement sédimentent des paysages homogènes. Elle est propulsée dans les chocs de la vie, hors des traditions, hors de toute règle sinon celles qui régissent le foncier ou la sécurité des constructions. Elle est enrôlée dans le grand combat productiviste ; elle doit s'imposer, se distinguer, affirmer une image de marque, être facilement identifiable dans cette lutte générale pour la survie.

L'architecte, d'ailleurs, au sens où nous l'entendons, ne compte presque plus ; entre la marée des maisons individuelles, qui relèvent de l'industrie plus que de l'architecture, et cette petite poignée de consortiums extrêmement puissants qui contrôlent le réseau de la construction et emploient des milliers de concepteurs, attachés à élaborer des édifices standards, sans surprise, sans intérêt ni défaut particuliers, entre ces deux systèmes bloqués, sur leurs marges, survivent les créateurs. Nombreux, très nombreux, vivants, inventifs. Ils font la une des revues du monde entier qu'ils sidèrent par cette effervescence qu'entretient leur monde clos, cette créativité constamment en éveil, cette capacité à brasser mille intentions esthétiques ou conceptuelles.

Mais c'est un monde anxieux aussi, un creuset cruel où les vedettes apparaissent un jour puis se fondent rapidement dans la masse des sans-titre : urgence à se faire reconnaître, difficulté à maintenir longtemps une identité qui ne lasse pas l'univers si capricieux de la mode, surtout en une époque où rien ne motive rien, où aucun bouleversement social ou culturel, aucune pression des techniques, ne vient légitimer la nouveauté architecturale et où tout, donc, paraît relever d'une intellectualité assez arbitraire, de doctrines fabriquées, même bricolées, qui ne trouvent que rarement leur place dans le mouvement lent et plus profond des idées. Pseudo-philosophies qui ne sont plus que des attitudes, des bannières pour être reconnu, pour éviter de se noyer dans le drame qu'est, pour *tout créateur, le terrible néant* de l'anonymat.

Jouer sur l'écume des jours

Société sans projet collectif, elle n'est pas mue par les idéaux qui ont toujours travaillé l'architecture occidentale : il ne s'agit pas d'améliorer le monde, de changer les mœurs, d'assurer le bonheur des hommes par le progrès de l'urbanisme ou l'amélioration du logement ; l'architecture nippone n'est pas progressiste.

Elle joue sur l'écume des jours, sur la crête des grands mouvements de la société japonaise, sur des vagues où elle glisse sans prétendre à plus. Elle ne réordonne pas le monde. Elle est artiste, expérimentale, souvent futile, saisonnière comme les modes, toujours renouvelée, très audacieuse ; elle devient parfois une manière de commentaire sophistiqué pour une mince frange de population *susceptible de se plaire à ses clins* d'œil, références historiques, préciosités, violences, à ses codes impénétrables, à ses travaux formels ultra-conceptuels, à son intellectualité forcée, à sa fragilité souvent de pacotille.

Alors, on voit surgir les structures arborescentes de Sakamoto, les assemblages de tôle perforée comme des mantilles et les formes ondoyantes de Hasegawa, le béton méditatif de Ando (qui est celui de *ses contemporains* qui *témoigne* certainement de la plus belle gravité philosophique, dans son repliement presque monacal des espaces purs et simples où glisse le lent parcours du soleil) ; on voit les monstres goldorakiens de Takamatsu, tout caparaçonnés de pointes dardées, immeubles-samouraïs de fer blanc imprégnés d'une sorte de décadence viennoise ; on distingue la finesse d'analyse de Maki, son vitalisme subtil, ses équilibres dansants, son *modernisme tendu* et *si délicat* ; l'entêtement de Fujii à démonter ses espaces, à les réimbriquer, à en interpénétrer les éléments comme dans un puzzle ; ou encore les exercices de haute volée de maître Shinohara qui, cette année, s'est appliqué à trouer d'un demi-cylindre un bâtiment cubique et à étudier finement tous les effets de cette petite catastrophe plastique, comme un enfant désarticulerait une mouche.

Avec leur surinvestissement dans les théories parfois sublimes et troublantes, souvent parfaitement artificielles, avec leur créativité extrême, leur capacité à explorer des voies neuves, à étonner, les architectes japonais semblent plus engagés que leurs confrères européens dans un *star-system* très fragile, qui est peut-être un indice de la difficulté qu'a l'architecture aujourd'hui à se construire des valeurs réelles. Lucioles fugaces du post-modernisme, ils brillent un moment, belles étoiles dispersées du simulacre. Ils attirent l'attention du monde entier, comme les modernes d'autrefois, mais ne constituent pas une avant-garde, car ils vont sans but et ne bataillent que pour être, pour subsister comme artistes dans un monde qu'ils ont abandonné à l'anarchie.

FRANÇOIS CHASLIN.


J.-M. MONTHIERS
Un exercice de Kazuo Shinohara

Un entretien avec Emile Biasini

Tester notre capacité d'invention

(Suite de la page 9.)

— Vous dépendez du ministère de l'équipement. A ce titre, envisagez-vous de développer des liens plus étroits avec la direction de l'architecture ?

— Je suis normalement placé auprès de M. Maurice Faure, qui a la responsabilité de l'ensemble des équipements du pays, et c'est, pour moi, la tutelle la plus opportune et la plus compréhensive du problème particulier que j'ai à traiter. La direction de l'architecture fait partie de son administration, et j'ai tout naturellement la possibilité d'utiliser ses services.

» Je ne manquerai pas de resserrer mes liens avec elle. Elle est déjà d'ailleurs directement impliquée dans la plupart des conseils d'administration des organismes constructeurs. Mais ce n'est pas la direction de l'architecture qui crée l'architecture ; elle crée les conditions pour que l'architecture puisse s'exprimer. Mon domaine, à moi, est dans son application : il est important que ces grands projets puissent être au sommet de l'expression architecturale.

— Que représentent les grands travaux dans le paysage architectural français ?

— Ce sont des sujets-phares sur lesquels l'opinion nationale et internationale se mobilisent. L'effet médiatique des travaux du Louvre, de la Tête-Défense, de La Villette ou de l'Institut du monde arabe est sans commune mesure avec les sommes qui ont été engagées. Ce sont des vitrines. Grâce à elles, on peut tester notre capacité d'intervention sur des programmes culturels qui ne correspondent pas à un besoin économique immédiat, encore que ces programmes à *Paris* comme en province aient mobilisé des moyens importants et suscité un grand élan dans le monde de l'architecture et du bâtiment. Les grands travaux représentent plus de dix mille emplois annuels et, de 1981 à 1989, près de 20 milliards de francs d'investissement, dont une quinzaine à la charge de l'Etat.

» Ils ont aussi permis des innovations techniques remarquables, comme l'Arche de la Défense, la Pyramide du *Louvre, la Géode* et les serres de La Villette ou la bureautique des finances.

» En outre, le label « grands travaux » doit être une garantie de qualité architecturale non nécessairement liée à l'importance de l'édifice. Ce doit être aussi une garantie en ce qui concerne la gestion des futurs établissements dont nous avons le devoir de nous préoccuper. Enfin, les grands travaux devraient pou*voir être un sujet par excellence* œcuménique pour presque toutes les sensibilités politiques françaises.

— Mais êtes-vous là pour achever ce qui a été entrepris ou pour lancer de nouveaux projets ?

— D'abord, mener à terme ce qui a été entrepris, ou qui était prévu – par exemple, les quatre grands musées qui dépendent de l'éducation nationale et, notamment, le Muséum d'histoire naturelle. Pour achever ces projets, il faut sortir de la banalisation à laquelle ils ont été conduits peu à peu ces dernières années. Projets extraordinaires et menés avec des moyens exceptionnels, sur le plan budgétaire notamment, où ils bénéficiaient de moyens spécifiques, ils ont été peu à peu traîtés de façon ordinaire, c'est-à-dire dans le cadre des procédures budgétaires de chaque département. Certes, il n'y a pas eu d'arrêt, comme on a pu le craindre, mais ils ont été freinés par les effets de cette banalisation.

» Prenons l'exemple du Grand Louvre, que je connais bien. L'opération concerne à la fois les Monuments historiques, le musée et les archéologues, des administrations chroniquement sous-financées. Nous leur avons donné une dynamique commune et nous leur avons touvé une assiette de financement extérieur. Et cela grâce à la *volonté présidentielle*. Dès lors que le président de la République n'a plus eu l'appui du gouvernement, l'administration a repris ses droits et les choses ont pris peu à peu le chemin de l'enlisement. Il faut les en sortir.

» D'autres projets peuvent venir, dont il m'appartiendra d'assurer la réalisation lorsque le premier ministre le décidera, car c'est lui qui commande la liste des opérations qui sont placées sous ma compétence.

Incertitudes et modifications

— En ouvrant les différents dossiers dont vous avez la charge, n'avez-vous pas eu de mauvaises surprises, des dérapages financiers, par exemple ?

— L'analyse financière des divers projets n'est pas terminée encore, mais il m'est possible d'affirmer que toutes ces opérations ont été conduites avec une grande rigueur et que les variations financières éventuelles ont essentiellement pour cause les modifications de programme et les changements d'orientation ou de calendrier qui leur ont été imposés.

» Des exemples ? Au Louvre, on a dû modifier le calendrier et s'accommoder de circonstances difficiles. A la Bastille, on a discuté telle ou telle partie de l'opération, on a hésité, on est revenu *en arrière*, avant d'essayer de repartir. On se trouve maintenant devant une coque vide de la salle modulable. Incertitude aussi pour la deuxième partie du parc de La Villette et la Cité de la musique, comme pour la Grande Arche de la Défense construite pour répondre à un programme précis : le carrefour de la communication, un symbole matérialisé par la nature même de l'architecture très majestueuse de von Spreckelsen. Il convient maintenant de réexaminer les rapports du monument et de sa nouvelle destination. Beaucoup de mises au point, que nous sommes en train de faire, avant de repartir d'un bon pied.

Combler le retard des régions

— L'un des reproches que l'on a faits aux grands travaux, c'est leur déséquilibre entre Paris et le reste de la France.

— C'est un fait, Paris a été pour l'instant privilégié. Quantitativement, les grands travaux de la capitale représentent moins de 20 milliards de francs et la participation de l'Etat dans ceux des régions se monte à 200 millions de francs. Mais il ne faut pas oublier que Paris a une valeur d'exemple et d'entraînement pour les grandes métropoles régionales. C'est parce que le Centre Pompidou *a été construit que Lyon*, Nîmes ou Grenoble se sont ou vont se doter de centres d'art contemporain. C'est parce que le Zénith existe à La Villette qu'il y en a un à Montpellier. Pour moi, qui suis un ancien de la décentralisation culturelle, je crois plus que jamais à sa nécessité mais affirme qu'elle exige d'être irriguée à partir d'un centre très fort. Aujourd'hui, s'il est nécessaire de regarder hors de Paris, il faut que Paris demeure une valeur internationalement compétitive. L'exposition organisée à l'Institut français d'architecture sur les grands travaux entrepris en province montre que le retard que nous avions envers elle est en train d'être comblé.

» J'ai engagé dès 1961 les maisons de la culture, première ébauche systématique, avec les centres dramatiques de la décentralisation culturelle. Je suis donc convaincu, mieux que personne, de la *nécessité d'amplifier* un mouvement aux premiers pas duquel j'ai contribué. Je ferai tout ce qui est en mon pouvoir, en conséquence, pour le développer, mais cela ne doit jamais se faire au détriment de Paris ; ce doit être un plus par rapport à Paris.

» Le président de la République tient d'ailleurs tout particulièrement à ce que l'équilibre s'établisse dans la dynamique et le progrès généraux. La liste des grands *travaux* en province est sans doute finalement la meilleure réponse. Et elle n'est pas close. »

Propos recueillis par
EMMANUEL DE ROUX.

ITALIE

Entre nostalgie et technologie

L'Italie doit sa place sur la scène architecturale au fait d'avoir su solder ses comptes avec le mouvement moderne vingt-cinq ans avant tout le monde.

L'ÉCHEC du Cavalier Bernin à transformer le Louvre en 1666 est bien oublié : le Sino-Américain I. M. Pei en achève aujourd'hui l'aménagement, alors que la présence des architectes italiens s'est affirmée en France. Quinze ans après la victoire de Renzo Piano et Richard Rogers au concours du Centre Pompidou, Gae Aulenti en a conçu les galeries permanentes. Elle a réalisé les intérieurs du Musée d'Orsay, alors que Gino Valle construit à la Défense et Aldo Rosi à La Villette.

Une mise à jour de la tradition

L'Italie doit pour une large part sa place sur la scène architecturale française et mondiale au fait d'avoir su solder à temps ses comptes avec le mouvement moderne. Dans les années 50, la France se lançait obstinément dans la production de logements industrialisés d'ailleurs jalousés en Italie. *L'Architecture d'aujourd'hui*, contestant les images de l'architecture dite « néo-Liberty », présentées par Ernesto Rogers, attaquait alors la revue *Casabella, dont le titre* sonnait pour elle comme un « casus belli ».

C'est pourtant l'entreprise de « révision critique » du travail de Peter Behrens, d'Adolf Loos, de Walter Gropius ou de Le Corbusier lancée par Rogers, vingt-cinq ans avant la vague du post-modernisme, qui est à l'origine des courants italiens présents, au même titre que l'interprétation de l'architecture vernaculaire proposée par Ludovico Quaroni, répondant au néo-réalisme dans le cinéma et la littérature, et la création par Giuseppe Samonà d'une école conjugant à Venise, lieu « neutre », le travail contradictoire des Romains et des Milanais.

Moins engagés dans le travail culturel et plus actifs sur le chantier, Carlo Scarpa ou Mario Ridolfi *proposent* à *partir des* années 50 une mise à jour de la tradition constructive de la Vénétie et du Latium. Les recherches de Renzo Piano sur le métal et les plastiques, celles d'Adolfo Natalini sur la maçonnerie, les variations proposées sur les systèmes constructifs de Venise par Gino Valle dans ses logements de la Giudecca représentent aujourd'hui des attitudes nouvelles et divergentes devant les techniques contemporaines. Alors qu'Aldo Rossi poursuit sa réflexion dessinée ou bâtie sur les valeurs de la mémoire et sur la ville, Vittorio Gregotti trouve enfin, depuis quelques années, des occasions pour réaliser les grands projets territoriaux qui lui tiennent à cœur, avec la faculté des *sciences de Palerme ou le projet* d'aménagement des terrains de la Bicocca à Milan. Roberto Gabetti et Aimaro Isola poursuivent, de leur côté, des recherches engagées il y a plus de trente ans sur les paysages piémontais et sur les matériaux de construction alpins.

Dans leurs projets méridionaux, Franco Purini et Alessandro Anselmi tracent avec une grande virtuosité graphique un univers géométrique ouvert aux jeux du soleil et de l'ombre, tandis que Francesco Venezia explore les rapports des murs, des rochers et du ciel.

Face à cette offre architecturale dynamique et multiple, une commande dispersée et diversifiée *contribue à la constitution* des identités locales.

Le rôle moteur des régions

L'Italie doit aussi la qualité de son architecture à la présence d'un ensemble de commandes régionales. A côté d'un Etat central passif, les régions ont assumé un rôle moteur dans la politique du logement, et les communes ont su mettre en œuvre des politiques d'équipement originales, de Bologne à Venise, en passant par Rome, lorsque la capitale avait pour responsable à l'urbanisme Carlo Aymonimo. L'architecture a également été l'instrument des *politiques industrielles*, qu'il s'agisse d'Olivetti, depuis le milieu des années 30, de Fiat, ou d'entreprises de taille plus réduite.



D.R.

Roberto Gabetti et Aimaro Isola : résidence Olivetti à Ivrée (1969-1974)

L'appétit théorique des professionnels

Le réseau diversifié des cultures architecturales italiennes intègre le dispositif des écoles. *Parfois labyrinthiques et pléthoriques* – la faculté de Milan compte plus de quinze mille étudiants, – elles sont néanmoins des lieux de débat et de recherche essentiels, et possèdent une personnalité propre et un ancrage profond dans les sociétés locales. Loin de se destiner tous à la pratique de l'architecture, leurs diplômés se diffusent largement dans la fonction publique locale, dans l'industrie, et aussi dans les lycées, où ils se résignent à enseigner le dessin comme certains de leurs jeunes confrères français.

Le succès des écoles traduit l'importance que la vie culturelle italienne réserve à l'architecture depuis des décennies, et qu'atteste *la large diffusion des revues* d'architecture et de design.

Cette présence de l'architecture se manifeste dans le succès de mensuels comme *Casabella*, dirigé par Gregotti, ou *Domus*, dirigé par le designer Mario Bellini, dans la presse hebdomadaire et dans les quotidiens. L'existence d'une critique d'architecture exigeante est indissociable de ces possibilités multiples d'expression. Elle ne se confond pas, *comme souvent en France ou aux* Etats-Unis, avec la célébration des vedettes, mais entretient des polémiques parfois obscures mais toujours productives. L'ampleur exceptionnelle de l'édition d'architecture, aujourd'hui en *régression marquée par rapport* aux années 70, témoigne de l'appétit théorique des professionnels et aussi, à travers les traductions, de l'ouverture sur le monde extérieur d'une culture italienne exaltée par des superproductions comme la Triennale de Milan ou la Biennale de Venise, aujourd'hui présidée par l'infatigable agitateur romain qu'est Paolo Portoghesi.

Au travers de ces dispositifs, c'est le personnage de l'architecte italien lui-même qui apparaît comme différent. Non contents d'être, en quelque sorte, des professionnels « alphabétisés », les meilleurs des architectes de la Péninsule sont des intellectuels actifs dans la vie de la cité.

L'incompréhension de l'après-guerre devant la scène italienne a cédé la place, dans la France des années 70, à ce que l'on pourrait appeler une italophilie intense, quoique sélective, puisque ce sont essentiellement les thèmes de l'« architecture urbaine » de *Carlo Aymonimo et d'Aldo Rossi*, ou la politique de Bologne en matière de quartiers anciens qui en ont été les premiers vecteurs.

Avant même l'apparition des architectes italiens sur la scène parisienne, qu'elle aura préparée, cette fascination pour la scène transalpine a été un des meilleurs instruments du renouveau français dont le Salon de La Villette est aujourd'hui l'expression.

JEAN-LOUIS COHEN.

Trois revues

En dehors de publications destinées à la profession – Architectes Architecture, Architecture intérieure CREE, *le* Bulletin d'information de l'Institut français d'architecture..., – *il existe en France trois revues spécialisées qui toutes ont fait peau neuve et désirent s'ouvrir à un plus large public.*

« L'Architecture d'aujourd'hui »

Créée en 1930, c'est la plus ancienne des revues d'architecture. Editée par le groupe Expansion, elle a adopté en septembre 1987, après des revers financiers, sous l'impulsion de son nouveau rédacteur en chef, François Chaslin, *une formule* tout a fait nouvelle qui rompt avec les publications spécialisées. Son ambition déclarée est d'ouvrir ses pages à un public plus large que celui de la profession, donc de trouver de nouveaux centres d'intérêts. En un mot, de faire de *l'Architecture d'aujourd'hui (AA)* un magazine culturel accessible à tous.

« Le monde de l'architecture est une tour de Babel ou se parlent cent langues ou plutôt cent jargons, d'une chapelle l'autre », explique François Chaslin. *« Si l'on veut intéresser un public plus vaste à l'architecture, il faut en finir avec cet hermétisme de clans. »*

Les numéros, organisés autour de grands thèmes, proposent des rubriques d'actualités architecturales, mais aussi des ensembles où les arts (photo, cinéma, histoire, etc.) sont envisagés à travers le prisme de l'architecture. Enfin, des pages sont ouvertes aux tribunes libres, où la polémique est rarement absente. Pour cette revue, l'architecture doit se décliner sur tous les modes et toutes les modes.

★ Bimestriel, 100 F le numéro, 67, av. de Wagram, 75842 Paris Cedex 17. Tél.: 47-63-12-11. Tirage déclaré : 22 000 exemplaires.

« Techniques et architecture »

Son sous-titre est : « Revue internationale d'architecture et de design. » Perret et Le Corbusier ont pris part à sa création, en 1942. A l'époque, il s'agissait de mettre en relation la technique et l'architecture. En 1975, sa vocation internationale s'est affirmée. En 1983, la part du design s'est trouvée considérablement renforcée. Chaque numéro est une véritable monographie organisée autour d'un pays, d'un architecte ou d'un courant théorique. Les articles s'accompagnent toujours d'une sélection de réalisations architecturales en rapport avec le sujet traité.

Son rédacteur en chef, Jean-Michel Hoyet, désire développer la place consacrée à la culture technique dans la société contemporaine. *« Nous travaillons dans un domaine qui est intimement lié à la technologie et à l'économie*, note-t-il. *Il faut fournir aux architectes les éléments de cette culture et y intéresser les maîtres d'ouvrage. » Techniques et architecture* – coéditeur du catalogue du SIA – se double d'une maison d'édition.

★ Bimestriel, 130 F le numéro, Editions Regirex-France, 54 *bis*, rue Dombasles, 75015 Paris. Tél.: 45-31-06-05. Tirage déclaré : 15 500 exemplaires.

« AMC »

C'est la plus récente des revues de ce type – elle a été fondée à la fin des années 60 – et, paradoxalement, celle qui a connu le plus de changements. En dépit de son iconographie abondante, *« ce doit être une revue de réflexion plus que d'images »*, explique sa nouvelle rédactrice en chef, Elisabeth Allain-Dupré. Fidèle à sa tradition, *AMC* (initiales d'Architecture, Mouvement, Continuité) porte une attention spéciale à la découverte des jeunes talents, mais s'intéresse vivement aux modes de production architecturale (technologie, coûts, etc.).

Le dernier numéro est paru sous le signe du changement : la revue désire augmenter la *fréquence de sa parution* (de trimestrielle, elle doit devenir bimestrielle). A côté du dossier central de la revue, une réalisation architecturale est examinée sous toutes les coutures (approche théorique, coût, détail de la construction, etc.). Enfin, le portrait *d'un maître d'ouvrage y est* à chaque fois tracé.

L'objectif de la rédaction est d'être à la fois pragmatique, didactique et professionnel : *« L'architecture n'est pas le seul fait des architectes*, constate Elisabeth Allain-Dupré, *elle concerne tout le bâtiment. »* Publiée par les éditions du Moniteur, *AMC* vise à s'inscrire dans un contexte européen.

★ Bimestriel, 90 F le numéro, publication du Moniteur, 17, rue d'Uzès, 75002 Paris. Tél.: 42-96-15-50. Tirage déclaré : *10 000 exemplaires.*

OLIVIER BORDERIE.

GRANDE-BRETAGNE

Le style Charles revival

Célèbre pour la qualité de leur style high tech, *les architectes britanniques sont confrontés à un puissant courant conservateur, dont le porte-parole le plus connu n'est autre que le prince Charles.*

LE débat architectural a toujours été vif en Grande-Bretagne, la presse abondante et attentive. Il prend aujourd'hui un tour particulier avec l'apparition du plus influent des critiques : Charles Windsor, comme écrivent d'impertinents journalistes. Visitant naguère des quartiers déshérités, le prince de Galles avait pris la défense de leurs habitants, rôle social que chacun lui reconnaît. Il s'est lancé ensuite dans une attaque en règle contre l'urbanisme de l'après-guerre et n'hésite plus à définir ce que doit être la « bonne architecture ».

Héraut légitime de la *vox populi* selon les uns, arbitre abusif *et inconstitutionnel* selon d'autres, le prince Charles est devenu en deux discours et quelques phrases assassines une référence obligée et un censeur redouté. Les figures de l'architecture britannique dont le talent et l'expérience sont reconnus à l'étranger et que leur pays a honorés – James Stirling, Norman Foster et Richard Rogers, pour ne citer que les plus connus, ont reçu des mains de la reine la médaille d'or du Royal Institute of British Architects – sont en passe d'être emportés par la vague d'opprobre que jette sur toute architecture moderne l'héritier de la couronne, conseillé et séduit par un courant « classic revival », dont il imagine peut-être que la postérité pourrait l'associer à son nom.

Encouragée par l'écho généreux que les journaux donnent au royal propos, la Grande-Bretagne se défie de ses vedettes. C'est à Hongkong que Norman Foster a construit le gratte-ciel le plus sophistiqué de la décennie, et son projet pour le siège de la BBC à Londres restera dans les cartons. Si les Lloyd's de Richard Rogers ont fait, à la fin de 1986, événement dans la City, c'était sans doute pour mieux écarter ses auteurs de tout nouveau chantier en ville : les docklands étant désormais le terrain de jeu exclusif (un bâtiment pour l'agence de presse Reuter y sera terminé à l'automne) du lyrisme high tech.

Et si James Stirling, le plus excentrique des classiques et le plus sage des modernes a pu donner à la Tate Gallery une extension, écrin de lumière des Turner, il n'est pas certain que le climat « révisionniste » et « intégriste » actuel lui permette de démolir trois pâtés de maisons victoriennes du Poultry, dans la City... Pas de chance pour Peter Palumbo, promoteur éclairé qui rêve de faire travailler des architectes renommés et qui avait déjà dû renoncer sur ce terrain à la tour obtenue du vieux Mies Van der Rohe après un jugement aussi péjoratif que définitif du prince héritier.

Défiance encore quand, après avoir organisé un concours, la National Gallery fit appel au néoclassique californien Robert Venturi pour son nouveau bâtiment sur Trafalgar Square. C'était à la suite du premier « mot » de Charles qui avait parlé, à propos des projets du concours, de « *verrue sur le visage d'un ami* ».

Maintenant, c'est autour de Saint-Paul, monument cher au cœur du prince de Galles, qui choisit d'y faire célébrer son mariage alors que sa famille préférait habituellement Westminster, que la bataille architecturale fait rage. Il faut dire que le terrain s'y prête admirablement.

Un environnement lamentable

Epargné miraculeusement par l'incendie de 1666, restauré après les bombardements de 1942, le chef-d'œuvre de Sir Christopher Wren est, depuis les années 60, la majestueuse victime d'un environnement lamentable tracé par les urbanistes de l'après-guerre. Vues dégagées à l'excès au sud, tours et barres au nord, un chaos visuel qui préoccupe à juste titre les édiles. Un nouveau propriétaire est prêt à reconstruire les immeubles de bureaux ; un concours d'idées est organisé entre les meilleurs esprits internationaux (Foster, Rogers, Stirling, bien sûr, Isozaki et Skidmore de Chicago, Ove Arup, retenus comme lauréats).

Mais, le 1er décembre dernier, un discours du prince Charles à Mansion House devant un parterre de professionnels va rester gravé dans les mémoires. « *Pires que la Luftwaffe* », dit-il des promoteurs. « *Eux au moins* (la Luftwaffe) *quand ils ont abattu nos immeubles, ils ne les ont pas remplacés par quelque chose de plus agressif pour la vue.* » Suivait un cahier des charges et le souhait que « *la richesse puisse aussi financer la beauté* ».

Le verbe princier a pris aujourd'hui la forme d'un contre-projet de l'architecte John Simpson, inspiré par Léon Krier, qui prône la reconstitution du réseau médiéval de rues et de ruelles autour de la cathédrale et qui est présenté dans la crypte de la cathédrale avec celui des promoteurs qui présentent, eux, un schéma d'intentions prudent à la discussion publique que cette exposition (jusqu'au 12 juillet) est supposée encourager. L'affiche des révisionnistes est en couleurs, dans un noble style classique où, pour faire plus romain, volètent les surplis des enfants de cœur : l'architecture dit sa messe en latin.

Il y a quelques semaines, le Royal Institute of British Architects décernait une médaille d'or à François Mitterrand pour son patronage de l'architecture contemporaine et pour ses grands projets. Autre pays, autre prince.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

PHILIPPE GABEL

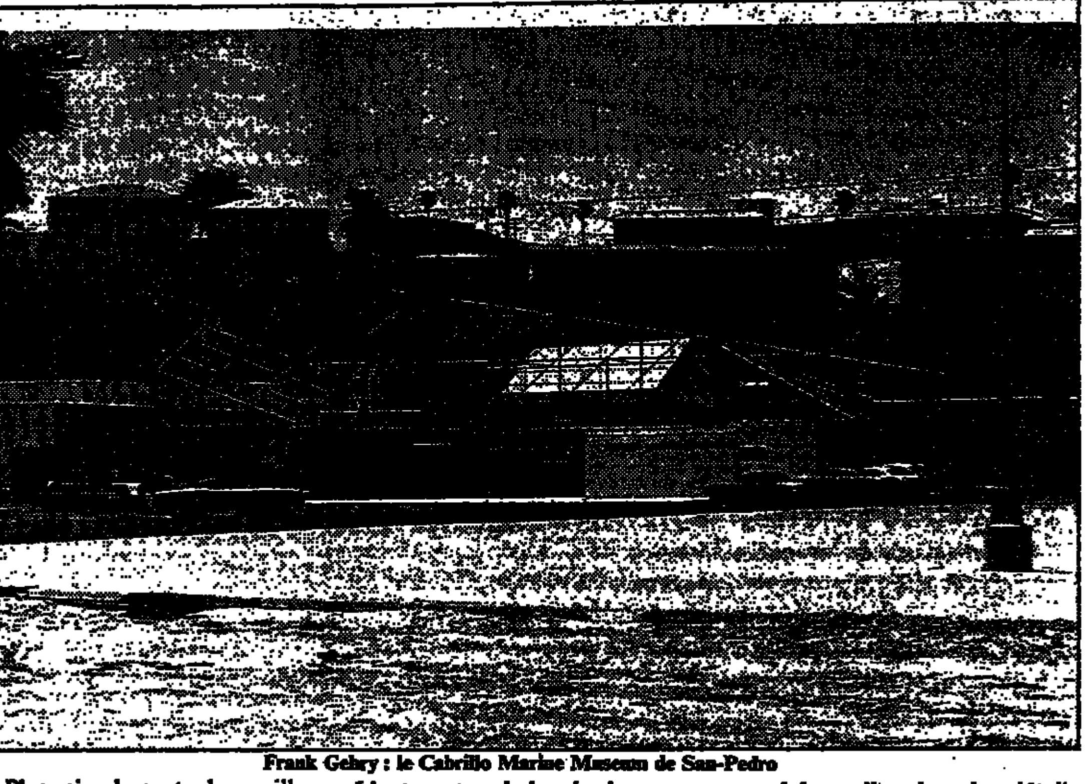
Richard Rogers : l'immeuble de la Lloyd's à Londres

CALIFORNIE

L'âge adulte

Entre autoroute, stand de hot dogs et Disneyland, Frank Gehry développe un vocabulaire personnel : des formes cubistico-constructivistes passées à l'épreuve d'un tremblement de terre.

TOUT a été dit de cet éden manufacturé, de ses eaux dérobées au prix de manœuvres infâmes, de sa nature plastique, de ses corps anabolisés, de son bonheur rythmé de pilules multicolores. La Californie du Sud, résumée dans l'agglomération expansée de Los Angeles, dite L.A., représente aux yeux des Européens une métropole contre nature, dont l'éclatement défie le sens commun.



Frank Gehry : le Cabrillo Marine Museum de San-Pedro

Plus simplement, la « ville » s'est constituée d'une multitude de petites unités, réunies par capillarité en moins d'un siècle – l'actuel Beverly Hills n'était, avant Mary Pickford, qu'un grand champ de haricots, – ce qui explique sa polycentralité déboussolante. Plus généralement, L.A. ne génère que des clichés : les piscines de David Hockney, les palmiers et les parkings d'Ed Ruscha, les lieux sombres de Raymond Chandler ou communs de Robert Altmann, dont la particularité serait qu'ils sont « moins » vrais que nature. Devant ces poncifs, l'architecture *angeleno* a depuis longtemps un coup dans l'aile. Elle en fait encore les frais.

Peuplée de vagues d'émigration successives et d'origines hétérogènes, de la côte est, de l'Europe ou de la Russie *via* Des Moines (Iowa), la Californie du Sud s'est bâtie autour des vieilles missions hispaniques de ses débuts. L'éclectisme sous influence largement répandu dans le reste des Etats-Unis y a trouvé un terrain particulièrement favorable. Pourtant, ici et là, au cours de l'histoire du siècle, se développe une tentative ou une œuvre, naît un modèle ou un mouvement original.

Ce furent le bungalow californien et sa version suprêmement raffinée par les frères Greene, l'esquisse d'une modernité par Irving Gill, les villas héroïques de Rudolf Schindler et Richard Neutra. Ce fut la vague de l'art déco et de la *streamline*, dont les restes aujourd'hui sont encore somptueux, ou la série des « études de cas » – *case studies* – de l'après-guerre où s'inventait une école miesienne acclimatée qui se prolonge encore sporadiquement en un objet high tech.

Au tournant des années 60, la révélation de la Californie nous est donnée par les Britanniques du pop art et d'Archigram, qui découvrent Los Angeles avec un mélange de respect et de condescendance ou, peut-être, avec une fascination-répulsion, l'excitation effarouchée d'un collégien à sa première entrée au bordel. L'autoroute urbaine, le signe pop, le stand de hot dogs, le car-wash, Disneyland, plus tard Madonna Inn, deviennent des icônes au même titre que les maisons de F.L. Wright ou l'imperfectible demeure de Charles Eames. Entre high art et kitsch, point de salut.

Et puis Frank Gehry vint. Artiste en herbe, le jeune Gehry est converti à l'architecture par l'exemple de Raphael Soriano, diable de petit bonhomme, Italien de Rhodes, une tête de boxeur au nez épaté par une automobile – on ne saurait rien inventer de plus *angeleno !* – qui, il y a plus de trente ans, enveloppait ses bâtiments d'écrans diaphanes de tôle perforée à faire pâlir d'envie notre Jean Nouvel national. Gehry fait ses classes dans la « grosse » agence de Victor Gruen, ouvre son propre bureau au début des années 60, fait un peu d'architecture commerciale, des logements, une ligne de carton ondulé qui lui apporte une petite notoriété.

Atypique

Pour un architecte, il offre un profil atypique, même à Los Angeles : il fait du karaté, du night-clubbing. Il a de mauvaises fréquentations : des actrices, des artistes minimalistes comme Larry Bell ou Ed Ruscha, Michael Heizer ou Richard Serra. Ça devait mal finir. A l'orée des années 70, il commet deux petits bâtiments en *tôle ondulée*, à la géométrie improbable, et se fait remarquer par le mage Philip Johnson.

C'est le début d'une œuvre : Gehry développe un vocabulaire personnel de formes cubistico-constructivistes passées à l'épreuve d'un tremblement de terre, expérimente des matériaux pauvres auxquels il confère soudain une noblesse insoupçonnée, invente une architecture jamais vue : assemblages chaotiques d'apparence chaotiques – d'apparence seulement, – juxtaposition de matériaux rudes et sophistiqués, perspectives forcées, toutes les leçons de l'art moderne traduites en architecture sur des budgets – c'est la crise ! – de fil-de-fériste. Il y a bien parfois quelque laisser-aller dans les détails où, dit-on, Dieu aime à se nicher. « *Les inventeurs,* disait Picasso, *n'ont pas le temps de faire joli.* » La générosité de la lumière, la maîtrise des formes et des espaces est palpable. L'architecture de Gehry, c'est petit dehors et grand dedans. Et Gehry est à juste titre devenu un des architectes américains qui comptent.

Il n'a pas fondé d'école à proprement parler, si l'on excepte quelques bricolagistes surfant sur les mêmes eaux : ce n'est certes pas son but. Mais il a sans doute contribué à créer une conscience neuve de la spécificité d'un climat et d'un champ de production. Même si l'éloignement quelque peu provincial privilégie des connexions académiques inévitables (Sci-Arc et le Tessin, UCLA et la descendance Archigram). Avec quelques personnalités fortes et originales comme Eric Moss ou le groupe Morphosis, l'architecture *angelena* aborde *son âge adulte.*

Frank Gehry est sur le point de bâtir, à Paris, le nouveau Centre américain. Dans son projet à l'état d'esquisse, il y aurait des bouteilles, une pomme, une balle de golf. Commentaire de l'artiste, laconique : « *Morandi, Magritte, quelques pêcheurs et amis...* » Pécheurs ?

OLIVIER BOISSIÈRE.

ROCK

A l'Hippodrome de Vincennes

Bruce Springsteen entre deux voyages

Soixante mille personnes attendues pour un « boss » métamorphosé.

Né il y a trente-neuf ans dans une famille de la classe ouvrière américaine du New-Jersey – le père conducteur d'autobus est d'origine *irlandaise*, la mère d'ascendance italienne, – bercé dans son enfance par une radio toujours allumée qui diffusait les chansons d'Elvis Presley, des Beatles, des Rolling Stones, de Bob Dylan, des Who, d'Eric Burdon, tous fils de prolétaires anglais ou américains, Bruce Springsteen adolescent a perçu que la musique c'était le moyen de changer sa vie.

Absorbant tous les genres du rock 'n'roll, il a retrouvé la vitalité pleine et entière de cette musique. Sans être un novateur, sans remettre en cause les gens et les choses, le dernier des grands innocents du rock a dès lors illuminé l'histoire de la musique populaire.

Dans des spectacles de plus de quatre heures se déroulant à la manière de véritables épopées menées à vive allure, Bruce Springsteen a gueulé et mis en scène le discours de la rue.

Quand, au milieu des années 70, le chanteur jaillit du monde souterrain de New-York, d'un univers où l'on *« arrache les os du dos »*, il crée un contraste détonnant entre la silhouette empruntée alors à celle clopinante du Dustin Hoffman de *Macadam cow-boy* et l'énergie flamboyante déployée dans un rock naturaliste. *Au début des années 80*, Springsteen perd déjà quelques certitudes, quelques illusions. Il s'identifie moins aux personnages qu'il chante. Il devient un raconteur d'histoires. Aujourd'hui, l'ancien « kid » du New-Jersey ne croit plus au salut par le rock 'n'roll.

Le *« boss »*, comme le surnomment ses fans, le champion en nombre d'albums vendus, l'homme qui développe une extraordinaire force tout au long de ses concerts et qui il y a trois ans proclamait avec démesure son identité américaine (*Born in the USA*), a le vertige du vide, l'angoisse de la solitude. *« Et vous voici dans le paradis perdu*, dit sa nouvelle chanson fétiche, *où tous vos rêves s'envolent en poussière. Il est trop tard pour revenir en arrière. Vous avez payé le prix pour arriver là. Pour échouer à cet endroit. De l'autre côté de la frontière. »*

Ce nouveau Springsteen submergé par le doute s'est lancé toutefois dans une nouvelle tournée qui a déjà rapporté aux Etats-Unis 150 millions de francs de recettes. Entouré de son équipe habituelle de musiciens (The E. Street Band), notamment de son vieux complice, le saxophoniste Clarence Clemons (aux côtés du chanteur depuis le premier album en janvier 1973, *Greetings from Asbury*), et du guitariste Nils Losgren, Bruce Springsteen propose toujours un concert-marathon. Mais sans donner à celui-ci la forme d'un coup de poing.

Le chanteur interprète ses standards : *Born to Run, Rosalita, She's the One* et *Born in the USA* délesté de sa charge explosive. Mais ces classiques apparaissent ici au second plan, derrière les interrogations de la rock star, après les ballades intimistes du dernier album, *Tunnel of love*.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Hippodrome de Vincennes, dimanche 19 juin, à 19 heures.

★ Album et compact CBS.

CLAUDE GASSIAN

Le programme du concert SOS-Racisme

SOS-Racisme organise simultanément, samedi 19 juin, trois concerts à Paris, Dakar et New-York (voir *le Monde* du 18 juin). Une quarantaine d'artistes se produiront et parmi eux une forte majorité d'Africains.

A Paris, le concert se tiendra à 19 heures sur l'esplanade du château de Vincennes. Il sera présenté par Christophe Dechavanne (TF 1) et Malek Bouthi (vice-président de SOS-Racisme). Au programme : Johnny Clegg, le « Zoulou blanc », qui ouvrira le concert, puis les Jamaïquains de Burning Spear ; Cheb Kader, l'un des apôtres du raï ; Mory Kanté, griot guinéen et vedette du Top 50 ; Ray Lema, Zaïrois de Kinshasa, accompagné du Bwana zoulou gang ; le groupe martiniquais Malavoi ; Marie José Alie, ancienne présentatrice de RFO Fort-de-France ; Ziggy Marley, le fils du grand Bob ; Baobab, l'un des plus anciens groupes sénégalais ; Kanda Bongo Man, chef de file de la rumba zaïroise ; Ismael Lô, chanteur folk sénégalais ; Baaba Maal et Youssou N'Dour, deux idoles de la jeunesse dakaroise ; Dédé Saint-Prix, un des rares Antillais de ce programme, et The Wailers, groupe « historique » jamaïquain dont presque tous les membres fondateurs ont disparu tragiquement. Le concert parisien est gratuit.

DANSE

Le second programme du Ballet Cullberg

Visions démentes

Jérôme Bosch n'est qu'un enfant de chœur à côté de Mats Ek, lorsque celui-ci défoule, sur un plateau, son imagination délirante. Après les *volatiles* au crâne rasé du *Lac des cygnes* (*le Monde* du 14 juin), voici les extravagantes créatures qui peuplent *Parken* – un parc symbolisé par quatre ifs blancs en forme de longues larmes, et que traverse un balayeur qui semble en avoir vu d'autres.

Des valseurs aux cuisses ou mollets hypertrophiés ; un œil, un nez, une bouche, une oreille et un doigt montés sur jambes ; une famille loufoque dont la fillette est le plus grand garçon de la troupe ; une luciole, des siamois, des gouttes de sang... Sur la *Chevauchée des Walkyries*, quatre petites filles hurlantes assassinent un cochon, éventrent un Père Noël pour en sortir des paquets-cadeaux, sous l'œil amusé d'une géante ailée. Impossible de décrire par le menu ces neuf tableaux déments, sur des musiques de Saint-Saëns, Théodorakis, Wagner, Sibelius et divers compositeurs nordiques.

Grass est un mini-roman à deux personnages. Mats Ek ne se contente pas de décrire des rapports amoureux, il faut que le ciel s'envole, qu'un carré d'herbes géantes se mette à bouger.

On a déjà parlé d'*Eldstad* (Foyer), lorsqu'il fut dansé par le Ballet de Lyon (*le Monde* du 20 mai). Œuvre énigmatique en cinq tableaux, sans autre lien que ce foyer de pierres, au fond, auquel vont parfois se réchauffer les personnages : une famille bergmanienne aux conflits feutrés, un couple errant, des soldats traînant une femme dans une couverture, des demoiselles de pensionnat et un sportif.

Un constat s'impose : contrairement à ce qui se passe, ou plutôt ne se passe pas, chez nos petits génies nombrilistes de la danse contemporaine française, ça danse toujours, chez Mats Ek, même lorsqu'il propose les visions les plus insolites. Pencher du côté du théâtre ne le dispense pas d'inventer des chorégraphies nerveuses, abondantes, originales. Servies par une troupe de caoutchouc et d'acier, d'un niveau général exceptionnel.

SYLVIE DE NUSSAC.

★ Théâtre de la Ville, jusqu'au 19 juin.

L'American Ballet Theatre au Festival de Paris

Le vingt-sixième Festival international de danse de Paris se déroulera au Théâtre des Champs-Elysées du 18 octobre au 5 janvier prochains. L'événement marquant sera la venue de l'American Ballet Theatre, sous la direction artistique de Mikhaïl Barychnikov, avec *la Gaîté parisienne*, de Léonide Massine (costumes de Christian Lacroix) et des œuvres d'Antony Tudor, Clark Tippet et Mark Morris. Neuf spectacles intitulés « Les géants de la danse » seront donnés avec le concours d'étoiles internationales, et pour la troisième fois aura lieu un double concours de danse, contemporaine et classique. Parallèlement, le cinéma le Vendôme projettera un film de *Dominique Delouche en hommage* à Yvette Chauviré, *Une étoile pour l'exemple*. (Renseignements : FIDP, 28-30, rue Édouard-Vaillant, 92300 Levallois-Perret. Tél. : (1) 47-39-28-26.)

CINÉMA

« La Méridienne » de Jean-François Amiguet

Le théorème de la cerise

Une fille dort, allongée sur une méridienne dans une maison nommée la Méridienne, à juste titre, puisqu'on est quelque part dans le Midi, en été. La fille, Marie (Kristin Scott Thomas, qui joua avec Prince dans son célèbre bide *Under the Cherry Moon*), a une sœur assez piquante, Marthe (Sylvie Orcier), et toutes les deux partagent depuis longtemps l'amour plus ou moins consommé d'un François très volage (Jérôme Angé). Mais comme l'annonce la voix off du narrateur, à la *Jules et Jim*, dans le plus pur style Truffaut : *« Cet été-là, François décida de se marier. »*

Seulement, voilà, François a trop d'appétit, il aime toutes les femmes, les jolies et surtout celles qu'il ne connaît pas encore, qu'il vient d'apercevoir. Il ne comprend pas que l'élue qu'il cherche est sous son nez, soit Marie, soit Marthe. Marie a l'idée d'engager un détective inénarrable (Patrice Kerbrat) pour essayer de brusquer l'indécis. Le détective Dubois ne prend pas de photos, n'écrit pas de rapport, au grand jamais. Il fait la relation de ses enquêtes oralement. D'ailleurs, il parle comme un livre, avec parfois un alexandrin qui sonne très dix-huitième siècle, un goût de la maxime libertine exprimée avec un sérieux impeccable.

Il suit donc François, qui est projectionniste de cinéma, en principe, mais se fait constamment remplacer par son ami libraire pour aller courir les gueuses. Il y en a pour tous ses goûts, de la vierge innocente auprès d'un bassin à qui il fait réviser son vocabulaire allemand, à Marie de Poncheville, dont le beau charme traverse le film sous l'apparence d'une riche Italienne qui parle avec l'accent russe, le temps d'un apéro *« j'ai mis oune paille... »*. Comme on s'en doute, l'inconstant se réveille toujours trop tard et perd les proies qu'il convoite. C'est le prix d'un désir qui ne connaît pas ses limites, comme quoi la morale se révèle parfois aussi chose pratique. Faut-il dénoyauter les cerises quand on fait une tarte aux cerises ? Non, proteste l'amateur, parce qu'alors on la mange de confiance et l'on se casse les dents sur la cerise intacte, infailliblement oubliée.

M. Jean-François Amiguet devrait se faire connaître avec ce deuxième film, entre Marivaux et Rohmer, léger, charmant et un peu fêlé comme seuls les Suisses en ont le talent savoureux. Il se rattache directement et sans le dissimuler à la tradition classique de la nouvelle vague, avec le sens du verbe et l'esprit de l'ellipse. Evidemment, c'est sans bruit et sans fureur. Démodé, comme tout ce qui dure.

MICHEL BRAUDEAU.

ARTS

Deux expositions d'art naïf à Paris

Le culte de la couleur

Soviétiques ou Haïtiens, ils sont « naïfs ». Mais des années-lumière les séparent.

Ils peignent sur des matériaux de fortune, cartons d'emballage, feuilles de papier, avec parfois des couleurs d'écoliers. Leurs toiles, quand toiles il y a, ne sont pas préparées et déjà, sur certaines, la peinture se craquelle : les peintres naïfs soviétiques sont des amateurs. Le plus souvent âgés. La diversité des univers, des manières surtout, selon que les toiles proviennent de Russie, d'Ukraine, de Géorgie, d'Arménie ou du Kazakhastan, n'est pas l'une des moindres saveurs de l'exposition réunie par la Maison des cultures du monde. Mais la peinture naïve soviétique est enracinée dans le folklore et l'art traditionnel.

Katia Medvedieva, qui a connu Chagall, fait figure d'exception. Elle mène à Moscou une vie de bohème, habitant chez les uns et les autres, travaillant quand elle a besoin d'argent. Elle a fait ainsi de la figuration : une de ses toiles représente un studio de cinéma où une femme nue pose, jambes ouvertes, sur un divan. Sa pâte est épaisse, dans une palette de tons ocres, bruns, où vibre la lumière, et elle n'hésite pas à représenter l'archange saint Michel devant le Soviet suprême.

A l'opposé, se situe le dessin précis, détaillé du Russe Ivan Nikiforov, une valeur reconnue, dont les œuvres sont conservées au musée de Suzdal. Il a vécu la révolution de 1917, servi dans l'armée rouge et travaillé dans un kolkhoze. Retraité, il a peint des centaines d'aquarelles gaies, parfois insolites. Dans son *Lénine sur la place Rouge*, on croit reconnaître les profils de Staline et Trotski. On s'interroge aussi sur la signification du titre des toiles de quelques autres peintres. Ainsi, *Sans pain, sans sel, la conversation est difficile*, de Tatiana Elenok, ou *Les châtaigniers fleurissent de nouveau*, de Fiodorova, scène anodine, ornée, en bas de la toile d'une curieuse litanie de mots anglais : *Rainbow, Tony, Shop shirt...*

Mais dans l'ensemble, c'est la vie quotidienne où la moralité des sujets rivalise avec une tentative de vision générale du monde qui se dessine au fil des tableaux : mariages arméniens, loisirs « culturels », marchés. A noter toutefois un inquiétant *Remords de Jésus-Christ*, de R. Risarlov (1981), proche de l'art de l'icône. Après Paris, cette exposition sera présentée au Musée de Laval, patrie du Douanier Rousseau.

Les héritiers directs du Douanier, ce sont – dit-on – les peintres naïfs haïtiens. Ils ont été découverts en 1943 par un Américain, Dewitt Peters. Ils subjuguèrent André Breton qui séjourna dans l'île, en 1945, avec le peintre Wifredo Lam. André Malraux les célébrera en *1970*. On les dit donc « naïfs », un mot qui en à Haïti recouvre une réalité plus complexe, car cette peinture, on le sait, participe aussi d'un voyage vers d'autres rives : le culte vaudou.

Loas et vaudous

Contrairement à l'Union soviétique, où l'intérêt officiel pour les naïfs est relativement récent, à Haïti, peindre, c'est un métier. Dont on vit, plutôt bien, aujourd'hui, car le marché est à la hausse. Ce qui ne va pas sans influer sur la qualité des œuvres. On peut en juger au Grand Palais. Ils sont tous là, les plus anciens, les plus « naïfs ». Les Obin, Philomé (une découverte de Dewitt Peters) et son frère, Sénèque, ou Hector Hyppolite, l'illuminé rêvant de voyages, et dont André Breton écrivait : « *Sa vision parvient à concilier un réalisme de haute classe avec un surnaturalisme de toute exubérance.* » Vision : le mot encore peut s'appliquer aux visages de loas (dieux) en lévitation dans une masse de peinture en fusion, conçus par Saint-Brice et que Malraux rapprochait de Rouault.

Ici ce sont les noces éternelles de la nature, de l'homme et des dieux que célèbrent ces peintres à l'écart des vicissitudes politiques et des années d'oppression. Il faut voir *le Mariage d'Adam et Eve* de Jasmin Joseph, où le premier homme et la première femme semblent poser, hébétés, à peine distincts du singe, sous l'œil averti d'une cohorte d'animaux debout sur leurs deux pattes.

Ces dernières années cependant, la critique sociale transparaîtrait, avec, par exemple, le *Coq Macoute* de Fritzner Lamour. Un art plus maniériste, plus narratif et proche de notre univers contemporain est en train d'émerger. Une impasse, peut-être. Mais si l'on en croit les œuvres accrochées au Grand Palais, le vaudou, qui semble veiller sur le secret de la peinture haïtienne, a encore de beaux jours devant lui.

ODILE QUIROT.

★ « Naïfs soviétiques », jusqu'au 22 juin, 8, rue de Nesle, Paris, et du 29 juin au 13 septembre au Musée d'art naïf de Laval.

★ « Haïti, art naïf, art vaudou », jusqu'au 20 juin. Grand Palais, exposition présentée par le ministère de la coopération et l'Association française d'action artistique.

Arc de triomphe tricolore

L'Arc de triomphe de l'Etoile va être tendu de bleu-blanc-rouge. Depuis le vendredi 17 juin, une vingtaine d'alpinistes ont commencé à poser des filets de protection sur lesquels sera fixée une toile tricolore de 2 000 m², côté Champs-Elysées. Les autres façades seront drapées pour le 14 juillet. Le coût de cet habillage entièrement sponsorisé s'élève à 450 000 francs.

Catherine Feff, auteur du projet, a déjà réalisé un certain nombre de « drapages » peints lors de refections de façades. La rénovation de l'Arc de triomphe, dont les fondations sont attaquées par des infiltrations d'eau, coûtera 34 millions de francs, une moitié étant financée par l'Etat et l'autre par une souscription nationale.

Gravelines, gravures graves

Le Musée de Gravelines, dans le Nord, lance une Biennale de l'estampe dont chaque édition doit être consacrée à un pays de la Communauté européenne. Premier invité : l'Allemagne.

En choisissant la gravure allemande pour inaugurer sa Biennale, le Musée de Gravelines – le seul de nos musées de province à s'être spécialisé dans les arts graphiques – met haut la barre. D'autant que son conservateur, M[me] Tonneau-Ryckelynck, ne s'est pas contenté d'organiser une confrontation (limitée, mais pluraliste et de qualité) d'artistes d'aujourd'hui tels Baselitz, Lupertz, Penck, Kaminski, Lange ou Petrick. Un hommage au graveur de Hambourg Horst Janssen, représenté par sa *Ballade* en quarante-six eaux-fortes dans l'œuvre d'Hokusaï (1971), l'accompagne, ainsi qu'une exposition phare consacrée au grand Nolde.

Celle-ci permet de cerner l'œuvre gravé de l'artiste expressionniste comme jamais cela n'avait encore été fait en France, et, à l'occasion, de montrer les liens que les Allemands des années 80 peuvent entretenir avec leurs pères du début du siècle. Qui ont retrouvé le goût du bois dont ils explorent, comme ceux de die Brücke, comme Nolde, comme, après-guerre, Masereel, Barlach, Kirchner ou Pechstein, les possibilités d'expression sauvage et directe par le noir et le blanc, sans transition. A moins qu'ils n'aient opté pour l'action corrosive de l'acide sur le métal combinée aux griffures de la pointe sèche. Là encore comme Nolde a pu le faire lorsqu'il a commencé à graver en 1905.

Cet admirateur de Munch, de Gauguin mais aussi de Daumier approche d'emblée la gravure par tous les moyens, attaque furieusement le cuivre et le fer, sans dessin préalable, sans reprendre les contours déchirés, sans corriger les formes rongées de ses nus ou de ses danses dionysiaques, démoniaques ou macabres. Ou bien il livre voiles de bateaux et têtes de Christ, de prophètes ou de simples mortels toujours à l'étroit dans leur cadre, à la vie naturelle et aux aspérités de la planche de bois.

Audacieux, violent, visionnaire tourmenté opérant entre taches, flaques et jeux d'ombres tranchantes, mettant dans ses lithographies un rouge couleur de sang séché, en deux ans Nolde a produit, à corps perdu, le plus fort de son œuvre gravé, source incontournable de l'expressionnisme d'après-guerre, matrice aussi de son œuvre de peintre et de coloriste, pour laquelle, dans les années 20, il lâcha la gravure.

C'est dans cette période que, ayant depuis longtemps choisi d'œuvrer solitairement, le peintre est allé se fixer dans le pays des marécages, à quelques kilomètres de la frontière danoise, à Seebüll, où il est mort en 1956 en prévoyant de faire de sa maison une fondation. C'est de celle-ci que viennent les cent trente estampes de l'exposition de Gravelines.

G. B.

★ Première Biennale européenne de l'estampe : l'Allemagne. Musée du dessin et de l'estampe originale en l'arsenal de Gravelines-Nord. Jusqu'au 2 juillet.

THÉATRE

« Avanti ! » de Samuel Taylor

Ma non troppo

Aldo Maccione et Jean-Pierre Cassel dans une allègre comédie sans façon, qui inspira à Billy Wilder un de ses derniers films.

Avant que le rideau ne se lève sur la scène du Palais-Royal, on projette des pubs, comme au cinéma. Le rideau une fois levé, une actrice anglaise affirme avoir choisi – à défaut de pouvoir jouer Shakespeare toute l'année, – entre la pub et le trottoir, la pub pour gagner sa vie. Anecdote au demeurant, car le nœud de la comédie frivole de Samuel Taylor ne se situe pas là.

Nous sommes à Rome. Un richissime industriel texan, affublé d'une pimpante épouse qui déteste les cloches et l'Italie, recherche le corps de son père, mort dans un accident de voiture. L'épouse s'envole. Survient une actrice anglaise à la recherche, elle aussi, du corps de sa mère tuée dans le même accident, et dans la même voiture... Un ange gardien comme seuls les Italiens savent en fabriquer, un dieu de la débrouille, veille sur leur destin : c'est Aldo Maccione, plus Maccione que nature.

Il en fait un paquet. Démarche de séducteur impénitent, sourire sur dents blanches, grand enfant mafioso. Il a ses fans, dans la salle, qui l'applaudissent, le sifflent parfois. Avec une aisance formidable, avec l'accent, et dans le feu de l'action, il est capable de lancer « *Arrête de siffler, connard !* » A ses côtés, Jean-Pierre Cassel, le Texan succombant à la douceur de vivre romaine, et Annick Blancheteau, l'actrice anglaise avec lui, ont parfois du mal à tenir leur sérieux.

C'est bon enfant, désuet. Tous les clichés du genre sont ficelés, et interprétés avec une sorte d'innocence, une absence totale de complexes. Le décor, la musique (bel canto sirupeux), la mise en scène de Pierre Mondy sont à l'avenant, sans prétention autre que celle de divertir. Avec professionnalisme. Voici du bon boulevard, qui ne va pas chercher midi à quatorze heures. Toutefois, on ne vous racontera pas la fin. Car, passé l'entracte, comme tout est sans surprise, sans mystère, le plaisir piétine.

O. Ot.

★ Théâtre du Palais-Royal. Tél. : 42-97-59-81.

● **Les prix Jacques-Gautier** ont été attribués à deux jeunes créateurs de bijoux contemporains, Bertrand Bretaudeau (premier prix) et Jérôme Besseau (deuxième prix).

Spectacles

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

YOUPI, TRALALA, BOUMBOUM, Foyer des artistes (43-48-73-69). Sam. 21 h 30.

NOUVEAU SPECTACLE DE SMAIN, Café de la Gare (42-78-52-51), 20 h 15, sam. 22 h 15.

MISS GRIFF, Théâtre de l'Ombre qui roule (43-26-29-61). Sam. à 21 heures.

GÉNÉRATION 45. LA FAMILLE FAUCULARD. Théâtre de la Main d'or (48-05-67-89). Sam. à 20 h 30.

LE VOYAGE, Châtenay-Malabry (la maison de Chateaubriand) (46-83-19-20). Sam. et dim. (dern.) à 15 h 30.

COMÉDIES D'AMOUR. Nanterre. Théâtre par le Bas (47-78-70-88). Sam. et dim. à 21 h 15.

LA NUIT DES CONTEURS. AMORC, Centre culturel de la Rose-Croix (rens. sur place), le 18 à 21 heures.

LE SAUT DU LIT. Théâtre des Variétés (42-33-09-92), 20 h 30, sam., 15 h dimanche.

NUIT DU THÉÂTRE, Viroflay (sous chapiteau, gare rive gauche) (30-24-78-78). Samedi à 20 heures : *Peinture sèche ;* samedi à 21 h 30 : *le Menteur ;* samedi 23 h 30 : *Je... deux... Maux ;* samedi à 1 heure : *Bartleby.*

LE MARIAGE DE FIGARO. La Nuit des hiboux. Le Plessis-Robinson (parvis de la mairie) (46-31-15-00). Samedi à 21 heures.

LE PRINCE DE LA DYNAMITE. LAWRENCE D'ARABIE. Théâtre de la Main d'or (48-05-67-89). Dim. à 17 heures.

Les autres salles

A.M.O.R.C. (CENTRE CULTUREL DE LA ROSE-CROIX) (sur place). La Nuit des conteurs : 21 h.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 21 h, dim. 15 h 30.

ARCANE (43-38-19-70). Presqu'il : 20 h 30.

ARÈNES DE MONTMARTRE (42-23-90-90). La Seconde Surprise de l'amour IVe Festival de la butte Montmartre : 21 h 30.

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉATRE) (45-89-43-22). Passage : 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). La Double Inconstance : 15 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.

BERRY (43-57-51-55). Poèmes en gros et demi-gros : 18 h 30. La Nuit suspendue : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Si jamais je te pince : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). Schnoke Story : 19 h 45. Signe blaireau, ascendant mouton : 21 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves : 18 h 30, dim. (dernière) 15 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h, dim. 15 h 30.

CENTRE D'ANIMATION LES HALLES, LE MARAIS (40-26-87-88). Entre le rien et l'infini la Terre pourrait être carrée : 15 h.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). L'Ombre de la vallée : 20 h 45.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire' Folies : 19 h 30 et 21 h 30.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30, dim. 15 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. Les Femmes savantes : 20 h 30. ▷ Dim. Le Mystère de la charité de Jeanne d'Arc : 14 h.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Bérénice : 20 h 30, dim. 17 h.

Samedi 18 - Dimanche 19 juin

DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 23 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Les Liaisons dangereuses : 21 h.

ESPACE ACTEUR (42-23-90-90). Le Prince travesti IVe Festival de la butte Montmartre : 21 h.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Le Montreur : 20 h 30, dim. 17 h. Salle II. Paroles d'or : 18 h 30.

FONTAINE (48-74-74-40). Chant dans la nuit : 15 h, dim. 15 h, mer., ven. 18 h 30.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). You're a good man Charlie Brown : 20 h 30.

GALERIE ART (47-37-31-36). Dialogue sur Minetti : 20 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). La Basse Epoque : 20 h 30.

HOTEL DE LA MONNAIE (SALLE DUPRE) (40-46-56-66). L'Epreuve : 20 h 30. A quoi rêvent les jeunes filles ? : 22 h 15.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.

LA BASTILLE (43-57-42-14). Voyage autour de ma chambre : 19 h 30. Trois voyageurs regardent un lever de Soleil : 21 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h, dim. 15 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 20 h. Pierre Péchin : 21 h 45.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). Si on faisait le noir juste une minute ? : 18 h 30 et 21 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Nous, Théo et Vincent van Gogh : 21 h 15. Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. La Ronde : 21 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). Les Voisins : 21 h.

MARIE STUART (45-08-17-80). Zoo Story : 18 h 30.

MATHURINS (42-65-90-00). Les Mystères du confessionnal : 18 h et 21 h.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Frisette : 15 h.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 18 h 30 et 21 h 30.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 17 h 30 et 21 h 30.

MOGADOR (42-85-28-80). Nous les Tziganes : 21 h, dim. 16 h.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Le Journal d'un curé de campagne : 21 h, dim. 15 h 30.

MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (45-35-75-23). Buffon côté jardin : 16 h et 18 h, mer., ven., dim., lun. 16 h, jeu. 14 h et 15 h.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). La Force de tuer : 18 h.

ODÉON-THÉATRE DE L'EUROPE (43-25-70-32). La Mouette : 20 h 30, dim. 15 h.

ŒUVRE (48-74-42-52). Exercices de style : 17 h 30 et 20 h 45.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Petite salle. J'ai pas le choix, je chante Boby Lapointe : 20 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Avanti : 20 h 30, dim. 15 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Pour l'amour de Marie Salat : 21 h.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Frio-Frac : 20 h 30, dim. 15 h.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Finie la comédie : 20 h 30, dim. 16 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45, dim. 15 h.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Divas sur canapé : 20 h 30.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Va donc mettre au lit tes ratures : 18 h 30. Enfin Bénureau : 20 h 30, dim. 16 h. 22, v'la du fric : 22 h, dim. 14 h.

THÉATRE DE L'OMBRE QUI ROULE (43-26-29-61). Miss Griff : 21 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle I. L'Etranger : 20 h 30. L'Ecume des jours : 22 h. Salle II. Génération 45 ou la Véridique Histoire de la famille Fauculard : 20 h 30. ▷ Dim. Le Prince de la dynamite : 17 h.

THÉATRE DE VERDURE DU JARDIN SHAKESPEARE (42-40-05-32). Aimer sans savoir qui Festival du jardin Shakespeare : 20 h 45, dim. 15 h.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Petite salle. Les Chaises : 21 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). La Timbale : 15 h 30. Mr Banal : 20 h 15. Sucré-Salé : 21 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). Le Détour : 21 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Bagatelle : 19 h. Guitry, pièces en un acte : 20 h 30.

VALHUBERT (THÉATRE) (45-84-30-60). Les Chemins de fer : 15 h et 20 h 30, dim. (dernière) 15 h.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). Le Saut du lit : 20 h 30, dim. 15 h.

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

SAMEDI

Le Duel (1939), de Pierre Fresnay. 15 h : Festival de Cannes perspectives du cinéma français : les Deux Cervelles (1988), de Michaëla Watteaux, Pierre Baudry, Terre sacrée (1988), d'Emilio Paculi, 17 h ; Découverte et Sauvegarde du cinéma britannique : The Gentle Sex (1943, v.o.), de Leslie Howard, Adrian Brunel, 19 h ; Découverte et Sauvegarde du cinéma britannique : Love on the Dole (1941, v.o.), de John Baxter, 21 h.

DIMANCHE

Festival de Cannes perspectives du cinéma français : Une femme pour l'hiver (1988), de Manuel Fleche, Une touche de bleu (1988), de Claude Timon Gaignaire, 15 h : Festival de Cannes perspectives du cinéma français : Bisbille (1988), de Roch Stephanix, Vacances à l'hôtel (1988), de Odile Devautour, l'Autre Nuit (1987), de Jean-Pierre Limosin, 17 h 15 ; Découverte et Sauvegarde du cinéma britannique : Ceux de chez nous (1943, v.o.), de Frank Launder, Sidney Gilliat, 19 h 15 ; Découverte et Sauvegarde du cinéma britannique : Tawny Pipit (1944, v.o.), de Bernard Miles, Charles Saunders, 21 h 15.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES-POMPIDOU
(42-78-37-29)

SAMEDI

Le Cinéma français des années cinquante : les Misérables (1957), de Jean-Paul Le Chanois, 14 h 30 ; les Misérables (1957), de Jean-Paul Le Chanois, 17 h 30 ; Voici le temps des assassins (1956), de Julien Duvivier, 20 h 30.

DIMANCHE

Le Cinéma français des années cinquante : l'Auberge rouge (1951), de Claude Autant-Lara, 14 h 30 ; la Villa Santo Sospir (1951), de Jean Cocteau, le Testament d'Orphée (1960), de Jean Cocteau, 17 h 30 ; les Espions (1957), d'Henri-Georges Clouzot, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
(40-26-34-30)

SAMEDI

Une semaine sur la Sept : Garcia Lorca de J. A. Bardem, 14 h 30 ; Chroniques sud-africaines de A. van In, 15 h 30 ; Tango stupéfiant de A. Foreman, 16 h 30 ; Kinshasa fait l'ambiance de S. Teichner, 17 h 30 ; Concert : Mozart-Schubert-Prokofiev de F. Kabelka, 18 h 30 ; Wozzeck d'Alban Berg de B. Large, 20 h.

DIMANCHE

Une semaine sur la Sept : Garcia Lorca de J. A. Bardem, 14 h 30 ; Chroniques sud-africaines de A. van In, 15 h 30 ; le Mariage de Maria Braun (1978) de Rainer Werner Fassbinder, 16 h 30 ; Celeste (1981) de Percy Adlon, 18 h 30 ; Loulou (1928) de Georg Wilhem Pabst, 20 h 30.

Les exclusivités

ACTION JACKSON (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

AMERICAN CHICANO (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

AMSTERDAMNED (*) (Hol., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE BEAU-PÈRE (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

BILOXI BLUES (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

BIRD (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52).

CHOCOLAT (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; *Fauvette, 13e (43-31-56-86) ;* Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

ECLAIR DE LUNE (A., v.o.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97).

EDDIE MURPHY SHOW (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

EL DORADO (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

L'ENFER VERT (It., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

ÉTROITE SURVEILLANCE (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

FRANTIC (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

HAIRSPRAY (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

HOPE AND GLORY (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LONGUE VIE A LA SIGNORA (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MATADOR (*) (Esp., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

MILAGRO (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MON PÈRE C'EST MOI (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

L'OEUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40).

POWAQQATSI (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

PRISON (*) (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

THE KITCHEN TOTO (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

TRAQUÉE (A., v.o.) : Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

TWIST AND SHOUT (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

UNE NUIT A L'ASSEMBLÉE NATIONALE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79).

UNE VIE SUSPENDUE (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

URGENCES (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

VILLE ÉTRANGÈRE (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

WALL STREET (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES FILMS NOUVEAUX

AMÈRE RÉCOLTE. Film allemand d'Agnieska Holland, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LE BONHEUR SE PORTE LARGE. Film français d'Alex Métayer : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CORPS Z'A CORPS. Film français de André Halimi : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

JEUX D'ENFANTS. Film soviétique de Leida Lajus et Arvo Iho, v.o. : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LA JOYEUSE REVENANTE. Film américain de Frank Perry, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

MANHATTAN LOTO. Film américain de Roger Young, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LA MÉRIDIENNE. Film suisse de Jean-François Amiguet : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LE QUATRIÈME PROTOCOLE. Film britannique de John Mackenzie, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97).

UN MOIS A LA CAMPAGNE. Film britannique de Pat O'Connor, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LA VIE EST BELLE. Film belgo-zaïrois de Benoît Lamy et Ngangura Mweze : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PARIS EN VISITES

LUNDI 20 JUIN

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, devant les grilles (Pierre-Yves Jaslet).

« L'Opéra », 13 h 30, hall d'entrée (Ars conférences).

« Le Marais, de l'hôtel de Soubise à l'hôtel de Gourgues », 13 h 45, sortie métro Saint-Paul (Evelyne Bourdais).

« Musée Picasso », 14 heures, 5, rue de Thorigny (Approche de l'art).

« Versailles : les jardins de Trianon sous Louis XV », 14 h 30, péristyle du Grand Trianon (Monuments historiques).

« Jardins et hôtels du faubourg Saint-Germain », 14 h 30, métro Solferino (Michèle Pohyer).

« Ancien village d'Auteuil », 14 h 30, métro Eglise-d'Auteuil (Les Flâneries).

« De Richelieu à Buren, jardins et passages couverts du Palais-Royal », 14 h 30, grilles du Conseil d'Etat (Christine Merle).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« L'hôtel de Lauzun », 14 h 45, sortie métro Pont-Marie (Isabelle Haulier)

« Salles souterraines des thermes », 15 heures, entrée Musée de Cluny, 6, place Paul-Painlevé (Paris et son histoire).

« Une heure au Père-Lachaise », 11 heures, boulevard de Ménilmontant, face rue de la Roquette (V. de Langlade).

« Esotérisme, spirites et médiums au Père-Lachaise », 14 h 45, place Gambetta, angle avenue Père-Lachaise (V. de Langlade).

CONFÉRENCES

12, rue des Fossés-Saint-Jacques, 20 heures : « Mai 68-Mai 88 », débat animé par Joseph Berni (La libre pensée).

78, boulevard Malesherbes, 20 h 30 : « Le chamanisme du vingtième siècle, chamanisme de vie », par Maja (L'homme et la connaissance).

217, boulevard Saint-Germain, 21 heures : « Le masochisme », par Gilberta Royer Garcia Reinoso (Maison de l'Amérique latine)

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 17 juin à 0 heure UTC et le dimanche 19 juin à minuit.

La situation orageuse régresse sur le Midi. La perturbation se décale vers l'Italie. Les hautes pressions atlantiques étendent leur influence sur l'Europe occidentale, mais des îles Britanniques une masse nuageuse descend vers la Manche.

Samedi : nette amélioration sur le Sud.

Le matin sur la moitié Sud le ciel sera nuageux et brumeux. Quelques averses résiduelles persistent sur les Pyrénées et les Alpes. Le bord de la Méditerranée balayé par le mistral et la tramontane qui souffleront assez fort, aura un ciel plus dégagé.

Sur la moitié Nord, après dissipation des brouillards matinaux, le soleil brillera rapidement. Les côtes de la Manche seront plus longtemps dans la grisaille.

Les températures seront entre 10 et 13 degrés en général

Dans l'après-midi, sur les côtes normandes et picardes le ciel restera nuageux et il y aura des bruines côtières. Sur les Alpes, les Pyrénées et la Corse le temps restera très nuageux avec des menaces d'orages.

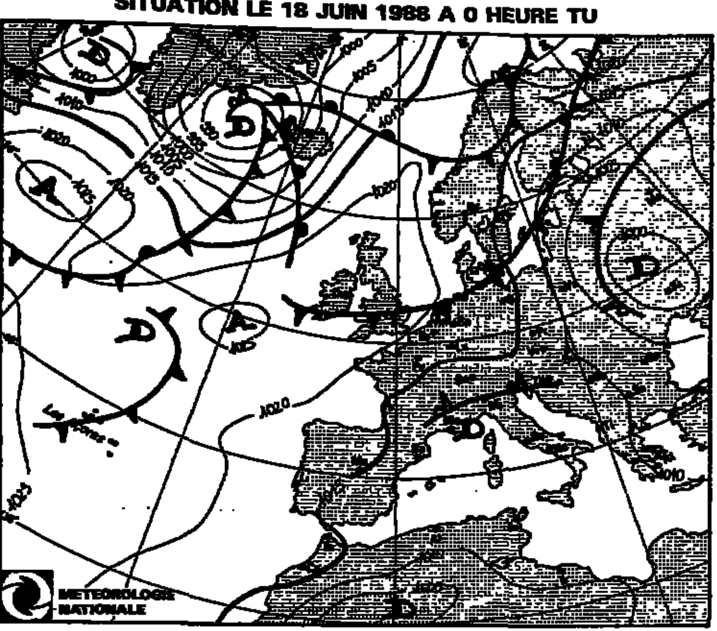
Sur toutes les autres régions, ciel peu nuageux et temps bien ensoleillé.

Il fera 17 à 19 degrés en bord de Manche, 25 à 27 degrés sur l'extrême Sud-Est et 23 à 25 degrés sur la plupart des régions.

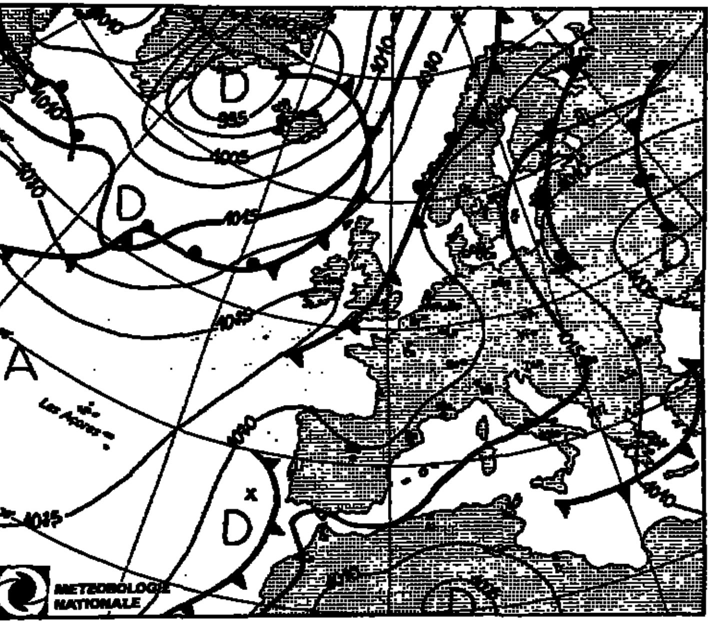
Dimanche : plus de soleil.

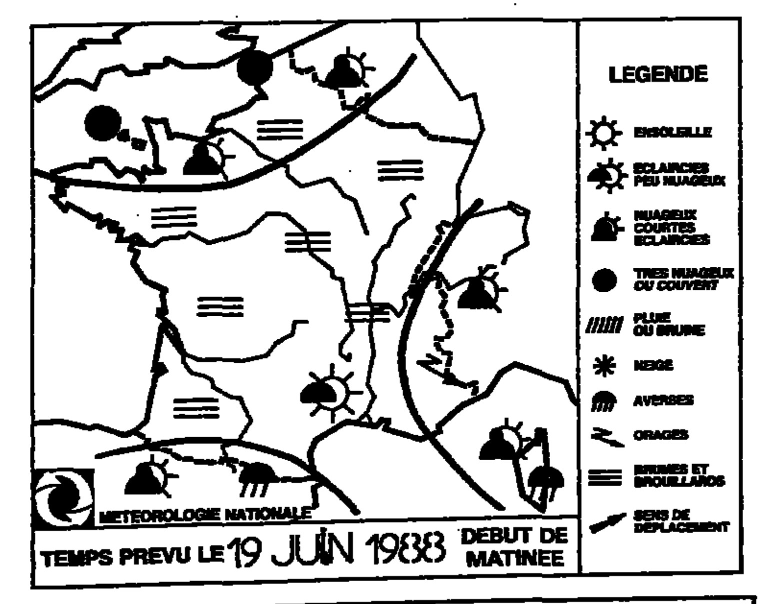
Seules les côtes de la Manche, du Cotentin au Pas-de-Calais, conserveront une grisaille brumeuse et des bruines locales.

SITUATION LE 18 JUIN 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 20 JUIN A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 18-6-1988

Valeurs extrêmes relevées entre le 17-6-1988 à 6 heures TU et le 18-6-1988 à 6 heures TU

FRANCE

AJACCIO	25	15	D
BIARRITZ	17	15	P
BORDEAUX	22	16	N
BOURGES	24	12	B
BREST	17	10	N
CAEN	15	11	C
CHERBOURG	14	11	C
CLERMONT-FERR.	19	14	C
DIJON	25	12	D
GRENOBLE St-M-H	26	15	N
LILLE	19	12	B
LIMOGES	19	13	D
LYON	24	15	D
MARSEILLE-MAR.	25	17	C
NANCY	25	11	D
NANTES	21	12	N
NICE	24	13	N
PARIS-MONTS.	22	12	B
PAU	17	15	O
PERPIGNAN	27	19	C
RENNES	20	12	N
ST-ETIENNE	22	11	B
STRASBOURG	26	11	D
TOURS	22	11	D
TOULOUSE	21	15	O
POINTE-A-PITRE	32	24	D

ÉTRANGER

ALGER	26	16	N
AMSTERDAM	20	13	C
ATHÈNES	29	23	D
BANGKOK	33	26	P
BARCELONE	25	17	D
BELGRADE	24	13	D
BERLIN	24	8	D
BRUXELLES	21	12	N
LE CAIRE	36	24	D
COPENHAGUE	23	13	C
DAKAR	28	23	D
DELHI	39	26	O
DJERBA	27	23	C
GENÈVE	25	11	D
HONGKONG	32	28	A
ISTANBUL	24	19	N
JÉRUSALEM	26	14	D
LISBONNE	22	15	D
LONDRES	16	11	P
LOS ANGELES	19	14	C
LUXEMBOURG	23	14	D
MADRID	21	11	N
MARRAKECH	29	15	D
MEXICO	22	13	O
MILAN	24	16	P
MONTRÉAL	26	13	D
MOSCOU	16	11	C
NAIROBI	22	21	C
NEW-YORK	32	19	D
OSLO	25	14	N
PALMA-DE-MAJ.	26	14	D
PÉKIN	34	23	N
RIO-DE-JANEIRO	22	15	N
ROME	25	18	N
SINGAPOUR	31	24	C
STOCKHOLM	24	9	D
SYDNEY	20	13	D
TOKYO	28	21	N
TUNIS	27	20	N
VARSOVIE	21	11	C
VENISE	21	16	P
VIENNE	22	13	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France ; heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4768

HORIZONTALEMENT

I. Des gens qui ont une tête de plus que le Français moyen. Peut éclairer le sujet. – II. Comme des grenouilles. Eut une réaction brutale. – III. On l'utilise souvent pour relever des épaules. Risque de se répandre quand il y a beaucoup de cafards. – IV. Louée comme une grande vedette. Dans la banlieue de Châteauroux. – V. Un peu de mépris. Un véritable enfer. – VI. Mise dans de bonnes dispositions. Peut être traité de larve quand il est blanc. – VII. Se met évidemment à notre portée. Mis en action. Courte paille. – VIII. Roi. Faire bon poids. Susceptible d'être suivie. – IX. Qui ne trouvent donc rien à louer. Pronom. – X. Deviennent très lourdes quand on a beaucoup d'effets. Permet de tirer une carotte. – XI. Un vrai déchet. Une grosse tranche. Parfois tendre. – XII. Deux cantons dans l'eau. Un danger quand on est en grève. La tortue, par exemple. – XIII. Pierre dans un jardin. Bien ennuyée. Ville ancienne. – XIV. Des choses qui arrivent. Dans le désert. – XV. Qui peut faire rougir. Maison d'arrêt.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I											■				
II		■								■		■			
III				■										■	
IV								■	■						■
V		■			■	■								■	
VI	■											■			
VII		■			■		■			■	■				
VIII				■						■					
IX												■			■
X										■					
XI					■				■					■	
XII			■					■							
XIII						■	■						■		
XIV	■											■			
XV				■		■	■		■		■				

VERTICALEMENT

1. A moins d'éclat quand il est cassé. Des gens qui assurent leur avancement à la force du poignet. – 2. Une prêtresse en sabots. Qu'il ne faut donc pas répandre. – 3. Un homme qui n'oublie jamais de faire le plein. Nom de mère. – 4. Préposition. Un homme de parole. Bien établie. – 5. Ne sont pas de bons entendeurs. Mot de charretier. En Allemagne. – 6. Tête de cochon. Plantes. – 7. Passe à Tarascon. Comme un collège à Rome. – 8. Article d'usage courant. Bien dirigée. Ne doit pas avoir la gorge fragile. – 9. Un point. De grands chocs. Voiture à cheval. – 10. Un coin perdu. Etendu. – 11. Ont une attitude audacieuse. Frappes fort. – 12. Peut faire tache. Cri d'horreur. Bout de bois. – 13. Certains sont devenus automatiques. Dieu. – 14. Dans l'alternative. Met à plat. Devenir très coulant. – 15. Répété plusieurs fois, imite le bruit qu'on fait en « arrosant ». La hausse des cours. Se dresse sur une nappe.

Solution du problème n° 4767

Horizontalement

I. Sommeil. – II. Acier. Ion. – III. Latrines. – IV. Are. Sages. – V. Disette. – VI. In. Nat. En. – VII. Eau. Leçon. – VIII. Sée. Alc. – IX. Let. Crêt. – X. Parapet. – XI. Osa. Isère.

Verticalement

1. Saladier. Pô. – 2. Ocarina. Las. – 3. Mites. Usera. – 4. Mer. En. Eta. – 5. Eristale. Pi. – 6. Natte. CES. – 7. Liège. Carte. – 8. Osé. Eole. – 9. An. Sonnette.

GUY BROUTY.

Le Carnet du Monde

Naissances

– **Anne-Marie et Michel CHAVANON**
ont la joie d'annoncer la naissance de

Yann Emmanuel,

le 16 juin 1988.

7, rue du Val-de-Grâce,
75005 Paris.

Décès

– Ses collègues et amis du SRMA (département de technologie),
Ses nombreux collègues et amis des Centres d'études nucléaires de Saclay, de Cadarache et de Grenoble,

ont la profonde tristesse de faire part du décès, le 14 juin 1988, de

M. Jean BAICRY,
ingénieur au Commissariat
à l'énergie atomique,
Centre d'études nucléaires de Saclay.

Le service religieux sera célébré en l'église Saint-Germain de Gagny (Seine-Saint-Denis), le 21 juin 1988, à 14 h 30.

– Marie-Claire Hermann,
son épouse,
Marie-Laure,
Catherine,
Bernard, ses enfants,
Frank, Sophie, Aline, Guillaume, ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part de la mort de leur époux, père et grand-père,

Jean-Maurice HERMANN,
journaliste,
déporté-résistant,
officier de la Légion d'honneur,
rosette de la Résistance,
croix de guerre 1939-1945 avec palmes.

[Né en 1905, Jean-Maurice Hermann commença dès 1928 une carrière de journaliste que la guerre et son engagement dans la Résistance devaient interrompre jusqu'à la Libération. Après avoir collaboré ainsi avant 1940 au *Quotidien*, au *Petit Journal* et au *Populaire*, Jean-Maurice Hermann s'engagea dans la Résistance dès la première année de l'Occupation. Arrêté en 1941, acquitté par un tribunal, il devait tomber en 1943 aux mains de la Gestapo, alors qu'il était un élément actif de la presse clandestine. Déporté au camp de Neuengamme, libéré en mai 1945, il reprit rapidement ses activités.

Membre au titre des déportés de l'Assemblée consultative provisoire, dont il fut le secrétaire, il devait ensuite occuper, de janvier à juillet 1946, les fonctions de directeur de cabinet de Gaston Defferre, alors ministre de l'information. Membre de la SFIO, Jean-Maurice Hermann se détache de ce parti. Il occupe les postes d'éditorialiste à *Franc-Tireur* pour rejoindre ensuite le quotidien *Libération* d'Emmanuel d'Astier de la Vigerie, où il sera chef du service de politique étrangère.

Soucieux de l'avenir de sa profession, il y mena aussi la lutte syndicale. Membre du comité de presse au sein du Conseil national de la Résistance, puis adhérant du Syndicat national des journalistes (SNJ), il milita ensuite au syndicat SNJ-CGT, né d'une scission, et dont il sera le secrétaire général. Jean-Maurice Hermann avait aussi, durant vingt-six ans, présidé l'Organisation internationale des journalistes. Il était encore membre de la présidence de la Fédération des déportés et internés résistants et patriotes (FNDIRP).]

– Le président et les membres de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon,
ont l'honneur de faire part du décès de

M. Victor-Henry DEBIDOUR.

Messe de funérailles le lundi 20 juin, à 10 heures, en l'église Saint-Pothin, Lyon (6e).

– Mme François Lejard,
Françoise, Michel et Monique Lejard,
M. et Mme Wilfrid Lejard,
Ainsi que toute la famille,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

M. François LEJARD,
ingénieur TPE (e.r.),
ancien secrétaire
de la commission Ports
et Plages de l'OTAN,
Forces françaises combattantes,
combattant volontaire de la Résistance,

survenu à Paris le 12 juin 1988.

En application des volontés du défunt, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale, et le deuil n'est pas porté.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

11, rue Charles-Lenepveu,
76130 Mont-Saint-Aignan.

– Montvicq. Paris.
Mme Raymond Passat,
M. et Mme Claude Lagardère et leur fille,
Mme Brigitte Aflalo et sa fille,
Toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Raymond PASSAT,

dans sa soixante-quinzième année.

Les obsèques ont eu lieu le samedi 18 juin, à 11 h 30, en l'église de Montvicq (03), où l'on s'est réuni.

Fleurs naturelles seulement.

Remerciements

– Profondément touchée par les nombreux messages de sympathie qui lui sont parvenus lors du décès de

Jean-Jacques COGNET-VALIGNAT,

sa famille prie toutes les personnes qui les lui ont adressés de bien vouloir trouver ici l'expression de ses sentiments reconnaissants.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Anniversaires

– L'Association culturelle israélite française du Québec rappelle, avec émotion et fidélité, le souvenir du

grand rabbin
docteur David FEUERWERKER,
ZT"L
(2 octobre 1912-20 juin 1980),
officier de la Légion d'honneur,
héros de la Résistance,
officier d'académie,
chevalier de la santé publique,
médaille de vermeil
de la Ville de Paris,
créateur et premier titulaire
de l'aumônerie israélite
de la marine nationale,
lauréat de l'Académie française,
ancien rabbin des Tournelles,
fondateur-directeur
du Cercle d'études du Marais
(14, place des Vosges).

A la Libération, il fonde, à Lyon, *l'Unité*, le premier hebdomadaire israélite en France. Auteur de *l'Emancipation des juifs en France, de l'Ancien Régime à la fin du Second Empire*, il introduisit l'hébreu, langue vivante, au baccalauréat français.

Soutenances de thèses

– Université Paris-II, le mardi 21 juin, à 17 h 30, salle 3, M. Djilali Rabhi : « Le contrôle de l'Etat sur les associations. Contribution à la conception algérienne des libertés publiques ».

– Université Paris-II, le vendredi 24 juin, à 10 heures, salle des Conseils, M. Yves-Marie Doublet : « Le financement des partis politiques en Allemagne fédérale ».

– Université Paris-V (René-Descartes), amphithéâtre Durkheim, galerie Claude-Bernard, escalier J, troisième étage, 1, rue V.-Cousin, le lundi 27 juin, à 14 heures, Mme Maria Eugenia Cosio (née Zavala) : « Changements de fécondité au Mexique et politiques de population ».

– Université Paris-IV, le mardi 28 juin, à 9 heures, amphithéâtre Descartes, M. Min Moon Hong : « La sociologie durkheimienne face au socialisme, au syndicalisme et au catholicisme social ».

– Université Paris-IV, le mardi 28 juin, à 14 h 30, amphithéâtre Descartes, Mme Bernadette Dufourcet : « Les hymnes « Pange Lingua » dans la polyphonie vocale et instrumentale à la Renaissance ».

– Université Paris-X-Nanterre, le mardi 28 juin, à 14 heures, salle C 24, M. Charles Bouazis : « Ce que Proust savait du symptôme (la théorie de l'Ecriture comme domaine d'objet) ».

– Université Paris-V (René-Descartes), le mardi 28 juin, à 9 heures, foyer des professeurs, 12, rue de l'Ecole-de-Médecine, M. Claude Malandain : « Scolarité et développement de la personnalité ».

– La soutenance de thèse de Mme Bernadette Dufourcet, prévue le 29 juin 1988 à 9 h 30, salle des Actes, est reportée à une date ultérieure.

Communication

La diffusion d'un film « colorisé » par la Cinq

Jack Lang se joint aux protestations des auteurs et des réalisateurs

« *Je suis à vos côtés !* » M. Jack Lang s'est joint, vendredi 17 juin, au combat mené par la Société des réalisateurs de films (SRF) et la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD) contre la diffusion, le dimanche 26 juin, d'une version « colorisée » du classique de John Huston, *Quand la ville dort (The Asphalt Jungle)*.

« *La colorisation des films, comme son nom l'indique, n'est pas autre chose qu'un coloriage ridicule* », affirme le ministre de la culture et de la communication, dans un télégramme adressé à la SACD. John Huston, rappelle-t-il « *avait pris la tête de cette croisade. Diffuser l'admirable* Asphalt Jungle *dans cette version honteuse, c'est le faire mourir une seconde fois* » (*le Monde* daté 12-13 juin). La SACD, qui a déjà intenté, aux côtés des héritiers de John Huston, une procédure en référé pour demander l'interdiction de la diffusion du film, vient de lancer une pétition auprès de tous les réalisateurs et auteurs. Une pétition qu'elle compte verser au débat et à l'audience actuellement prévue le 23 juin prochain.

Cette levée de boucliers n'a pas fait, jusqu'ici, reculé la 5. La chaîne, qui avait prévu un magazine-débat « Pour ou contre la « colorisation » entre la projection prévue des deux versions du film de John Huston (la « colorisée » à 20 h 30 et la version originale en noir et blanc à 0 h 30), a seulement décidé de le compléter. « *La « colorisation »*, affirme un communiqué, *en tant que sujet d'actualité intéresse l'information, et fera donc l'objet d'un duel qu'arbitrera Jean-Claude Bourret dans le cadre de son magazine le 24 juin* ». Mais si l'on ne sait encore rien des participants à ce « duel », les noms des protagonistes du débat annoncé sont maintenant connus : Luc Besson, Claude Lelouch, Jean-Pierre Mocky, Gérard Oury... et Jack Lang !

P.-A. G.

Le gouvernement grec ouvre une enquête sur le patron de presse Georges Koskotas

Le gouvernement d'Athènes a ordonné, vendredi 17 juin, une enquête sur les activités de l'homme d'affaires et patron de presse Georges Koskotas, surnommé le « Hersant grec ». Cette enquête, confiée aux services du ministère de l'économie nationale, a été diligentée après la publication d'une lettre ouverte adressée au premier ministre, M. Andréas Papandréou, par le propriétaire du quotidien *Eleftherotypia* (socialiste indépendant), M. Chistos Tegopoulos.

Dans sa lettre, ce dernier s'étonne notamment des origines de la fortune de M. Koskotas. M. Tegopoulos affirme que son concurrent a investi, « *personnellement* », 72 millions de dollars en Grèce depuis 1981, et est surpris que le gouvernement n'ait pas fait procéder à un contrôle sur l'origine de ces fonds.

M. Koskotas est propriétaire de la Banque de Crète, du club de football Olympiakos du Pirée, d'une société d'assurances, de placements immobiliers. Son groupe de presse, déjà fort de deux quotidiens et cinq périodiques, s'est encore accru, début juin, du journal *Vradyni* (*le Monde* du 6 juin), provoquant l'inquiétude dans la classe politique comme dans le milieu journalistique.

CORRESPONDANCE

Les négociations à propos de « la Cote Desfossés »

A la suite de l'article concernant les négociations du PDG de la Cote Desfossés, M. Jean Chamboulive, avec M. Georges Ghosn (*le Monde* du 17 juin), nous avons reçu la précision suivante : « *M. Georges Ghosn est PDG de Dataexport SA et a animé le tour de table en son nom personnel, en association avec Dataexport. Publications économiques et internationales (PEI) n'est absolument pas dans la course et M. Georges Ghosn n'est plus PDG de cette société. Enfin, le groupe Expansion ne s'est jamais retiré de PEI, mais les deux sociétés se sont séparées d'un commun accord.* »

[Nous n'avons pas dit autre chose, sinon que le groupe d'investisseurs intéressés par *la Cote Desfossés* étaient « *pilotés* » par M. Georges Ghosn. Nous prenons acte que M. Ghosn n'est plus PDG de PEI. Le groupe Expansion nous a précisé pour sa part : « *Nous sommes entrés dans PEI en septembre 1985 par augmentation de capital. Nous avons revendu notre part (50 %) en juin 1986 à M. Ghosn. Nous nous sommes séparés de notre propre initiative. Les méthodes de gestion de M. Ghosn n'étaient pas compatibles avec les nôtres. Cela veut donc bien dire que nous nous sommes retirés, le terme de « séparation d'un commun accord » étant une autre manière de dire les choses.* » – Y.-M. L.]

● **La vidéo veut une modification des délais de diffusion des films entre les différents médias.** – La Chambre syndicale de l'édition audiovisuelle (CSEA) a demandé, le vendredi 18 juin, une modification des délais de diffusion des films entre les différents médias, après leur sortie en salle. Ces délais sont actuellement de douze mois pour la vidéo et les chaînes cryptées, de vingt-quatre ou trente-six mois pour les chaînes en clair. Le CSEA, reprenant l'une *des propositions du dernier rapport* du sénateur Jean Cluzel (*le Monde* du 15 juin), « *insiste pour que le délai de diffusion de la vidéo soit différencié de celui des chaînes cryptées* », de façon à permettre une exploitation commerciale des films en cassettes avant qu'ils ne soient programmés pas Canal Plus.

● **Polémique entre TF 1 et A 2 sur la diffusion de films.** – L'accord d'« armistice » conclu le 18 mai entre les chaînes de télévision, les annonceurs et les hebdomadaires pour éviter les déprogrammations intempestives vient de connaître son premier accroc. TF 1 a en effet décidé de programmer un troisième film à 20 h 30, dans la première semaine de juillet, pour faire jeu égal avec A 2, qui programme aussi trois films.

● **M. Denis Château, nouveau directeur délégué au cinéma du groupe Pathé.** – Une semaine après le départ de M. Pierre Edelinev (*le Monde* du 10 juin), le PDG de Pathé-Cinéma, M. Pierre Vercel, a désigné M. Denis Château pour lui succéder. Ce dernier, également président de la commission d'avances sur recettes, prendra ses fonctions au 31 juillet

Régions

UN SONDAGE CSA POUR « LE MONDE » ET « SUD-OUEST »

Les Français jugent les services publics locaux

Les maires, aujourd'hui, sont, par nécessité, au four et au moulin. Ils restent des magistrats et des hommes politiques, marient et inaugurent, président banquets et fêtes locales. Ils sont devenus des entrepreneurs. Les services dont ils ont la responsabilité se sont multipliés et diversifiés : pour la distribution des eaux ou l'enlèvement des ordures ménagères, mais aussi pour le câblage de leur commune, l'animation d'une maison des jeunes ou d'un foyer de personnes âgées, la promotion d'une zone industrielle ou d'un aménagement touristique...

Les mesures de décentralisation politique accompagnant les mutations économiques ont accru l'autonomie, le champ et les moyens d'intervention des maires et, également, des présidents de conseils généraux et régionaux.

Quel jugement portent leurs administrés sur cette évolution – qui ressemble parfois à une révolution – des services publics locaux ? Le sondage qu'a réalisé pour *le Monde* et *Sud-Ouest* l'Institut CSA apporte quelques premières réponses, que l'on peut résumer sous deux têtes de chapitre.

Les Français, même s'ils en connaissent très mal le fonctionnement, apprécient assez largement les services publics qui sont mis à leur disposition. Certains leur sont plus familiers – l'état civil, les pompiers, les éboueurs..., – d'autres moins – les organismes de formation ou d'action économique, par exemple.

Les administrés estiment dans leur majorité qu'ils sont gérés *« de façon plutôt moderne »* par des gens *« compétents »* et *« accueillants »*. Ils ne paraissent pas fondamentalement hostiles à une extension des interventions de la commune, du département ou de la région, dans des secteurs qui ne relèvent pas de leurs compétences d'origine. Ils iront même jusqu'à souhaiter un élargissement des missions de la police municipale.

Ils sont en revanche, c'est la deuxième grande remarque que l'on peut faire à la lecture de ce sondage, très réservés à l'égard de tout changement trop brutal et trop décisif dans la façon dont peuvent être gérés ces services publics. Ceux-ci doivent, pour la majorité des personnes interrogées, rester des services publics au sens étroit de ce terme, c'est-à-dire financés par l'impôt et gérés sous la responsabilité des fonctionnaires ou des élus.

La « privatisation » – qui est une formule à l'ordre du jour dans plusieurs mairies ou départements – est loin d'être majoritairement appréciée, même dans les secteurs qui, comme les cantines scolaires, l'enlèvement des ordures ménagères ou la télévision par câble, paraîtraient pouvoir relever d'une gestion plus commerciale.

Avec des nuances, parfois nettes, qui tiennent à leur âge, leur profession, la taille des agglomérations où ils habitent, leur sympathie politique, les Français restent donc, dans leur ensemble, très peu novateurs, qu'on leur parle de participer à la gestion ou très directement au financement des services publics locaux, d'en accepter le transfert à des entreprises privées ou tout simplement d'accepter que des employés « non européens » soient embauchés pour les assurer...

JACQUES-FRANÇOIS SIMON.

Que font-ils ?

DES FONCTIONNAIRES...

– Selon vous, les personnes qui travaillent au service des municipalités sont-elles...

	%
– Des fonctionnaires	65
– Des employés à statut privé	1
– Cela dépend	9
– Ne se prononcent pas	3
Total	100

... PEU PAYÉS...

– Quel est à votre avis le salaire mensuel moyen d'un employé de votre mairie ?

	%
– 4 500 F et moins	13
– 4 500 à 5 000 F	26
– 5 000 à 5 500 F	11
– 5 500 à 6 000 F	27
– 6 000 à 7 000 F	15
– Plus de 7 000 F	4
– Ne se prononcent pas	4
Total	100
Moyenne	5 629 F

... BIEN PROTÉGÉS...

– Si vous comparez les avantages respectifs des employés de mairie et des salariés du secteur privé, qui est selon vous le plus avantagé, dans chacun de ces domaines ?

	Employés de mairie %	Salariés/privé %	Même %	NSPP %
– Salaire	24	53	18	5
– Protection sociale	59	12	24	5
– Garantie de l'emploi	86	5	7	2
– Formation	31	31	27	11
– Temps de travail	66	5	24	5
– Intérêt du travail	17	43	29	11
– Possibilités d'avancement	28	44	19	9

... SUFFISAMMENT NOMBREUX...

– Dans votre commune, diriez-vous que les effectifs du personnel communal sont...

	%
– Trop nombreux	15
– Insuffisants	19
– Comme il faut	57
– Ne se prononcent pas	9
Total	100

... COMPÉTENTS

– Dans votre commune, jugez-vous que les employés de la municipalité sont dans l'ensemble...

	%
– Compétents	49
– Accueillants	36
– Productifs	9
– Disponibles	23
– Sympathiques	33
– Patients	14
– Impartiaux, sans favoritisme	14
– Ne se prononcent pas	17
Total	(*)

(*) Total supérieur à 100 en raison des réponses multiples.

TROIS ÉTOILES POUR LE NETTOIEMENT

– Quels sont à votre avis, sur cette liste, les services publics qui marchent le mieux dans votre commune ?

	%
– Etat civil	40
– Enlèvement des ordures ménagères	63
– Crèches	11
– Pompiers	46
– HLM	8
– Pompes funèbres	11
– Ecole primaire	37
– Maison des jeunes	14
– Tennis	14
– Foyer de personnes âgées	27
– Gendarmerie	24
– Eau et électricité	38
– Ne se prononcent pas	4
Total	(*)

(*) Total supérieur à 100 en raison des réponses multiples.

Fiche technique

Sondage exclusif CSA/*le Monde/Sud-Ouest*, réalisé du 18 au 25 mai 1988 auprès d'un échantillon national représentatif de neuf cent quatre-vingt-quatre personnes âgées de dix-huit ans et plus.

Méthode des quotas (sexe, âge, catégorie socio-professionnelle du chef de ménage), stratification de l'échantillon par régions et catégorie d'agglomérations.

Comment les améliorer ?

UNE MEILLEURE INFORMATION

– En ce qui concerne les services publics de votre commune, souhaiteriez-vous...

	Oui %	Non %	NSPP %
– Etre mieux informés sur leurs coûts	80	14	6
– Etre mieux informés sur leur fonctionnement	79	16	5
– Etre associés à leur fonctionnement	34	52	14

DES HORAIRES MIEUX ÉTALÉS

– De quelle heure à quelle heure souhaitez-vous personnellement que soient ouverts les guichets de votre mairie ?

HORAIRE D'OUVERTURE SOUHAITÉ

	%
– A 8 heures ou avant	28
– A 8 h 30	14
– A 9 heures	37
– De 9 heures à 10 heures	10
– Plus de 10 heures	10
– Ne se prononcent pas	1
Total	100
Moyenne	9 h 23

HORAIRE DE FERMETURE SOUHAITÉ

	%
– De 12 à 17 heures	11
– A 17 heures	15
– De 17 à 18 heures	6
– A 18 heures	32
– De 18 à 19 heures	8
– A 19 heures	20
– Plus de 19 heures	6
– Ne se prononcent pas	2
Total	100
Moyenne	18 h 18

FAIRE APPEL AUX IMPOTS...

– Pensez-vous que les prestations fournies par les services publics locaux devraient plutôt être payées...

	%
– Par tous les habitants, au moyen des impôts locaux	40
– Par les usagers, en payant directement le prix des services	28
– Les deux	27
– Ne se prononcent pas	5
Total	100

Cela est une réponse générale contredite d'une certaine manière par celle qui a été apportée à la question suivante : en ce qui concerne les cantines scolaires, souhaitez-vous qu'elles soient payées à un tarif unique ou à des tarifs différents selon les moyens des habitants ? 55 % des personnes interrogées se prononcent pour la deuxième formule.

... MAIS SANS LES AUGMENTER

– Seriez-vous personnellement prêt à payer un peu plus d'impôts locaux pour avoir des services locaux de meilleure qualité ?

	%
– Oui	13
– Non	82
– Ne se prononcent pas	5
Total	100

DES EUROPÉENS D'ABORD

– Seriez-vous favorable ou opposé à l'embauche comme employés des services de la mairie...

	Favorable %	Opposé %	NSPP %
– De personnes d'autres pays de la Communauté européenne	47	47	6
– De personnes de pays extérieurs à la Communauté européenne	30	62	8

Question éminemment politique. Parmi la majorité de Français qui se prononcent contre l'embauche de personnes appartenant aux pays extérieurs à la CEE, on trouve principalement des agriculteurs-exploitants (66 %), des habitants d'agglomérations de moins de deux mille âmes (58 %), des personnes de soixante-cinq ans et plus (51 %). Suivant leur appartenance politique, ces 62 % d'« opposés » se répartissent dans l'ordre de la façon suivante : Front national (79 %), PC (65 %), RPR (55 %), UDF (48 %), PS (33 %), écologistes (27 %).

Où doivent-ils intervenir ?

DANS LA VIE ÉCONOMIQUE

– D'après vous, la commune devrait-elle intervenir pour aider les entreprises et l'emploi au niveau local, même si cela coûte un peu plus cher en impôts locaux ?

	%
– Oui	49
– Non	41
– Ne se prononcent pas	10
Total	100

Intervenir pour aider les entreprises ? D'accord. Mais comment ? Dans l'ordre les formes d'intervention qui ont la préférence des Français sont : les allégements d'impôts ou les aides aux entreprises nouvelles (53 %), la mise en place d'activités de formation (45%), l'aide aux entreprises en difficulté (38 %), la création de zones industrielles (28 %), l'entrée de la commune dans le capital d'entreprises privées (11 %).

DANS LE MAINTIEN DE L'ORDRE AUSSI

– Seriez-vous favorable ou opposé à l'idée qu'une police municipale, recrutée par le conseil municipal, remplisse les tâches suivantes ?

	Favorable %	Opposé %	NSPP %
– Circulation	68	29	3
– Contrôle du stationnement	59	36	5
– Sortie des écoles	82	15	3
– Maintien de l'ordre et de la sécurité	56	39	5

Que se dégage une majorité en faveur de l'intervention de la police municipale dans la circulation, le contrôle du stationnement ou, *a fortiori*, la surveillance de la sortie des écoles, rien d'étonnant à cela. Plus inattendu est le fait que plus d'une personne sur deux, largement, estime souhaitable que soient confiées à la police municipale des tâches de maintien de l'ordre et de sécurité. Sont favorables, dans l'ordre, à une telle intervention : les sympathisants du Front national (pour 76 %), du RPR (63 %), du PC (58 %), de l'UDF (55 %), du PS (46 %), des écologistes (37 %), surtout lorsqu'ils vivent dans des agglomérations de 20 000 à 100 000 habitants (pour 71 %).

Privé ou public ?

PLUTOT LE PUBLIC

– En pensant à chacun de ces services, préférez-vous qu'il soit assuré par le service public, ou préféreriez-vous qu'il soit assuré par une entreprise privée locale, ou encore par une entreprise privée, qu'elle soit locale ou pas ?

	Public	Privée locale	Privée, qu'elle soit locale ou pas	NSPP
– Cantines scolaires	65	24	7	4
– Distribution de l'eau	65	19	10	6
– Télévision par câble	38	25	21	16
– Maisons de retraite	56	28	8	8
– Enlèvement des ordures ménagères	69	20	7	4
– Transports dans la commune	67	21	5	7
– Aide aux personnes âgées à domicile	67	23	6	4
– Télé-alarmes	31	33	16	20
– Etat civil	88	5	2	5
– Piscine	72	15	6	7
– Crèches, garderies	77	13	4	6

Faut-il ou non privatiser certains services publics ? La question est posée – et résolue – dans plusieurs municipalités. C'est un débat de fond. Les partisans du maintien dans le public paraissent, à des degrés divers suivant les secteurs, majoritaires.

Prenons le cas des cantines scolaires, un des plus « chauds ». C'est parmi les habitants de l'agglomération parisienne (pour 78 %), les sympathisants du PC (pour 79 %) et ceux du PS (pour 72 %), les salariés du secteur public (pour 73 %) que paraissent se recruter les plus nombreux défenseurs du « public ».

MOINS CHERS ET MOINS BONS

– A votre avis, lorsque c'est une entreprise privée qui se voit confier la gestion d'un service public local, est-ce que...

– c'est plus cher ou moins cher que lorsque c'est la mairie qui s'en charge ?

	%
– Plus cher	50
– Moins cher	16
– Pareil	22
– Ne se prononcent pas	12
Total	100

– le service rendu est de meilleure qualité ou de moins bonne qualité ?

	%
– Meilleure	32
– Moins bonne	11
– Pareil	45
– Ne se prononcent pas	12
Total	100

Economie

ÉTRANGER

Les tensions inflationnistes s'accentuent en Grande-Bretagne

Forte progression des prix et de la production industrielle

En Grande-Bretagne, les prix de détail ont augmenté de 0,4 % en mai par rapport à avril. Leur hausse sur douze mois s'établit à 4,2 %, contre 3,9 % en avril, selon des statistiques publiées le vendredi 17 juin.

Les prix de détail avaient enregistré une forte hausse de 1,6 % en avril par rapport à mars. Mais le premier mois de l'année budgétaire est traditionnellement mauvais à cause du relèvement des loyers et des impôts locaux.

La hausse de mai résulte surtout d'un renchérissement des prix de l'habillement et de l'alimentation, et la décélération traditionnelle de l'indice de cette période est moins nette cette année (+ 0,1 % en mai 1987, après 1,2 % en avril de la même année). Il y a donc bien une accélération du rythme de l'inflation depuis le début de 1988.

Calculé sur les douze derniers mois, le taux d'inflation, parti d'un sommet en *octobre dernier* (4,5 %), a sensiblement diminué à la fin de 1987 pour tomber à 3,3 % en janvier et février 1988. Il est reparti à la hausse depuis le printemps (3,5 % en mars, 3,9 % en avril, 4,2 % en mai) et dépasse maintenant le taux prévu par le chancelier de l'Echiquier pour la fin de l'année (4 %).

Le mauvais chiffre de mai *s'ajoute à une série d'autres indicateurs* économiques attestant d'une reprise des tensions inflationnistes en Grande-Bretagne. Le rythme annuel d'augmentation des salaires s'est accéléré à 8,75 %, après être resté pendant plusieurs mois à 8,5 %.

D'autre part, l'indice de la production industrielle qui vient d'être connu pour avril est en hausse de 1,5 % par rapport à mars et de 4,3 % par rapport à avril 1987.

La poursuite de la baisse du chômage, bénéfique sur le plan social, commence enfin à créer une pénurie de *main-d'œuvre qualifiée dans* les régions les plus dynamiques (sud-est de l'Angleterre).

Autant de causes inflationnistes qui vont accentuer les risques d'aggravation du déficit commercial : croissance des importations stimulée par le boom de la consommation *intérieure*, perte de compétitivité des produits industriels britanniques à l'étranger. Et cela alors que l'on vient d'apprendre (*le Monde* du 18 juin) que le déficit de la balance des paiements courants du premier trimestre avait dû être révisée en hausse, atteignant 2,8 milliards de livres.

Le Japon va accorder un prêt de 2,3 milliards de dollars à l'Indonésie

Le gouvernement japonais a annoncé que son pays allait accorder à l'Indonésie un prêt de 2,3 milliards de dollars (14 milliards de francs), dans le cadre de son programme d'aide au développement, dont le montant doit être doublé puis porté à 50 milliards de dollars en cinq ans, soit environ 300 milliards de francs.

Le Japon a fait un effort pour abaisser le taux d'intérêt de son prêt, ramené à 2,7 %, mais s'est montré sourd aux demandes de ses partenaires asiatiques et occidentaux qui le priaient d'accorder des dons plutôt que des prêts. Tokyo a toutefois précisé que 85 % des crédits pourraient être très vite consommés et que, pour une grande part, ils ne seraient pas liés à l'achat de produits japonais, contrairement à ce qui est le plus souvent le cas.

L'annonce du prêt à l'Indonésie a confirmé le fait que le Japon privilégiait l'Asie dans sa politique d'assistance aux pays en développement.

Par ailleurs, le Groupe intergouvernemental d'aide à l'Indonésie (IGGI), qui réunit quinze pays industrialisés et plusieurs organisations internationales, a décidé de porter le montant de l'aide à *l'Indonésie pour la période* juin 1988-juin 1989 à 4 milliards de dollars, soit environ 24 milliards de francs, dont précisément les 2,3 milliards de dollars du Japon.

Le ministre indonésien des finances, M. Sumarlin, a annoncé qu'un nouveau train de déréglementation allait être lancé, intéressant les banques nationales, mais aussi étrangères, ainsi que les assurances. Cette déréglementation ferait suite à toute une série d'assouplissements intervenus depuis trois ans, notamment en matières fiscale et douanière.

● **Naissance du premier syndicat en Andorre.** — Les syndicats français CFDT et FO et le syndicat *espagnol UGT ont annoncé, le* 17 juin, la création du *« syndicat andorran des travailleurs »* dans la principauté d'Andorre. Cette décision constitue une grande première. Les lois sociales ne reconnaissent pas le droit d'association et les adhérents étrangers risquent en théorie une expulsion immédiate. La CFDT, FO et l'UGT ont lancé un appel aux deux coprinces d'Andorre, l'évêque d'Urgell et le président François Mitterrand. On compte vingt mille salariés en Andorre, à 90 % français ou espagnols.

REPÈRES

Conflits

Moyenne des journées perdues en hausse en avril

Selon les statistiques du ministère du travail, on a enregistré en avril 1988 des conflits localisés du travail *dans 173 établissements occupant* habituellement 119 800 salariés, parmi lesquels 26 300 ont cessé le travail. Le nombre de journées de travail perdues du fait des grèves localisées a donc été de 119 400 en avril contre 121 400 en mars 1988 et 40 300 en avril 1987. Au cours du *même mois, les conflits généralisés* ont entraîné la perte de 9 200 journées contre 7 500 en avril 1987. Pour les quatre premiers mois de l'année, la moyenne mensuelle des journées individuelles non travaillées à l'occasion de conflits localisés s'établit, selon le ministère, à 80 400 contre 42 700 en 1987, 47 300 en 1986 et 60 500 en 1985. Cette moyenne est cependant inférieure à celle de 1984 (109 000) et à celles des années antérieures.

Conjoncture

Chute des mises en chantier aux Etats-Unis

Les mises en chantier de logements ont chuté de 12,2 % en mai aux Etats-Unis, enregistrant ainsi leur plus forte baisse depuis décembre dernier.

L'ampleur de cette baisse a surpris les analystes, qui s'attendaient seulement à un léger recul. Elle pourrait confirmer plusieurs statistiques indiquant un certain ralentissement de la croissance de l'économie américaine.

La chute du mois dernier s'explique notamment par la très nette remontée des taux d'intérêt. Selon des chiffres professionnels, les taux fixes sur les prêts immobiliers à trente ans ont augmenté de plus d'un demi-point entre début avril et fin mai, où ils sont passés en moyenne de 10,05 % à 10,58 %.

Les permis de construire, considérés comme un bon indicateur de l'évolution prochaine dans la construction, ont également reculé en mai : moins 1,5 % après déjà une diminution de 1,8 % en avril.

Emploi

Forte croissance de l'intérim

Le travail temporaire s'est énormément développé en 1987, indique le service statistique du ministère des affaires sociales. Le nombre total des missions d'intérim a été de 4 150 513 et a représenté l'équivalent de 183 600 emplois à temps plein, soit 28,4 % de plus qu'en 1986. Cette activité est occupée par l'équivalent de 1,43 % de la population active. La durée moyenne des contrats a augmenté de 6,4 %.

Ce mouvement de hausse s'est particulièrement accéléré dans la seconde partie de l'année. Au quatrième trimestre la progression a été de 44,5 %.

En croissance dans les années 70, l'activité de travail temporaire avait connu une période de régression entre 1981 et 1984 en raison de la conjoncture économique et des modifications de la législation. Depuis, un redémarrage s'était manifesté avec des augmentations annuelles de l'ordre de 20 %.

Dans un entretien accordé à « la Croix »

Les pays débiteurs doivent assurer le service de leur dette

estime M. Levêque président du Crédit lyonnais

« Il n'est pas question pour nous de renoncer au remboursement de nos créances, car nous devons nous-mêmes rembourser les emprunts que nous avons effectués », déclare M. Jean-Maxime Levêque, président du Crédit lyonnais, dans un entretien accordé à notre confrère *la Croix*.

Après avoir rappelé que son métier est de faire des prêts avec de l'argent emprunté sur les marchés internationaux, M. Levêque se déclare disposé à *« faciliter la solution »* des problèmes des pays débiteurs en faisant *« des concessions sur la durée des prêts, sur les taux d'intérêt, sur l'octroi de nouveaux crédits, sur les conditions dans lesquelles il peut y avoir des échanges de créances contre des investissements définitifs »*, sous réserve que ces pays *« assurent le service de leur dette »*.

« Les initiatives envisagées actuellement, notamment une réduction de la dette des pays les plus pauvres, sont opportunes », estime par ailleurs M. Levêque. *« Mais cet effort doit être fait par les gouvernements. » (...) « Il est urgent que les gouvernements acceptent d'augmenter les moyens de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international. » « Pour leur part, les banques commerciales ont fait leur devoir »*, ajoute le président du Crédit lyonnais.

AFFAIRES

Le lancement de la R 19

D'ici à 1993, Renault aura renouvelé toute sa gamme

« Produit nouveau d'une entreprise nouvelle », la Renault 19, présentée ces jours-ci (*le Monde* du 18 juin) et qui sera vendue à partir de septembre, se veut symbolique d'une Régie redevenue bénéficiaire amorçant une reconquête commerciale. Plus de 5,8 milliards de francs auront été investis dans cette voiture destinée à regagner du terrain dans le « milieu de gamme familiale » où la R 9, qui date de septembre 1981, et la R 11, de mars 1983, se laissaient distancer. Sur ce créneau, qui représente 21 % du marché français (et 27 % du marché européen), R 9 et R 11 ont vu leur part cumulée descendre de 13,2 % du marché en 1983 à 6,4 % en 1986 et à 5,7 % l'an passé. C'est la R 9 qui est la principale responsable du recul (6,9 % du marché en 1983, 1,1 % en 1987).

La R 19 sera assemblée à Douai, où un gros effort de robotisation a été réalisé (1,7 milliard de francs), réduisant le montage à dix-huit heures par voiture, contre vingt et une heures pour une R 11.

« Fin 1992, lorsque le marché unique européen entrera en vigueur, l'ensemble de la gamme actuelle aura été renouvelé. La 5, la 9, la 11, la 21, la 25 et l'Espace auront été remplacées », a expliqué M. Raymond Levy à *l'Expansion* (du 17 au 30 juin). *« Sur le long terme, nous prévoyons de renouveler tous les six ans les quatre modèles qui constituent l'ossature de notre gamme »*, a ajouté le PDG de Renault, voulant souligner ainsi que le redressement du groupe n'a pas été obtenu *« en taillant dans les investissements »*. D'un point de vue commercial, M. Levy *« a fixé comme seuil minimal pour Renault 10 % du marché européen et 30 % du marché français,* [mais] *nous n'achèterons pas des parts de marché à tout prix »* (1).

A propos de l'abandon du statut de Régie, M. Levy a confirmé qu'il y était favorable, *« Renault a besoin à la fois de fonds propres et du statut normal d'une entreprise publique du secteur concurrentiel »*. La philosophie de l'actuel gouvernement, à propos de la libre ouverture du capital des entreprises publiques *« sans dénationalisations »*, lui paraît *« claire »*, et M. Levy conclut *« il serait pénalisant que cette liberté soit refusée à Renault et à elle seule »*.

(1) En 1987, Renault détenait, selon ses statistiques, 10,6 % du marché européen et 30,48 % du marché français.

Parce que les surcapacités européennes de fils d'acier se sont réduites

Usinor-Sacilor ne fermera pas son usine de Caen

« Le pire n'est pas toujours sûr » : cette phrase, l'une des favorites du président d'Usinor-Sacilor, M. Francis Mer, les deux mille cent sidérurgistes de la Société métallurgique de Normandie (SMN) vont pouvoir l'inscrire en lettres d'or au fronton de leur usine de Mondeville, près de Caen. Contre toute attente, leur patron vient en effet de décider de ne pas fermer leur unité de production.

Depuis des années, la SMN perd de l'argent, malgré les différentes mesures prises pour redresser la barre, notamment une réduction de trois mille cinq cents des effectifs de l'entreprise. Et, régulièrement, la question de son avenir est posée. Mais son rôle vital pour l'équilibre économique de la Basse-Normandie et la pression des hommes politiques de la région — comme MM. Mexandeau (PS) et d'Ornano (UDF) — ont toujours empêché le couperet de tomber.

En 1987, M. Mer avait donné une dernière chance à la SMN en la mettant « sous surveillance » et en lui donnant un an pour faire ses preuves. Apparemment, cela a galvanisé les salariés : la conjoncture aidant, les pertes de la société vont être ramenées de 300 millions en 1987 à quelques dizaines de millions seulement cette année, pour 1,3 milliard de francs de chiffre d'affaires.

La décision de conserver la Société métallurgique de Normandie n'est pas motivée par des considérations politiques, a assuré, le vendredi 17 juin, M. Mer, mais relève d'un minutieux examen économique des conditions de production des fils d'acier dans le groupe. Dans ce métier, Usinor-Sacilor n'a pas moins de cinq sites de production (1) et, il y a quelques mois encore, les spécialistes pensaient qu'il faudrait en fermer un, soit la SMN, soit l'usine de Neuves-Maisons (Meurthe-et-Moselle).

Or un examen plus poussé a montré que si la fermeture d'un train à fil présentait à court terme un intérêt financier significatif, elle offrait aussi des inconvénients et, en particulier, une saturation des outils restants si la conjoncture demeurait aussi forte qu'aujourd'hui. En outre, M. Mer, au vu des fluctuations erratiques des prix de la ferraille, conteste les thèses, largement développées ces dernières années, selon lesquelles les produits bas de gamme comme les fils devraient être produits à partir de ferrailles et non plus à partir de la fonte traditionnelle. L'avantage de la France, souligne-t-il, est, au contraire, de disposer des deux technologies possibles. Enfin, dernier argument de taille : plusieurs pays concurrents européens jettent l'éponge et arrêtent des outils de production, réduisant d'autant les surcapacités existant au sein des Douze et contribuant au redressement des prix du fil. En se donnant un an de réflexion, Usinor-Sacilor aurait donc gagné des places dans cette course de lenteur.

Néanmoins, les salariés des cinq sites maintenus ne doivent pas chanter victoire trop vite. Certes, tous les outils ont été gardés, mais le groupe va *« faire ce qu'il faut pour devenir l'ensemble le plus performant d'Europe »*. Un nouveau plan d'action va être bâti d'ici à la fin de l'année pour hausser la productivité. En d'autres termes, des réductions d'effectifs sont encore à attendre.

FRANÇOISE VAYSSE.

(1) Mondeville (Calvados), Montereau (Seine-et-Marne) et Gandrange, Longwy et Neuves-Maisons, en Lorraine.

Les chantiers navals de Saint-Nazaire doivent améliorer leur productivité de 20 %

SAINT-NAZAIRE
de notre correspondant

Plus de trois mille cinq cents salariés des Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire (groupe Alsthom) sont en grève. A l'origine de ce mouvement, déclenché mardi dernier, l'annonce par la direction de cent quatre-vingts licenciements sur un effectif de quatre mille huit cents personnes. Une réunion du comité d'entreprise devait examiner, vendredi 17 juin, ce projet de suppression d'emplois. Les syndicats CFDT, CGT, FO ont refusé de siéger. Une délégation intersyndicale a cependant été reçue par la direction. Cette dernière a réaffirmé sa décision d'appliquer son plan de compression d'effectifs. Une nouvelle rencontre entre la direction et les syndicats doit avoir lieu *lundi 20 juin*.

Le chantier nazairien est le seul grand constructeur de navires subsistant en France, mais quelle sera sa place dans l'Europe de 1992 ? Les grévistes expriment leur « ras-le-bol » devant des conditions de travail difficiles, dans un contexte de rude concurrence internationale, et une perte sensible de leur pouvoir d'achat.

Pour sa part, la direction poursuit l'application de son plan de recherche d'une meilleure productivité. *« Nous devons diminuer nos coûts de 20 % pour nous mettre au niveau des grands chantiers navals européen »*, explique le directeur, Jean-Noël d'Acremont. Les cent quatre-vingts suppressions d'emploi s'inscrivent dans cette perspective.

MICHEL LE TALLEC.

EN BREF

● **CERUS augmente son capital de 5,5 milliards de francs.** — Réunie sous la présidence de M. Carlo De Benedetti, le 17 juin, en assemblée générale, la société financière CERUS a approuvé les comptes 1987, *qui se traduisent* par un bénéfice net consolidé de 306 millions de francs (part du groupe) après impôts. L'assemblée a fixé à 15 francs le dividende net par action au lieu de 10 francs l'année précédente. Par ailleurs, il a été décidé de procéder à plusieurs opérations financières pour renforcer les fonds propres de CERUS, afin d'assumer au mieux l'investissement dans la Société générale de Belgique et de permettre le développement ultérieur de CERUS. A cette fin, il sera procédé à une augmentation de capital de 4 milliards de francs, garantie par CIR International à concurrence de 3 milliards de francs, et à une émission d'obligations convertibles pour 1,5 milliard de francs.

● **PRÉCISION.** — La société Sofrerail, qui supervise au Mozambique les travaux sur la voie ferrée de Nacala, dans le nord du pays, nous précise que *« tous les Français »* de ce chantier n'ont pas été *« rapatriés sur Maputo pour cause d'insécurité »* (*le Monde* du 16 juin, page 6). *« L'effectif vient de tomber de cinquante personnes environ à vingt-cinq, en raison de l'arrêt de certaines activités. »* Sofrerail ajoute qu'elle entretient huit experts dans la ville d'Inhambane, dans une école de formation ferroviaire.

SOCIAL

Selon un rapport au Conseil économique

La décentralisation n'a guère modifié les politiques d'aide sociale

La décentralisation n'a guère modifié les politiques d'aide sociale, si elle a permis une maîtrise des dépenses, selon un rapport présenté mardi 14 juin au Conseil économique et social par M. Jean-Claude Jacquet (Confédération syndicale des familles).

Les dépenses d'aide sociale, qui représentaient en 1987 44,4 % des dépenses nettes de fonctionnement des départements (et un tiers du total), ont diminué après le transfert des services sociaux aux conseils généraux : de 3,3 % en francs constants en 1984, de 1,6 % en 1985), et sont restées stables en 1986 alors qu'elles avaient augmenté de 2,9 % en 1982 et de 6 % en 1983 : *« Le rythme d'évolution a bel et bien été cassé. »*

Mais cette évolution a été sensiblement différente selon les départements, en raison de la disparité des montants consacrés à l'aide sociale : 361,52 F par habitant en Haute-Savoie à 1 006 F dans le Val-de-Marne, pour une moyenne nationale de 712 F (42,817 milliards de francs au total). Or la dépense a augmenté en 1986 de 12 % à 14 % dans les départements où le montant est le plus faible (Haute-Savoie, Ardèche, Haute-Loire et Ain), alors qu'elle a peu changé dans les départements où *elle* est la *plus forte* (Val-de-Marne, Seine-Saint-Denis, Seine-Maritime, Nord et Hauts-de-Seine).

En revanche, la répartition générale des dépenses n'a guère changé depuis la décentralisation : plus de 80 % sont consacrés à l'aide sociale à la mère et à l'enfant (un gros tiers), à *celle aux infirmes et aux* handicapés et à celle aux personnes âgées (un quart environ pour chaque).

Cela tient à la forte part des dépenses d'hébergement : 35 % sur l'aide sociale à l'enfance et celle aux handicapés, 79 % pour celle aux personnes âgées, ce *qui entraîne* une forte rigidité. Toutefois, la répartition entre ces différents postes varie aussi selon les départements : ainsi l'aide à la mère et à l'enfant représente-t-elle 51,3 % du total dans le Territoire de Belfort et seulement 10,6 % en Lozère...

Un observatoire national

Toutefois, la politique suivie par les conseils généraux reste difficile à suivre de façon précise. Aussi le rapport demande que ceux-ci adoptent et publient rapidement leur règlement d'aide sociale et leur schéma des services médicaux et médico-sociaux ; il propose la création d'un *« observatoire national des politiques et des pratiques sociales »* publiant un rapport annuel. Redoutant à terme un report des besoins nouveaux sur les communes, en raison des rigidités, il souhaite que l'on revoie le financement de l'aide sociale et que l'on profite de l'instauration d'un revenu minimum garanti pour simplifier la législation.

Quant aux services sociaux restés rattachés à l'Etat, qui ont perdu des deux tiers aux trois quarts de leur effectif initial, quel peut être leur rôle, l'Etat n'ayant en fait conservé que *« les formes d'aide sociale électoralement les moins payantes »* ? Sont-ils encore « crédibles » ? Le rapporteur propose de leur donner *« un rôle d'animation »* de l'action sociale, et pour cela d' *« afficher des objectifs clairs et précis »* et de les faire bénéficier en priorité d'un « dégel » éventuel des créations d'emplois publics.

G. H.

AGRICULTURE

Accord de la CEE sur les prix

Les milieux professionnels réservés

Le ministre de l'agriculture et de la forêt, M. Henri Nallet, a estimé vendredi 17 juin que le compromis adopté par onze pays des douze pays de la CEE pour la fixation des prix agricoles était *« un accord acceptable » : « Il marque sur un certain nombre de points des progrès sûrement insuffisants, mais réels »*, a poursuivi le ministre.

Du côté des professionnels, la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) considère cet accord comme *« extrêmement décevant »*, car *« il ne permettra pas à l'agriculture française de surmonter les handicaps qu'elle subit depuis deux années »*. L'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA) critique elle aussi cet accord *« meilleur que les propositions initiales de la Commission, mais cependant en deçà de ce que demandait la France » : « Les restrictions entrent immédiatement en application, et les mesures positives ont été considérablement différées. »* Enfin, l'Association générale des producteurs de maïs (AGPM) considère que cet accord *« représente des contraintes supplémentaires pour les producteurs »*.

M. François Guillaume, ancien ministre de l'agriculture, pense que *« M. Nallet s'est laissé triplement piéger dans une négociation sur les prix qui était restée ouverte »*, en *« acceptant de reporter à janvier 1989 un démantèlement insuffisant des MCM* [Montants compensatoires monétaires] *négatifs français »*, en *« reportant à plus tard la prime d'incorporation des céréales dans l'aliment du bétail »*, et en *« acceptant une baisse de 1,5 % de la production laitière »*.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 13 au 17 juin

Choc et krach

AU « *crack et krach* » de la semaine du 6 au 10 juin a succédé le « *choc et krach* ». Le choc, ce fut pour les ex-agents de change. La confirmation des pertes de 500 millions de francs sur le MATIF a entraîné la démission de M. Xavier Dupont de la présidence de cet organisme professionnel. A présent, elle implique surtout la reconstitution du fonds de garantie mis en jeu, pour 1 milliard de francs. Le krach, ce fut pour la Bourse, qui a finalement peu réagi au scandale, préoccupée avant tout de retrouver le niveau atteint au soir du « lundi noir », profitant pour cela de l'élan donné par trois semaines de hausse consécutives. Mercredi, l'indice CAC culminait à 353,6 dépassant légèrement celui du 19 octobre 1987 (352,4), avant de repasser sous cette barre. Il clôturait le vendredi à 343,2, en repli de 2 % par rapport à celui enregistré huit jours auparavant.

A trois séances de l'échéance du terme boursier de juin, mercredi 22, l'avance reste cependant appréciable. Les valeurs ont progressé en moyenne de plus de 12 %. A moins d'événements pour l'heure imprévisibles, ce mois de juin sera le quatrième de l'année à se solder sur une note positive. Le record de progression jusqu'à présent a été établi en février avec + 18,43 %. La semaine écoulée aura donc consolidé la forte hausse des précédentes dans un environnement pour le moins mouvementé.

Après une légère réaction épidermique due aux résultats des élections législatives, la Bourse s'est vite ressaisie lundi. L'indicateur instantané, qui avait perdu jusqu'à 2,3 % durant la matinée, revenait à – 1,3 % en séance. Le lendemain, il fallait comme chaque mois à pareil époque sacrifier au rite de la publication du déficit commercial américain. Jusqu'à 14 h 30 donc, comme à l'accoutumée, le marché a vécu à un rythme ralenti. A la seconde même où fut connu le montant de cette balance commerciale, les opérateurs furent pris d'une véritable frénésie d'achat. La nette contraction de ce déficit en avril à 9,89 milliards de dollars a provoqué une hausse de 1,54 % du baromètre boursier.

Epilogue, confusion, suspense

Mercredi les valeurs demeuraient bien orientées sans plus (– 0,07 %), à l'image des sentiments de nombreux opérateurs après les déclarations de M. François Mitterrand, pourtant très attendues, sur la composition du futur gouvernement de M. Michel Rocard. Les taux d'intérêt à court terme en France repassant ce jour-là au-dessus des 7 % ont également freiné les initiatives. Et ce seront les mêmes raisons, mais cette fois-ci en provenance d'outre-Rhin, qui amèneront la baisse de jeudi (– 1,97 %). L'intention était en effet prêtée à la Bundesbank de relever d'un quart de point son taux de prise de pension... Cependant, la dernière journée de la semaine restait très calme (+ 0,16 %). L'approche des opérations de liquidation de juin n'y est sans sans doute pas étrangère mais s'y ajoute également la perspective de la réunion du G7 à Toronto durant le week-end. Les investisseurs attendent l'issue de cette rencontre entre les sept ministres des finances des pays les plus industrialisés pour prendre de nouvelles décisions.

La semaine aura également enrichi les feuilletons des différentes offres publiques d'achat. Epilogue dans la bataille pour la prise de contrôle de Télémécanique que se livraient depuis quatre mois Schneider et Framatome. Le groupe, que préside M. Didier Pineau Valencienne, prendra le contrôle du numéro un français de l'automatisme industriel en payant 5 000 F par titre apporté immédiatement et 5 500 F à ceux présentés dans un an, en juin 1989. Les actions Schneider et Merlin Gerin ont fortement reculé à l'annonce de la future prise de contrôle. Certains craignent l'impact lourd du prix à payer et d'autres appréhendent la réaction des « télémécaniciens », ces salariés de l'entreprise qui de tous temps ont préféré Framatome.

Confusion, en revanche, dans l'affaire Holophane, où deux groupes britanniques, Thorn Emi et Emess, s'affrontent pour acquérir la totalité du capital de ce fabricant de verre soufflé destiné à l'industrie automobile. La Société des Bourses françaises a accepté la nouvelle offre de Thorn Emi au prix de 1 725 F contre 1 222 F précédemment. Elle a, toutefois, jugé non recevable celle concurrente à 1 500 F. Devant ce refus, Emess a décidé de saisir la justice. Elle envisage de déposer un recours auprès de la cour d'appel de Paris. Sur le front juridique s'est déplacée également la querelle autour de l'absorption des Trois Quartiers par Bouygues. La cour d'appel a confirmé la décision du tribunal demandant une expertise immobilière des Trois Quartiers et bloquant ainsi le projet de fusion avec le leader mondial du BTP, qui possède déjà 96 % de parts des célèbres bâtiments de la place de la Madeleine. Les autorités judiciaires avaient été saisies par un actionnaire minoritaire, M. Jean-Marie Lattès, qui conteste l'indemnisation proposée de 18 actions Bouygues contre 1 titre Trois Quartiers, la jugeant insuffisante. Deux experts ont été désignés et rendront leurs rapports dans deux mois.

Suspense enfin autour de la Compagnie du Midi. La tension monte à quelques jours de l'assemblée générale de la société mercredi 22, qui verra apparaître l'italien Generali. Ce groupe d'assurances poursuivra-t-il sa tentative de prise de contrôle ou sera-t-il contré par M. Bernard Pagézy, président du Midi et ses alliés *(voir encadré)*.

Au chapitre des prises de participations, outre le renforcement de la Caisse des dépôts dans le Club Méditerranée à hauteur de 10 % et le franchissement du seuil de 50 % du Printemps dans La Redoute, on notera l'aspect « carnet mondain » dû à l'association des Rockfeller de Wendel. Cette dynastie américaine entrera dans le holding de tête du groupe Marine Wendel en acquérant 20 % des titres.

La loi du silence ?

Cette activité boursière n'a pas pour autant pu faire oublier à tous les intervenants le sinistre le plus grave de l'histoire boursière enregistré par l'ex-chambre syndicale dans la gestion de son fonds de garantie, d'autant qu'aucune véritable réponse n'a été jusqu'à ce jour vraiment fournie. Après avoir reconnu vendredi 10 juin la perte de 500 millions de francs sur le MATIF, M. Xavier Dupont réunissait lundi après-midi ses confrères agents de change pour leur présenter les faits et assumer toutes les responsabilités. Au sortir de cette rencontre, nombre de dirigeants de sociétés de Bourse étaient amers. Les explications n'étaient pas suffisantes, et pis, ils allaient devoir contribuer ensemble pour 1 milliard de francs à la reconstitution des fonds. Ces nouvelles allaient être confirmées dès le lendemain en fin de matinée à la suite de deux réunions, parfois houleuses du Conseil des Bourses de valeurs et de la Société des Bourses françaises. M. Xavier Dupont démissionnait de toutes ses fonctions à la tête de ces organismes pour être remplacé par M. Régis Rousselle. Le directeur général, M. Philippe Cosserat, était également relevé de ses fonctions, que prendra dès lundi 20 juin M. Gérard de la Martinière. Mais toujours pas de précision sur le montant exact des pertes ni sur la façon dont s'effectueront les deux appels de 500 millions de francs. Le gestionnaire mis en cause par la chambre syndicale tenait alors, tout en conservant l'anonymat, à révéler, mercredi, que les pertes lors de son départ au début du mois de janvier atteignaient 170 millions de francs. Les 330 autres millions auraient donc été perdus entre janvier et mai par les autorités boursières elles-mêmes... « *Pas question de payer avant qu'un audit détaillé des comptes nous soit présenté* », affirmaient en fin de semaine de nombreux banquiers...

Cette affaire n'est sans doute pas étrangère à la décision des syndicats de tenir, dès lundi, une assemblée générale du personnel à 12 h 30 au Palais Brongniart, entraînant un arrêt de travail de 12 à 16 heures qui perturbera le marché. Un vote à bulletin secret sera réalisé pour décider de la conduite à suivre... Les autorités boursières devront réagir vite si elles veulent éviter des mouvements de grève qui risquent encore d'affecter la crédibilité de la place parisienne. Auront-elles le courage de choisir la transparence et de reconnaître leurs erreurs ou préféreront-elles respecter la tradition en s'enferrant dans un silence malsain ?

DOMINIQUE GALLOIS.

Matériel électrique services publics

	17-6-88	Diff.
Alcatel	2 187	– 123
Alsthom	315,20	+ 2,20
CGE	279,90	– 5,10
Crouzet	271,10	– 12,90
CSEE (ex-Signaux)	540	– 15
Générale des Eaux	1 188	– 34
IBM	696	+ 26
Intertechnique (1)	1 065	– 191
ITT	298	+ 5
Legrand	2 755	– 45
Leroy-Somer	812	+ 26
Lyonnaise des Eaux	1 330	– 20
Matra	185	– 5
Merlin-Gérin	2 275	– 31
Moulinex	76,50	– 0,50
PM Labinal	695	+ 6
Radiotechnique	685	– 15
Schlumberger	211,80	+ 1,30
SEB	775	– 40
Siemens	1 300	+ 5
Thomson-CSF	205	+ 3

(1) Droit de 200 F.

Mines d'or, diamants

	17-6-88	Diff.
Anglo-American	97,20	– 1,40
Amgold	473	+ 1
Buf. Gold M.	104,20	– 3,30
De Beers	68,40	– 0,75
Drief. Cons.	62,50	– 2,60
Gencor	97	– 1
Gold Field	115,70	+ 3,70
Harmony	42,20	– 1,60
Randfontein	494	– 4
Saint-Helena	53,95	– 4,85
Western Deep	204,10	– 8,70

Bâtiment, travaux publics

	17-6-88	Diff.
Auxil. d'entr.	902	– 33
Bouygues	912	– 43
Ciments Français	1 000	– 29
Dumez	640	– 10
GTM	526	+ 3
J. Lefebvre	850	+ 5
Lafarge	1 305	– 40
Maisons Phénix	61,90	– 4,70
Poliet et Chausson	507	– 33
SCREG	563	– 8
SGE-SB	35	– 0,85

Métallurgie construction mécanique

	17-6-88	Diff.
Alspi	291,90	– 16,10
Avions Dassault-B.	765	– 32
De Dietrich	1 651	– 35
FACOM	860	– 20
Fives Li	124	– 4
Marine Wendel	335	+ 21
Penhoët	328	– 10
Peugeot SA	1 138	+ 8
Sagem	1 580	+ 28
Saulnes-Châtillon	186	– 0,50
Strafor	492	+ 16
Valéo	493	+ 20,70
Vallourec	120,10	– 0,90

Alimentation

	17-6-88	Diff.
Béghin-Say	447	– 25
Bongrain	2 320	– 20
BSN (1)	4 620	inch.
Carrefour	2 510	– 106
Casino	156,50	+ 2,40
Euromarché	2 550	– 60
Guyenne et Gasc.	590	+ 19
Lesieur (2)	1 866	– 2
Moët-Hennessy	2 475	– 145
Occidentale (Gle)	783	+ 5
Olida-Caby	350,50	+ 0,50
Pernod-Ricard	915	– 36
Promodès	1 530	– 41
St-Louis-Bouchon	1 000	+ 134
Source Perrier	886	inch.
Nestlé	35 200	+ 510

(1) Coupon de 60 F.
(2) Coupon de 34 F.

Pétroles

	17-6-88	Diff.
Elf-Aquitaine	327	– 9
Esso	325	+ 5
Exxon	268	+ 4
Petrofina	2 070	+ 115
B.P.France	75,70	– 3,25
Primagaz (1)	615	– 13
Raffinage	69,60	– 0,80
Royal Dutch	681	+ 1
Sogerap	279,80	– 8,30
Total (2)	355	– 20

(1) Coupon de 16,50 F.
(2) Coupon de 20 F.

Valeurs diverses

	17-6-88	Diff.
Accor	444,50	– 22,50
Air Liquide (1)	556	– 13
Agence Havas	621	– 10
Arjomari	2 160	– 85
Bic	692	– 34
Bis	1 358	+ 38
CGIP	1 100	+ 14
Club Méditerranée	447	– 12,50
Essilor	2 520	– 21
Europe 1	1 580	– 14
Hachette	2 306	– 104
L'Oréal	3 213	– 139
Navigation Mixte	1 043	– 27
Nord-Est	109,10	– 0,40
Presses Cité	2 681	+ 101
Saint-Gobain	491	– 7
Sanofi	722	+ 3
Skis Rossignol	816	+ 36

(1) Coupon de 13 F.

Banques, assurances sociétés d'investissement

	17-6-88	Diff.
Bail Équipement	290	– 11,50
Bancaire (Cie)	446	– 3
Cetelem	740	+ 16
Chargeurs SA	1 090	– 49
CFF	928	+ 7
CFI	408	inch.
Eurafrance	1 480	– 70
Hénin (La)	525	+ 53,70
Imm. Pl-Monceau	325	– 2
Locafrance	403,20	– 19,80
Locindus	910	+ 35
Midi	1 430	– 175
Midland Bank	183	– 0,10
O F P	1 190	+ 65
Paris. de réesc	373	– 9
Prétabail	1 140	+ 15
Schneider	323,10	– 16,90
Société générale	330	– 10,50
Suez (Cie Fin.)	244	– 4
UCB	178,50	– 5,80

Filatures, textiles, magasins

	17-6-88	Diff.
André Rondière	184	+ 1,50
Agache (Fin.)	1 900	+ 40
BHV	396	+ 37
CFAO	1 449	+ 4
Damart-Serviposte	2 380	– 40
Darty	395,10	– 6,40
DMC	454	– 11
Galeries Lafayette	855	– 15
La Redoute	2 380	– 165
Nouvelles Galeries	431	– 11
Printemps	494	– 16
SCOA	55	– 1,50

Produits chimiques

	17-6-88	Diff.
Inst. Mérieux	3 390	+ 20
Labo. Bell.	1 541	+ 181
Roussel UC	917	+ 17
BASF	869	– 4
Bayer	987	+ 30
Hoechst	909	+ 26
Imp. Chemic.	111	+ 3
Norsk Hydro	190,20	– 2,80

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	17-6-88	Diff.
10,30 % 1975	102,25	+ 0,10
PME 10,6 % 1976	103,25	+ 0,15
8,80 % 1977	128,35	+ 0,35
10 % 1978	103,49	+ 0,09
9,80 % 1978	103,05	+ 0,35
9 % 1979	100,95	+ 0,15
10,80 % 1979	106,40	+ 0,65
16,20 % 1982	111,90	– 0,15
16 % 1982	114,43	– 0,04
15,75 % 1982	109,09	– 0,06
CNE 3 %	3 840	+ 20
CNB bq. 5 000 F.	102,40	– 0,48
CNB Paribas 5 000 F	102,95	+ 0,10
CNB Suez 5 000 F	103	+ 0,15
CNI 5 000 F	102,95	+ 0,07

Mines, caoutchouc, outre-mer

	17-6-88	Diff.
Géophysique	517	– 37
Imétal	212,50	+ 1,50
Michelin	211,90	+ 7,90
Min. Penarroya	64,10	– 2,90
RTZ	46,60	+ 1,30
ZCI	1,80	+ 0,04

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 10 juin	Cours 17 juin
Or fin (kilo en barre)	84 400	84 900
– (kilo en lingot)	84 800	85 050
● Pièce française (20 fr.)	504	500
Pièce française (10 fr.)	350	351
Pièce suisse (20 fr.)	519	531
Pièce latine (20 fr.)	483	482
● Pièce tunisienne (20 fr.)	490	494
Souverain	615	619
● Souverain Elizabeth II	613	621
● Demi-souverain	392	380
Pièce de 20 dollars	2 915	2 815
– 10 dollars	1 406	1 400
● – 5 dollars	890	927
– 50 pesos	3 195	3 180
● – 20 marks	638	625
– 10 florins	506	512
● – 5 roubles	330	340

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Pernod-Ricard	+ 27,2	Cie du Midi	– 11,1
La Hénin	+ 12	ALSPI	– 8,3
Lab. Rog. Bell.	+ 11,5	Luchaire	– 8,1
Elect. financ.	+ 11,1	Crouzet	– 6,4
BHV	+ 8,6	Eurofrance	– 6
Sade	+ 8,5	Bic	– 5,9
Marine Wendel	+ 7	Aussidat Rey	– 5,8
Majorette	+ 6,1	Géophysique	– 5,8
Strafor	+ 5,6	Av.Dassault	– 5,6
OFP	+ 5,3	Poliet	– 5,6
Carnaud	+ 5,1	La Redoute	– 5,5
Skis Rossignol	+ 4,7	SEB	– 5,3
Crédit national	+ 4,6	Club Méditer.	– 5,2
Soginal	+ 4,2	Sogérap	– 5,2

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Cie du Midi	833 675	1 176 607 905
CNE 3 %	184 282	701 240 998
LVMH	251 889	642 366 202
Saint-Gobain	692 691	341 770 370
Peugeot	298 227	334 442 457
Michelin B	1 485 705	313 643 535
Club Méd.	653 528	304 408 086
Alcatel	108 408	242 658 969
BSN	50 717	234 446 985
Lafarge	167 816	223 467 748
CGE	769 764	222 532 834
Thomson-CSF	1 028 775	210 200 440
Valéo	313 879	194 480 239
Air Liquide	283 587	158 297 934

(*) Du 10 au 16 juin inclus.

Veillée d'armes au Midi

Mercredi 22 juin, à 14 h 30, à la salle Gaveau à Paris, se tiendra l'assemblée générale extraordinaire de la Compagnie du Midi, dont l'objet est de ratifier une augmentation de capital au profit du groupe Axa de M. Claude Bebear, qui apporte sa part du groupe d'assurances Axa Midi. Une telle augmentation ferait d'Axa le premier actionnaire de la Compagnie du Midi, avec 29 % du capital environ, et « diluerait » la participation déjà acquise par le groupe italien Generali, officiellement 20,8 %, qui serait ramenée à 12 %.

A l'issue du vote, on saura donc, mercredi prochain, si les Generali ont les moyens de bloquer l'opération. Une initiative de leur part est, néanmoins, suspendue à la décision du comité des établissements de crédit sur la validité des achats italiens d'actions Midi au-dessus du seuil de 10 %. Cette décision a été reportée, on le sait, du 10 juin au 13 juillet 1988, à la demande de la direction du Trésor, qui préfère attendre l'assemblée et compte, sans doute, sur une attitude conciliante des Generali et de son conseiller, la Banque Lazard.

En attendant les dirigeants du Midi ont perfectionné leur système de défense, envisageant des participations croisées avec certains groupes (on parle de Paribas). Au surplus, la fusion des compagnies d'assurances du Midi et du groupe Axa est désormais acquise, Axa détenant la majorité (57 %) dans la nouvelle entité, ce qui constituerait une belle « pilule empoisonnée » pour un assaillant éventuel.

F.R.

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 17 juin 1988

COURS	ÉCHÉANCES Juin 88	Sept. 88	Déc. 88	Mars 89
Premier	–	–	–	–
+ haut	104,80	103,25	102,10	101,15
+ bas	104,60	103	101,85	101
Dernier	104,65	103,15	101,95	101,10
Compensation	104,65	103,15	102	101,10

Nombre de contrats : 40 752.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	13 juin	14 juin	15 juin	16 juin	17 juin
RM	1 647 949	1 731 018	1 821 064	1 514 560	1 202 836
Comptant					
R. et obl.	7 641 687	10 609 825	13 809 989	10 457 351	10 028 561
Actions	151 444	257 254	169 570	129 924	108 063
Total	9 441 080	12 598 097	15 800 623	12 101 835	11 339 460
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1987)					
Françaises	122,4	123,3	124,2	121,4	–
Étrangères	112,5	112,1	114,3	114,6	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1987)					
Tendance	128,9	129,5	151,1	128,8	128,3
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	346,70	346,5	353,6	350,7	343,2

BONS DU TRÉSOR

Séance du 17-6-88

Échéances	Plus haut	Plus bas	Cours compensation	Variation (jour/veille) en pts
Sept. 88	–	–	92,98	–
Déc. 88	–	–	92,77	–

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Crainte d'une hausse des taux

Dopée mardi par l'amélioration inattendue de la balance commerciale américaine, Wall Street s'est affaissée jeudi en raison d'une tension sur les taux d'intérêt, avant de remonter laborieusement la pente dans un marché très actif. L'indice Dow-Jones a terminé la semaine avec un gain de 2,32 points (0,11 %) par rapport à la clôture du vendredi 10 juin. L'indice, qui butait depuis quelques séances sur la barre psychologique des 2 100, l'a franchie à la suite de l'annonce, mardi, de la forte contraction du déficit commercial, tombé à 9,89 milliards de dollars, chiffre le plus bas depuis décembre 1984. Il culminait à 2 131,40 mercredi 15. Cet élan a été brisé jeudi à la suite de rumeurs sur de possibles relèvement de taux d'intérêt en RFA et au Japon.

Indice Dow-Jones du 17 juin : 2104,02 (contre 2 101,70).

	Cours 10 juin	Cours 17 juin
Alcoa	50 1/2	52
ATT	26 5/8	27 1/8
Boeing	55 7/8	54 7/8
Chase Man. Bank	28 7/8	28 3/4
Du Pont de Nemours	87 1/4	89 5/8
Eastman Kodak	44 3/8	44 7/8
Exxon	45 7/8	46 7/8
Ford	51 3/4	52 3/4
General Electric	43	43 1/4
General Motors	78 1/4	80 1/8
Goodyear	65 1/4	66
IBM	116 1/8	117 1/2
ITT	51 5/8	51 1/4
Mobil Oil	46 1/4	45 7/8
Pfizer	53	51 1/2
Schlumberger	36 5/8	36
Texaco	51 5/8	48 1/4
UAL ex-Allegis	88 3/4	86 3/4
Union Carbide	20 1/2	21 5/8
USX	32 1/8	31 3/8
Westinghouse	54 1/4	54 1/2
Xerox Corp	53 7/8	54 1/2

LONDRES

Au rythme des indicateurs

Les indices boursiers du Stock Exchange ont évolué irrégulièrement sous l'effet des pressions inflationnistes. Après avoir ouvert la semaine en léger repli dans un marché sans affaires, les cours des valeurs se sont envolés mardi à l'annonce d'une forte contraction du déficit commercial américain d'avril. Toutefois, la publication de plusieurs indices jeudi, l'accélération de l'augmentation des salaires, la révision en hausse du déficit commercial du premier trimestre, suivie vendredi par la forte progression de la production industrielle en avril et la forte hausse des prix en mai, a réveillé les craintes d'une reprise de l'inflation.

Indice « FT » du 17 juin : industrielles, 1 472,6 (contre 1 468,2) ; Fonds d'Etat 89,35 (contre 89,89) ; mines d'or 215,5 (contre 228,6).

	Cours 10 juin	Cours 17 juin
Beecham	469	471
Bowater	381	397
Brit. Petroleum	270	263
Charter	345	342
Courtaulds	343	342
De Beers (*)	12 1/8	11 3/4
Free Gold (*)	9 5/8	8 7/8
Glaxo	937	949
Gt. Univ. Stores	16 37/64	16 1/4
ICI	10 25/64	10 1/2
Reuters	508	537
Shell	10 47/64	10 21/32
Unilever	476	464
Vickers	170	169
War Loan	39 1/16	38 13/16

(*) En dollars.

FRANCFORT

Courte semaine

Quatre séances seulement de cotation ont eu lieu cette semaine car vendredi les marchés étaient fermés en raison de la fête nationale de l'Unité allemande. Pour la première fois, une OPA inamicale a failli être lancée, mais ses initiateurs ont renoncé rapidement. La cible était le groupe Fedmuehle Nobel.

Indice de la Commerzbank le 16 juin : 1 428,2 (contre 1 417,7).

	Cours 10 juin	Cours 16 juin
AEG	208	206,50
BASF	258,50	262,50
Bayer	286,70	293
Commerzbank	222,50	225,70
Deutschebank	428	441
Hoechst	264,20	269
Karstadt	435	437,50
Mannesman	155,50	159,10
Siemens	384	390
Volkswagen	253	256,30

TOKYO

Records successifs

Les cours des valeurs ont progressé rapidement et l'indice Nikkeï a atteint durant trois séances consécutives, mercredi, jeudi et vendredi, des records en clôture. Samedi, le marché était fermé. Dans l'euphorie, certains courtiers n'hésitaient pas à prédire une nouvelle hausse du Nikkeï vers les 30 000 yens au cours de l'été, stimulé en partie par le placement des primes que recevront prochainement les salariés. Indices du 17 juin : Nikkeï 28 342,46 (contre 27 920,36), général 2 219,33 (contre 2 199,92).

	Cours 10 juin	Cours 17 juin
Akaï	699	726
Bridgestone	1 430	1 470
Canon	1 230	1 230
Fuji Bank	3 190	3 190
Honda Motors	1 700	1 700
Matsushita Electric	2 540	2 530
Mitsubishi Heavy	799	839
Sony Corp.	5 120	5 170
Toyota Motors	2 260	2 290

Crédits, changes, grands marchés

L'EUROMARCHÉ

La qualité et la diversité

Rarement l'euromarché des capitaux aura-t-il vu autant d'emprunteurs de qualité se présenter sous des formes aussi diverses qu'il ne l'a fait la semaine passée. Emetteurs supranationaux, souverains et quasi-souverains parmi les plus prestigieux et entreprises industrielles des plus réputées se sont succédé en différentes monnaies pour des échéances variées. Les prêteurs ont répondu avec empressement à ces sollicitations. Chaque catégorie d'investisseurs, des banques centrales à la clientèle privée, y a trouvé son compte. Le tout a un caractère indéniablement rassurant pour ce qui est de l'euromarché et de son rôle face à la montée en puissance des grands marchés nationaux des capitaux.

Des réconforts de ce genre sont bien nécessaires alors que plus que jamais les incertitudes relatives à l'évolution des taux d'intérêt sont lourdes de menaces. La semaine dernière a été particulièrement perturbée. Une vigoureuse amélioration s'est produite mardi après la publication de résultats commerciaux américains bien meilleurs que prévu (9,89 milliards de dollars de déficit en avril après 11,7 milliards en mars). Les cours de l'emprunt-phare à trente ans du Trésor américain se sont envolés de 2%, et la répercussion sur l'euromarché a été vive. Du point de vue de l'activité primaire, cela a permis l'ouverture d'une lucarne où se sont engouffrées de nouvelles émissions. La situation s'est brutalement renversée comme se répandait, mercredi déjà mais surtout jeudi, une rumeur qu'on est disposé à croire tant elle est vraisemblable : la Bundesbank s'apprêterait à relever de 3,25% à 3,50% le taux d'intérêt relatif à sa prochaine offre de prise en pension pour un mois d'effets commerciaux. L'attente d'une remontée des rendements dans tous les compartiments est devenue générale et a mis à rude épreuve le marché tout entier. Les chefs de file des dernières grandes transactions ont ainsi eu l'occasion de démontrer leurs talents dans des conditions difficiles. Ils l'ont fait avec brio.

Maturité du dollar canadien et du franc français

La plus remarquable des émissions de la semaine passée est celle qui est venue confirmer la maturité du compartiment de l'eurodollar canadien. Ce dernier est maintenant bien sorti de l'ombre du dollar des Etats-Unis, et un premier emprunt de référence vient de voir le jour. Il s'agit d'une émission de 500 millions, la plus grande jamais vue dans cette euro-monnaie, lancée jeudi dernier pour le compte de la province d'Alberta. La taille et les conditions de l'opération, la qualité du débiteur, tout a concouru à faire de cet emprunt un succès et un événement. Alberta est sans doute la province canadienne la plus recherchée des investisseurs. Ses apparitions sont fort rares sur les marchés internationaux, qu'elles marquent de leur empreinte. D'une durée de quatre ans, les obligations émises à 101,625 % portent intérêt au taux de 10 % l'an. Lorsque l'emprunt est apparu, son rendement était de 39 points de base au-dessus des fonds d'Etat canadiens correspondants. Cette marge s'est rétrécie par la suite. Elle était revenue à 31 points jeudi soir, sur la base d'une décote de *1,625 % qui était de l'ordre des commissions.* Les titres ont été placés de la façon la plus solide et large possible, s'accordent à reconnaître tous ceux qui, de près ou de loin, ont suivi cette transaction dont le mandat était confié à la Banque Paribas Capital Markets.

En dollars des Etats-Unis, les emprunteurs, ou considérés comme tels du fait de la garantie dont ils bénéficient, ont visé de longues durées. La Belgique s'est intercalée entre les Chemins de fer français et Electricité de France, et tous les trois ont proposé des émissions de dix ans. Leur lancement, qui s'est échelonné sur les trois premiers jours de la semaine, explique en grande partie les différences dans leurs rendements. C'est à la SNCF qu'est revenu d'inaugurer la série d'emprunts à cette échéance, et c'est EDF qui a réussi à obtenir les conditions les plus serrées. Vendredi matin, les cours des emprunts français étaient en dehors du total des commissions retenues par les banques, mais ce que l'on suivait tout particulièrement, c'était l'évolution des marges qui séparent leurs rendements de celui des fonds d'Etat américains correspondants. Or ces marges ont été parfaitement contenues depuis la sortie des opérations. A midi, elles atteignaient 50 points de base pour la SNCF (une émission à 9,50 % de 150 millions dirigée par la Banque Paribas Capital Markets et « swappée » en ECU à taux variable), 63 points de base pour la Belgique (une émission à 9,625 % de 250 millions dirigée par CSFB et swappée en dollars à taux variable), et 44 points pour EDF (une émission à 9,375 % de 150 millions dirigée par BNP Capital Markets et swappée en marks à taux variable).

Techniquement, il ne manque guère qu'un élément, celui de la cotation des titres à Paris, pour faire du dernier emprunt de 1,5 milliard de francs de la Banque européenne d'investissement (BEI) une référence majeure de l'euro-compartiment français. C'est, en effet, la plus importante opération de type classique jamais lancée en eurofrancs. Son montant et le prestige de l'emprunteur le prédestinent en tout cas à être un repère de choix. Quant à ses conditions, dénuées de toute trace de générosité, elles se sont avérées en accord avec le marché. La Société générale, *qui dirige la transaction*, s'est attirée bien des compliments pour avoir au mieux anticipé les développements sur la scène financière internationale. La rémunération faciale des titres est de 8,75 %, ce qui, pour un prix d'émission de 101,625 %, procure un rendement brut de 8,43 %. Au pied des commissions de 1,75 %, le rendement est de 8,78 %. Au lancement, la marge était de 14 points de base au-dessus des obligations assimilables du Trésor auxquelles se mesurent de nouveaux titres de la BEI. Vendredi à midi, cette marge était de 12 points. C'est à Luxembourg que seront cotées les obligations. Il semble ne dépendre que de la commission parisienne des opérations en Bourse qu'elles soient également cotées en France, ce que la plupart des opérateurs directement impliqués dans l'opération espèrent vivement.

L'eurofranc a enregistré un vif succès dans un autre de ses segments, celui des obligations convertibles en actions. Lafarge Coppée, le débiteur, fait la proposition suivante : 1,52 milliard de francs d'obligations à près de dix ans munies de coupons de 6,125 % et offertes au pair. Les titres de *10 000* francs sont convertibles en actions ordinaires de la société au prix de 1 520 F. Ce prix se situait à 13,4 % au-dessus du cours de clôture enregistré à Paris mercredi dernier. Cette prime est apparue modique en Suisse, où l'on est habitué à des agios beaucoup plus élevés pour des opérations de ce genre.

L'autre pôle de placement a été Londres, où l'action fait l'objet de recommandations chaleureuses. Morgan Grenfell Securities, par exemple, n'hésite pas à prévoir une hausse de 12 % du bénéfice net de Lafarge Coppée en 1988. A long terme, le groupe français devrait renforcer sa position dominante sur les marchés de la construction d'Europe et d'Amérique du Nord. Dans ces conditions, l'emprunt a superbement résisté à la tourmente de la fin de la semaine. Les obligations Lafarge se traitaient, vendredi matin, sur le marché gris à 100,25, 101,25, au-dessus de leur prix d'émission. Ils s'étaient envolés deux jours auparavant jusqu'à 103, 103,25. C'est le Crédit commercial de France qui s'occupe de cette belle émission.

CHRISTOPHE VETTER.

LES DEVISES ET L'OR

Le dollar très demandé

Près de 2 % de hausse cette semaine, la devise américaine, qui a dépassé 5,90 F à Paris, gagnait plus de 11 centimes, et débordait largement les 1,7550 DM à New-York, malgré les interventions répétées de la Banque fédérale d'Allemagne, peu soucieuse de voir le mark s'affaiblir. En revanche, la progression du dollar par rapport au yen a été beaucoup plus limitée, moins de 0,75 % : la devise japonaise est coriace et l'attrait qu'elle exerce reste vif en raison de l'excellente santé de l'économie nippone.

A l'origine de ce bond du billet vert, on trouve l'annonce, le mardi 14 juin, d'une nette diminution du déficit commercial des Etats-Unis ramené, après correction des variations saisonnières, de 11,95 milliards de dollars en mars à 9,89 milliards en avril, chiffre le plus faible depuis décembre 1984 et le premier sous la barre des 10 milliards depuis août 1985. Les milieux financiers internationaux et américains avaient tablé sur une légère aggravation correspondant à 12 ou 13 milliards de *dollars. Aussi, la surprise fut-elle* forte, et l'on vit le dollar flamber immédiatement, passant de 1,72 DM à plus de 1,75 DM, tandis que les taux d'intérêt à long terme fléchissaient nettement (voir en rubrique marché monétaire et obligataire) à l'annonce — surtout — d'un recul des importations (– 6 %).

Conjuguée avec le « boom » des exportations, favorisées par la dévaluation du dollar de ces deux dernières années, cette baisse autorise M. Clayton Yeutter, le représentant spécial du président Reagan pour le commerce, à manifester un optimisme débordant : *« Nous prévoyons de parvenir à un excédent commercial avant longtemps. »* Cet excédent pourrait être obtenu au terme de processus d'ajustement structurel en cours qui devrait être « douloureux » pour le Japon et l'Europe.

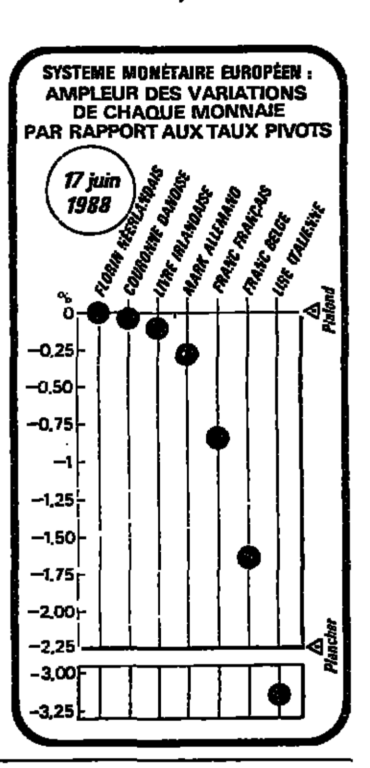
Ces perspectives ne manquent pas, évidemment, de doper un dollar très ferme à la veille du week-end. En milieu de semaine, juste après l'annonce du recul du déficit commercial américain, un opérateur sagace souhaitait que le billet vert baisse un peu *« pour qu'on fasse le plein avant la hausse »*. Il ne croyait pas, toutefois, à la grande envolée, estimant que la Bundesbank voudrait se mettre en travers à l'approche d'un niveau de 1,80 DM. Dans l'immédiat, pronostiquait-il, le cours de 1,78 DM pourrait être atteint, ce qui correspondrait à un cours de 6 F à Paris.

La semaine dernière, toutefois, M. Stephen Harris, ancien économiste de l'OCDE et l'un des trente-trois experts internationaux qui avaient poussé un cri d'alarme en décembre dernier, déclarait, lors d'une conférence organisée par la société Finagest à Paris : *« Les pressions financières sur les marchés des changes sont les plus fortes après l'amélioration de la balance commerciale. »*

C'est peut-être paradoxal mais M. Harris s'appuyait sur les exemples de 1971-1972 et 1978-1979 pour étayer ses propos, rappelant que le dollar était au plus bas en 1980 lorsque la balance commerciale américaine s'améliorait et que la balance des paiements présentait un surplus. Il a rappelé sa thèse favorite suivant laquelle l'économie des Etats-Unis est entrée dans la zone « danger d'inflation » avec un risque de « mini-crises » d'ici les élections. Pour lui, une crise financière sérieuse se produira de l'autre côté de l'Atlantique, une réduction du déficit budgétaire sera votée avec, sans doute, un relèvement des impôts, une récession se produira et le dollar, alors, enregistrera une forte remontée.

En Europe, le franc français s'est très bien tenu face à un mark faible, malgré la déception de l'étranger après le deuxième tour des élections législatives, devant l'impossibilité de constituer une forte majorité de gouvernement. Quant à la livre sterling, elle donnait des signes de fermeté en fin de semaine.

FRANÇOIS RENARD.



COURS MOYENS DE CLOTURE DU 13 AU 17 JUIN

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,7830	–	16,9205	68,6342	57,0451	2,7278	50,7614	0,0769
	1,8180	–	17,2324	69,6864	58,2072	2,7839	51,0403	0,0782
Paris	10,5375	5,9100	–	405,63	337,14	16,1211	300,08	4,5444
	10,5498	5,8030	–	404,39	337,78	16,1553	300,83	4,5406
Zurich	2,5978	1,4570	24,6531	–	83,1147	3,9744	73,9593	1,1203
	2,6088	1,4350	24,7286	–	83,5274	3,9950	74,3908	1,1228
Francfort	3,1256	1,7530	29,6616	120,32	–	4,7818	88,9848	1,3479
	3,1233	1,7180	29,6050	119,72	–	4,7828	89,0616	1,3442
Bruxelles	65,3648	36,66	6,2030	25,1613	209,13	–	18,6091	2,8189
	65,3025	35,92	6,1899	25,0313	209,08	–	18,6210	2,8106
Amsterdam	3,5125	1,9700	33,3333	135,21	112,38	5,3737	–	1,5148
	3,5069	1,9290	33,2414	134,42	112,28	5,3702	–	1,5094
Milan	2318,79	1300,50	220,05	892,59	741,87	35,4746	660,15	–
	2323,40	1278	220,23	890,59	743,89	35,5790	662,52	–
Tokyo	224,30	125,80	21,2860	86,3418	71,7627	3,4315	63,8579	0,0967
	226,98	124,85	21,5146	87,0035	72,6717	3,4758	64,7226	0,0976

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 17 juin, 4,6979 F contre 4,6480 F le vendredi 10 juin.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Discorde autour du soja

Une forte tension sur les prix des céréales et du soja, attisée par la vague de sécheresse qui frappe les principaux Etats céréaliers américains ; on se croirait revenu quinze ans en arrière lorsque, en 1973, à la veille de l'ouverture du Tokyo Round (négociations commerciales multilatérales), le président Richard Nixon avait décrété un embargo sur le soja. A l'époque, les prix avaient quadruplé. Une panique indescriptible avait saisi les éleveurs européens et japonais, qui s'étaient habitués à acheter du soja bon marché. Ces jours derniers, à Chicago, les cours du tourteau ont souvent atteint leur *limit up*, c'est-à-dire la fluctuation maximale de 30 cents par livre autorisée pendant une même séance. En fin de semaine, les prix, qui s'établissaient à plus de 9,2 dollars le boisseau (27,216 kg), retrouvaient des niveaux inconnus depuis l'été 1984.

Comme en 1973, cette tension se déclare à la veille d'une grande manifestation au sommet, en l'occurrence celle qui réunit ce week-end à Toronto les chefs d'Etat des sept grands pays industrialisés. Comme en 1973, les fabricants d'aliment pour le bétail et les éleveurs s'inquiètent de l'ampleur du phénomène.

D'après le SNIA (Syndicat national des industriels de la nutrition animale), les prix du soja « rendu » dans les ports de l'ouest de la France ont augmenté de 36 % en à peine plus d'un mois, de 140 F à 190 F le quintal.

Outre le manque de pluie qui menace d'arrêter net la croissance des sojas américains, la hausse sensible et brutale des prix résulte d'un courant accru de spéculation mais aussi, et surtout, d'une très forte demande des marchés, asiatique et soviétique en particulier. Début juin, Moscou a acheté 1 million de tonnes de soja au Brésil et à l'Argentine. *« S'il pleut dans les huit jours, les pertes sur le soja seront minimes »*, estimait ces jours-ci un négociant. Mais l'inconnue réside dans la capacité du Brésil à préserver sa récolte contre une sécheresse qui s'annonce elle aussi terrible.

En attendant, les grandes puissances agricoles font du soja une pomme de discorde. Le Brésil a décidé de traduire les Etats-Unis devant le GATT (Accord général sur les tarifs et le commerce) pour protester contre les subventions « *déloyales* » utilisées par Washington pour ses exportations d'huiles de soja. Ces pratiques obligent les Brésiliens à accorder des ristournes de 200 dollars par tonne pour rivaliser avec les Etats-Unis sur le marché *international*. Incapables de mener ce combat, les exportateurs du pays le plus endetté du monde ont vu leurs ventes tomber à 368 000 tonnes d'huile au cours des cinq premiers mois de 1988, contre 880 000 tonnes l'an passé à pareille époque.

Fidèles à leur habitude, les Etats-Unis répondent à l'accusation par une vive diatribe dirigée contre la CEE. Washington estime que l'aide apportée par Bruxelles aux producteurs de soja a provoqué une baisse de 4,1 milliards de dollars des ventes américaines vers l'Europe entre 1981 et 1986. Le 16 juin, un violent incident a émaillé les travaux du GATT à Genève, après l'acceptation par la CEE de constituer, à la demande des Etats-Unis, un groupe de travail sur le soja. La France, par la voix de son représentant M. Jean-François Boitin, a refusé cette décision de la commission, rompant ainsi le consensus nécessaire pour l'entériner. Le représentant de Bruxelles au GATT est cependant passé outre.

Le sommet de Toronto s'ouvre donc sur fond de contentieux agricole, dont le soja n'est pas le moindre prétexte. Entre 1974 et 1986, les importations européennes de la graine protéinée sont passées de 10 à 17 millions de tonnes, et la CEE ne satisfait que 6% de ses besoins. Mais, dans l'intervalle, la part américaine dans les achats européens est passée de 76% à 48%. Plus que les subventions de Bruxelles, c'est la concurrence accrue du Brésil et de l'Argentine qui ébranle aujourd'hui l'empire américain du soja.

ERIC FOTTORINO.

PRODUITS	COURS DU 17-6
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1272 (– 28) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 591 (– 24) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	14 550 (– 50) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Août	1 550 (+ 30) Francs/tonne
Café (Londres) Juillet	1 135 (– 5) Livres/tonne
Cacao (New-York) Juillet	1 515 (– 21) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Juillet	381,4 (+ 7,65) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Juillet	309,25 (+ 51,5) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Juillet	302,50 (+ 18,5) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

PRIX DU TOURTEAU DE SOJA EN FRANCE SUR LES PORTS DE L'OUEST

en Francs par quintal

280
260
240
220
200
180
160
140
120
100
1982 1983 1984 1985 1986 1987 1988

LE MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Une météorologie perturbée

Un régime de vents contraires a quelque peu agité les marchés financiers cette semaine. Si la brise favorable en provenance des Etats-Unis a continué de souffler, une bise glaciale est arrivée d'Allemagne fédérale, venant doucher l'enthousiasme d'opérateurs comptant bien sur une nouvelle baisse des taux.

L'annonce, le mardi 14 juin, d'une diminution du déficit commercial américain, a commencé par accentuer le recul des rendements aux Etats-Unis. Celui de l'emprunt à trente ans du Trésor revenait de 9,04 % à 8,83 %, dans une euphorie un peu curieuse, nourrie par l'espoir d'un ralentissement de la surchauffe aux Etats-Unis, que semblait indiquer entre autres la baisse de 0,6 % des ventes de détail en avril. Par la suite, les choses se gâtaient un peu, notamment à la veille du week-end, sous l'influence de deux facteurs.

Le premier, propre aux Etats-Unis, est l'aggravation de la sécheresse dans les zones céréalisées du Middle-West, provoquant une flambée des cours du blé et du soja sur les marchés à terme, de nature à réveiller la crainte d'une résurgence de l'inflation. Le prix de la volaille *(chicken and poultry)* a augmenté de 10 % à 18 % depuis avril ; l'envolée des cours des céréales et du soja, donc des aliments pour l'élevage et le bétail, pourrait entraîner une hausse de 6 % des prix de l'alimentation de l'autre côté de l'eau.

Le second facteur a été la rumeur propagée par le quotidien économique allemand *Handelsblatt*, suivant laquelle la Bundesbank se préparerait à relever son taux directeur à court terme, qui pourrait être porté de 3,25 % à 3,50 %. Il y a quelque temps que les milieux financiers allemands prêtent cette intention à la Banque centrale allemande, peu satisfaite de la situation actuelle outre-Rhin. L'inflation est trop élevée à son gré, la progression de la masse monétaire est trop rapide, l'écart entre les taux à court et à long terme se creuse trop (plus de trois points et demi), et surtout le bas niveau des taux en RFA handicape le mark, dont l'affaiblissement risque de renchérir le coût des produits importés et, donc, de stimuler l'inflation.

Vraie ou fausse, cette rumeur a provoqué une remontée des rendements des emprunts d'Etat à dix ans en Allemagne, qui repassaient au-dessus de 6,50 % (6,60 % environ). Du coup, à New-York, l'emprunt du Trésor à trente ans se traitait, en fin de semaine, à 9,02 %, ce qui annulait la totalité de la baisse enregistrée sur son rendement les jours précédents.

Si, effectivement, les autorités monétaires allemandes décidaient de durcir un peu leur politique, comme elles l'avaient fait à partir d'août *1987*, une telle attitude serait de nature à contrarier le processus de détente des taux en France, ce qui explique la prudence de la Banque de France. Dans une déclaration à notre confrère *la Tribune de l'Expansion*, M. Pierre Bérégovoy, ministre des finances, persiste à dire *« que nous disposons d'une marge de baisse des taux d'intérêt »*. C'est vrai sur le papier, et c'est fort souhaitable, à condition que nos voisins allemands ne fassent pas le contraire...

C'est bien ce qu'on pense sur le MATIF, où l'optimisme des premiers jours de la semaine, nourri par le recul des rendements aux Etats-*Unis, s'est tempéré à la veille du* week-end. En « spot », c'est-à-dire sur l'échéance juin, les cours ont bien dépassé un peu 105, ce qui correspond à un rendement légèrement inférieur à 9 % sur dix ans, mais sur l'échéance septembre, la seule significative maintenant, les cours, après s'être élevés de 102,50 à plus de 103,50, revenaient vendredi à 103,10 environ. En attendant, les liquidités sont toujours très importantes.

Ainsi la progression des en-cours des SICAV à court terme a repris à un rythme élevé. Selon les statistiques de TGF, l'augmentation a atteint, en mai, 28,4 milliards de francs (+ 5,4 % au lieu de + 2 % en avril) pour atteindre un total de 555,1 milliards de francs, supérieur *de 50 % à celui de mai 1987.* Comme les mois précédents, l'essentiel de cette augmentation est allé aux SICAV monétaires, c'est-à-dire investies en produits financiers à vie courte et peu soumis aux variations de cours (bons du Trésor, billets de trésorerie, etc.), dont la masse frôle maintenant les 400 milliards de francs (390,4 milliards de francs).

Les SICAV régulières, c'est-à-dire mixtes (produits « courts » et produits « longs »), se sont gonflées de 5,7 milliards de francs pour atteindre 114,7 milliards de francs. Quant aux SICAV dites « sensibles », c'est-à-dire investies plus particulièrement en obligations — souvent *à taux fixe — et dont les cours* sont susceptibles de varier en fonction de l'évolution des rendements (risque de taux), elles ne perdent plus de terrain comme elles le faisaient.

Sur le front des émissions, très calme dans l'attente de la constitution du nouveau gouvernement, *l'activité a un peu repris.* La Société générale a proposé 1 milliard de francs de titres subordonnés remboursables (TSR) avec un taux fixe de 9,30 %, qui ont obtenu un franc succès au point que le montant a pu en être relevé. Succès également pour l'emprunt de 500 millions de francs et 9,40 % de la Banque fédérative du Crédit mutuel d'Alsace, tout au moins pour ce qui n'a pas été placé dans le réseau mutualiste.

En revanche, un accueil plutôt glacial a été réservé à l'emprunt de 700 millions de francs et 9,30 % lancé par le Comptoir des entrepreneurs, qui, à la veille du week-end, se trouvait sensiblement décoté sur le marché « gris » : un « *super-glu* », déclaraient les opérateurs. L'expression, dans leur jargon, qualifie un emprunt qui se place mal et, donc, « colle » aux doigts. Il est vrai que sur le marché on n'aime pas beaucoup la signature du Comptoir des entrepreneurs. Les opérateurs disent lui préférer un « bon crédit foncier »

F. R.

Le Monde

MINITEL

● *Tous les corrigés du bac, le soir même des épreuves.* BAC
36-15 tapez LM

● *Admissibilités aux grandes écoles : ENSAM, Polytechnique.* ECOLES
36-15 tapez LEMONDE

Complément à la loi d'amnistie

La grâce présidentielle sera limitée et entraînera des libérations échelonnées

Après avoir hésité quelque temps à maintenir le rite des grâces collectives, pendant régulier de la loi d'amnistie à chaque élection présidentielle, l'Elysée – où l'on n'était pas convaincu de l'opportunité politique d'une libération massive de détenus – a finalement sacrifié à la tradition. M. Mitterrand a signé un décret de grâces collectives qui devrait prendre effet le 21 juin. Les premières libérations ne pourront intervenir qu'à cette date.

Les condamnés concernés – détenus ou non détenus – sont ceux dont les peines auront été prononcées au plus tard le 20 juin et seront exécutoires le 1er juillet. Il suffit que la condamnation soit exécutoire – et non définitive, – ce qui permet de ne pas écarter du bénéfice de la grâce des personnes condamnées en première instance mais qui peuvent – par la voie de l'appel ou de la cassation – utiliser une voie de recours.

La remise de peine est de sept jours lorsque la durée de la détention restant à subir n'excède pas un mois. Dans les autres cas, elle est de sept jours par mois de détention restant à subir, la durée totale de remise de peine ne pouvant excéder quatre mois.

Sont exclus du bénéfice de la grâce les auteurs de violence envers les représentants de la force publique ou les personnels pénitentiaires, les trafiquants de stupéfiants, les condamnés pour association de malfaiteurs et toute infraction liée à une activité terroriste quelle que soit la date des faits. Les détenus évadés à la date d'entrée en vigueur du décret ne pourront en bénéficier. En revanche, les condamnés incarcérés et ayant été condamnés pour évasion pourront être partiellement graciés.

Mesures d'accompagnement

Les condamnés à perpétuité ne feront l'objet d'aucune remise de peine. La formule de grâces collectives choisie en 1988 est fort différente des précédentes (1). En effet, elle se fonde non sur la durée des peines prononcées mais sur celle de la détention qui reste à subir. « *Les libérations (...) seront ainsi échelonnées dans le temps, ce qui devrait permettre de mieux préparer la sortie des détenus graciés tout en limitant l'encombrement des comités de probation et des structures d'accueil* », espèrent le directeur de l'administration pénitentiaire, M. François Bonnelle, et celui des affaires criminelles et des grâces, M. Bruno Cotte, dans une circulaire adressée aux procureurs généraux, aux procureurs de la République, aux juges d'application des peines et aux responsables pénitentiaires. En effet, précédant la loi d'amnistie qui ne devrait être examinée que fin juin au Sénat et début juillet à l'Assemblée nationale, le décret de grâces s'accompagne d'un programme d'aide aux sortants de prison d'une ampleur sans précédent.

Plusieurs ministères – intérieur, affaires sociales et emploi, famille et solidarité, – et secrétariats d'Etat – chargés des sports, de la réinsertion sociale – y participent.

En ce qui concerne les grâces « *entraînant l'élargissement de ceux des détenus qui purgent les plus courtes peines* », souvent les plus démunis et les plus récidivistes, il a été décidé sous la houlette du ministre de la justice, M. Pierre Arpaillange, de déclencher une « *action de solidarité* », répondant « *à un souci essentiel de lutte contre la récidive* ». Ainsi, autour des conseils départementaux de prévention de la délinquance, seront mises sur pied des « *cellules opérationnelles permanentes* » qui fonctionneront jusqu'au 30 septembre et élaboreront un programme d'accompagnement social des libérations : insertion professionnelle, versement d'un revenu de remplacement, hébergement (dans les centres de réadaptation sociale, mais aussi les foyers de jeunes travailleurs, et les auberges de jeunesse). Des crédits particuliers ont été – ou seront – dégagés pour permettre la réalisation de ce programme.

Une permanence téléphonique a même été installée au ministère de la justice pour informer et guider au mieux les intervenants.

Si le souci d'efficacité est évident, et réel le souhait de ne pas lâcher dans la nature nombre de petits délinquants livrés à eux-mêmes, la modestie de la loi d'amnistie, la prudence du décret des grâces ne satisferont, bien entendu, nullement les attentes des détenus, exaspérés par une surpopulation sans précédent. S'il est impossible pour le moment de chiffrer avec précision le nombre des libérations qu'entraînera la conjugaison des grâces et d'une amnistie que le Parlement n'a pas encore examinée, le premier examen de passage pour le ministre de la justice est délicat. Après la réponse des « politiques », il devra attendre l'écho renvoyé, au cours de l'été, par le monde carcéral.

AGATHE LOGEART.

(1) Deux décrets de grâces collectives ont été pris sous le précédent septennat. Le premier, le 14 juillet 1981, avait entraîné la libération de 4 775 détenus. Les condamnés à des peines de moins de trois ans avaient bénéficié d'une grâce de trois mois, ceux condamnés à des peines égales ou supérieures à trois ans d'une grâce de quatre mois, les condamnés de cinq à dix ans d'une grâce de cinq mois, ceux condamnés à des peines de dix ans et plus d'une grâce de six mois. Le deuxième décret, pris le 13 juillet 1985, avait entraîné la libération de 2 763 détenus. Ceux-ci avaient obtenu une grâce d'un mois plus un autre mois laissé à l'appréciation des juges d'application des peines.

● **M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT,** a estimé, que le projet de loi d'amnistie « *n'apporte pas réparation aux syndicalistes injustement frappés dans le cadre de leur mandat syndical* ». M. Krasucki a indiqué qu'il avait demandé audience à M. Michel Rocard, premier ministre, afin d'obtenir que l'amnistie ne soit pas « *scandaleusement réduite* » pour les syndicalistes. La CGT revendique la reconduction en 1988 des dispositions de la loi de 1981 qui « *étendait l'amnistie des sanctions disciplinaires et professionnelles dans le secteur public et aux secteurs privés et nationalisés* ».

L'élection du président de l'Assemblée nationale

Les communistes voteront pour M. Fabius

Les vingt-sept députés communistes ont procédé, le vendredi 17 juin, à l'élection du bureau de leur groupe, bien qu'officiellement ils n'aient pas les moyens de le constituer. Il faut en effet trente députés pour former un groupe à l'Assemblée nationale. M. André Lajoinie a été reconduit dans ses fonctions de président.

Après s'être félicité des résultats obtenus par le PCF aux législatives en dépit d' « *un mode de scrutin particulièrement injuste* », M. Lajoinie a indiqué que ses amis allaient déposer une résolution visant à abaisser à vingt députés le seuil de constitution d'un groupe parlementaire, afin, a-t-il dit, « *de disposer des moyens nécessaires à un travail parlementaire normal* ». Il a évoqué l'élection du président de l'Assemblée – M. Fabius sera le candidat des socialistes – en niant qu'il puisse y avoir un lien avec la question précédente. « *Dans l'hypothèse d'une candidature socialiste, notre représentant, Georges Hage, se retirera dès le deuxième tour au profit du PS* », a-t-il déclaré.

M. Lajoinie a regretté une nouvelle fois l'orientation adoptée par MM. Mitterrand et Rocard, « *les magouilles, les compromis et les débauchages* » de l' « ouverture ».

Le président du groupe communiste a pris deux exemples qui illustrent ce que devrait être l'attitude des communistes au Parlement. Il a refusé par avance une éventuelle présidence de commission, afin de ne pas donner sa « caution » à la politique des socialistes. A propos du projet de loi d'amnistie, M. Lajoinie a annoncé le dépôt d'une série d'amendements visant à améliorer un texte jugé bien en deçà de celui de 1981, à propos notamment des sanctions pesant sur les militants syndicaux. « *Les communistes*, a-t-il conclu, *sont toujours prêts à prendre leurs responsabilités, mais en échange d'engagements précis pour une autre politique. Le Parti communiste ne perdra pas son temps à soupirer. Il aspire à être au centre de la vie politique.* »

Le bureau du « groupe » communiste est ainsi constitué : *président :* M. André Lajoinie ; *vice-présidents :* M. Jacques Brunhes, Mme Muguette Jacquaint, M. Fabien Thiémé.

Mercenaires pour un «suicide»

Jean-Claude Samson, cinquante-cinq ans, chômeur, dépressif, habitait avec un ami, dans une petite maison d'Etampes. Lorsqu'on a retrouvé son corps, on a cru qu'il s'était suicidé. Il avait laissé une lettre, annonçant qu'il allait mettre fin à ses jours, et plusieurs seringues contenant des solutions médicamenteuses. Ses bras portaient des traces de piqûres. Mais son cou, lui, portait des traces de strangulation. Etrange suicide... Les policiers d'Etampes, en enquêtant dans le quartier, apprenaient que de curieuses allées et venues avaient eu lieu autour de la maison de M. Samson, la nuit de sa mort. Ils s'étonnaient aussi qu'il ait, quelques jours plus tôt, retiré 30 000 F de son compte, dont on ne retrouvait plus trace. Interrogé, l'ami du suicidé – un chômeur âgé de quarante ans – finissait par raconter son étrange histoire. Samson voulait mourir. Mais il voulait pour cela être aidé. Appelé à la rescousse, un infirmier en psychiatrie, âgé de trente-quatre ans, se faisait fort d'apporter les médicaments nécessaires. Son « héritage » distribué, Jean-Claude Samson serait « suicidé ». On a sans doute un peu bu, et puis on s'est mis à l'ouvrage et on a aidé Samson à mourir, après s'être partagé ses sous.

Intrigués, la police d'Etampes, puis le SRPJ de Versailles ont démonté le scénario. L'argent a été retrouvé. Les deux hommes ont reconnu les faits. Ils ont été déférés au parquet d'Evry.

Les suites des événements d'Ouvéa

L'armée ne conteste pas la nécessité de statuer sur la responsabilité de certains militaires
assure le chef d'état-major

Le général Schmitt, chef d'état-major des armées, évoque, dans un entretien accordé à l'hebdomadaire *Valeurs actuelles* daté du 20 juin, l'assaut donné à la grotte d'Ouvéa, qui avait fait, le 5 mai dernier, vingt et un morts, dont deux militaires. Il affirme : « *Il semble, et c'est très regrettable, que certains auraient commis des actes contraires au devoir militaire. Les enquêtes disciplinaires et judiciaires conduiront à statuer sur leurs responsabilités et personne, dans l'institution, ne le conteste. Mais que l'on ne s'y trompe pas. Jamais un groupe d'otages aussi important n'a été libéré dans ces conditions, en totalité et tous sains et saufs, à une blessure légère près. Cela aussi doit être dit. Les armées le savent.* »

« *Les personnels de la gendarmerie et des trois armées qui ont dirigé et exécuté cette opération ont montré un courage et une compétence qui méritent notre estime et notre fierté* », conclut le chef d'état-major des armées qui, depuis Paris, a conduit l'opération « Victor » à Ouvéa.

D'autre part deux membres du FLNKS, placés sous mandat de dépôt le 26 avril dernier, sous l'inculpation de « *recel de malfaiteurs* » pour avoir refusé d'aider les gendarmes lors de la prise d'otages d'Ouvéa, ont été remis en liberté le vendredi 17 juin. Le parquet de Paris a fait appel de l'une de ces libérations.

Enfin, six gendarmes du GIGN, pris en otages sur l'île d'Ouvéa, se sont constitués partie civile au cabinet de M. Jean-Louis Mazières, premier juge d'instruction du tribunal de Paris. Il s'agit du capitaine Jean-Pierre Picon, du maréchal des logis-chef Jean-Claude Dubois et des gendarmes Bernard Meunier, Jean Pichegru, Xavier Leroy et Alain Guilloteau. Ils ont comme conseil Me Francis Szpiner.

(Lire page 7 : l'affaire d'Ouvéa vue par des policiers d'extrême droite.)

POLOGNE

Plus de serment de fidélité à l'armée soviétique pour les jeunes conscrits

Varsovie *(AFP)*. – Les conscrits polonais n'auront plus l'obligation de prêter un serment de fidélité à « *l'alliance fraternelle avec l'armée soviétique* », comme cela était le cas depuis trente-six ans.

La Diète (Parlement), réunie le vendredi 17 juin, en session plénière à Varsovie, a en effet adopté, à l'unanimité des trois cent vingt-trois députés présents dans l'hémicycle, un nouveau texte du serment, qui a été élagué de toute référence à l'Union soviétique.

L'ancien serment, datant de l'époque stalinienne, stipulait que les soldats polonais avaient l'obligation de « *défendre les frontières de la Pologne populaire devant les visées des impérialistes et (...) de veiller fermement au maintien de la paix dans le cadre de l'alliance fraternelle avec l'armée soviétique et les autres armées alliées* » (du pacte de Varsovie).

Ce passage ne figure plus dans le nouveau serment, qui indique seulement que les soldats polonais doivent « *défendre les frontières de la patrie et veiller au maintien de la paix dans le cadre de la fraternité d'armes avec les armées alliées* ».

De source officielle, on explique ce changement par un souci de rendre le serment « *moins rébarbatif* » pour les jeunes d'aujourd'hui. Dans un passé récent, nombre de jeunes pacifistes ont été traduits devant les tribunaux militaires et condamnés à de lourdes peines de prison pour avoir refusé de lire le serment dans son ancienne version.

Un nouveau ministre des affaires étrangères

La Diète a approuvé, le vendredi 17 juin, la nomination de M. Tadeusz Olechowski comme nouveau ministre des affaires étrangères, en remplacement de M. Marian Orzechowski, nommé récemment secrétaire au comité central du Parti communiste polonais (*le Monde* du 16 juin).

M. Olechowski, qui depuis 1980 occupait le poste de vice-ministre des affaires étrangères, a été par deux fois ambassadeur en France, de 1969 à 1972, puis de 1976 à 1980. Entre-temps, il a occupé les fonctions de ministre du commerce extérieur et s'est fait connaître à ce poste comme l'un des principaux artisans de l'ouverture du commerce extérieur polonais sur l'Occident.

Né à Vilnius, capitale de la Lituanie, annexée par l'Union soviétique au début de la deuxième guerre mondiale, M. Olechowski, élevé dans une famille d'intellectuels, est titulaire d'une licence en droit de l'université Jagellon de Cracovie.

EN BREF

● **Bilan de santé de M. Mitterrand : « normal ».** – M. François Mitterrand a fait établir, comme tous les six mois depuis mai 1981, son bilan de santé. Selon le communiqué diffusé par l'Elysée « *ce bilan a comporté des examens cliniques, des examens para-cliniques, hématologiques et biologiques dont le nombre et la spécificité permettent d'obtenir une vue précise des principaux secteurs physiologiques. Les résultats obtenus sont normaux* ».

● **ITALIE : arrestation de membres des Brigades rouges.** – Neuf terroristes présumés, dont certains sont soupçonnés d'avoir pris part à l'assassinat il y a deux mois du sénateur démocrate-chrétien Roberto Ruffilli, ont été arrêtés dans la nuit du jeudi 16 au vendredi 17 juin à Milan. Dans un appartement de la banlieue de la ville, la police a également découvert une cache des Brigades rouges-Parti communiste combattant. Parmi les armes saisies, un pistolet mitrailleur tchèque Skorpio aurait servi, selon la police, à tuer l'économiste Ezio Tarantelli (assassiné à Rome en mars 1985), l'ancien maire de Florence, Lando Conti (tué un an plus tard à Florence), et M. Ruffilli. – *(AFP.)*

● **HONGRIE : libérations.** – Toutes les personnes appréhendées par la police à la suite des manifestations organisées le jeudi 16 juin à Budapest par l'opposition hongroise pour le 30e anniversaire de l'exécution d'Imre Nagy (*le Monde* du 17 juin) ont été relâchées , a indiqué à l'AFP le sociologue dissident Miklos Haraszti. Selon des informations provenant de milieux dissidents, quatorze des dix-neuf personnes appréhendées ont été maltraitées au commissariat.

● **TURQUIE : attentat manqué contre le premier ministre turc.** – Le chef du gouvernement turc, M. Turgut Ozal, a échappé dans la matinée du samedi 18 juin à un attentat, lors de la séance d'ouverture du Congrès du parti de la mère patrie (ANAP), à Ankara. Selon l'agence anatolienne de presse, des coups de feu ont été tirés dans la salle en direction du premier ministre, qui est sain et sauf. Plusieurs députés auraient été blessés. – *(AFP.)*

● **Printemps de Prague et « perestroïka ».** – Un colloque sur le thème « *Le printemps de Prague à la lumière de la « perestroïka »* se tiendra le mardi 28 juin à Paris dans l'auditorium de la Bibliothèque nationale. Il est organisé par les revues *Cosmopolitiques*, *Lettre internationale* et *la Nouvelle Alternative*. Parmi les principaux intervenants annoncés figurent MM. Ota Sik, le père des réformes économiques de 1968 en Tchécoslovaquie, Jiri Pelikan, ancien directeur de la télévision tchécoslovaque, Jean Elleinstein, historien, Claude Estier, sénateur, Antoine Spire, journaliste *(Cosmopolitiques*, tél. (1) 43-38-36-92).

● **VOILE : autres records dans la Transatlantique en solitaire.** – Dans le sillage de Philippe Poupon, vainqueur de la huitième course transatlantique anglaise en solitaire en 10 jours, 9 heures, 15 minutes, les concurrents qui ont rallié Newport le 17 juin ont également été plus rapides que lors de la précédente traversée record d'est en ouest (16 jours 11 heures 56 minutes) : Olivier Moussy, sur le trimaran *Laiterie-Mont-Saint-Michel*, a mis 11 jours, 4 heures, 17 minutes ; Loïck Peyron, sur le trimaran *Lada-Poch II*, 11 jours, 9 heures, 2 minutes ; et l'Américain Phil Stegall, sur le trimaran *Sebago*, 11 jours, 9 heures, 55 minutes.

● **Tirage record pour les quotidiens américains.** – Les quotidiens américains ont réalisé des tirages records en 1987, alors que leur diffusion se tassait depuis trois ans.

Le numéro du « Monde » daté 18 juin 1988 a été tiré à 546 294 exemplaires

A B C E F G H

Après la condamnation d'un agent double palestinien

Londres expulse un diplomate israélien et un représentant de l'OLP

LONDRES
de notre correspondant

Pour la première fois depuis la création de l'Etat d'Israël et l'établissement de relations diplomatiques entre les deux pays, il y a quarante ans, le gouvernement britannique a décidé, le vendredi 17 juin, l'expulsion d'un diplomate israélien. Le Foreign Office a accusé l'attaché de presse de l'ambassade, M. Arie Regev, d'activités « *incompatibles avec son statut* » et lui a demandé de quitter la Grande-Bretagne avant la fin du mois de juin. Le porte-parole du bureau londonien de l'OLP, M. Zaki Al Hawa, a également été prié de partir dans les mêmes délais. M. Hawa appartenait apparemment à la « Force 17 », un service chargé de la protection du président de l'organisation, M. Arafat.

Cette double expulsion constitue l'épilogue d'une affaire particulièrement compliquée qui a commencé avec l'assassinat en juillet 1987 d'un caricaturiste palestinien, Ali Al Adhami. L'enquête de Scotland Yard et les délibérations de l'Old Bailey, le vénérable tribunal londonien, ont abouti jeudi à la condamnation à onze ans de prison d'un agent double, M. Ismaïl Sowan, infiltré dans les milieux palestiniens en Grande-Bretagne sur l'ordre des services secrets israéliens qui exerçaient sur lui un chantage à caractère familial.

Des armes et des explosifs avaient été découverts au domicile de M. Sowan. Celui-ci était ainsi un terroriste de l'OLP... contrôlé par le Mossad. Les Britanniques auraient peut-être fermé les yeux et réglé la question discrètement avec les Israéliens s'ils n'avaient eu l'impression d'avoir été délibérément bernés par ces derniers. En effet, les responsables du Mossad ont omis d'informer leurs honorables collègues de ce qui s'était réellement passé sur leur sol en 1987. Cet « oubli » a permis à l'auteur supposé de l'assassinat du caricaturiste de quitter tranquillement la Grande-Bretagne. M. Sowan n'a pas en effet été l'exécutant mais aurait eu seulement un rôle d'intermédiaire.

Cette affaire, aussi ténébreuse que spectaculaire, ne devrait pas avoir de conséquences à long terme sur les relations entre Londres et Jérusalem. Le gouvernement a voulu manifester son mécontentement devant les « *mauvaises manières* » israéliennes. Mais le nombre des diplomates de l'Etat hébreu en poste à Londres restera inchangé.

Le Foreign Office a d'autre part tenu à faire savoir que le Palestinien expulsé n'avait lui-même « *commis aucun délit* ». Il avait simplement le tort d'appartenir à la « Force 17 », l'organisation qui a procédé « *techniquement* » à l'assassinat du caricaturiste. « *L'OLP doit comprendre que l'usage de la violence en Grande-Bretagne par quelque groupe que ce soit appartenant à l'organisation est inacceptable* », a déclaré le Foreign Office.

L'équilibre est respecté puisqu'un agent du Mossad ayant une « *couverture* » diplomatique est expulsé en même temps qu'un membre de la « Force 17 » de l'OLP. Il n'y a en fait que deux victimes dans cette affaire : le caricaturiste assassiné et l'« *intermédiaire* » palestinien manipulé par les Israéliens qui va purger une lourde peine alors qu'il est seulement complice d'un crime qu'il n'a pas lui-même commis.

DOMINIQUE DHOMBRES.